agreste

LA STATISTIQUE, L'ÉVALUATION ET LA PROSPECTIVE AGRICOLE

LES DOSSIERS

DÉCEMBRE 2020 Nº 3

Commission des comptes de l'agriculture de la Nation

Session du 16 décembre 2020

Version provisoire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

STATISTIQUE PUBLIQUE

SOMMAIRE

p. 5 **1 LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN 2019**

p. 35 **2 LE COMPTE PRÉVISIONNEL DE L'AGRICULTURE EN 2020**

p. 73 **3 LE COMPTE SOCIAL DE L'AGRICULTURE PRÉVISIONNEL POUR 2020**

Le **Bilan conjoncturel 2020** est accessible sur le site Agreste:
Rubrique Chiffres et Analyses / Collection synthèses conjoncturelles / synthèses conjoncturelles n° 365

CHAPITRE 1

Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2019

Données du Réseau d'Information Comptable Agricole

Rapport annuel RICA 2019 - Méthodologie 6

1. Une année de léger recul des résultats économiques des exploitations agricoles 8

2. La dispersion et la variabilité des résultats en 2019 10

3. Les subventions aux exploitations agricoles en 2019 13

4. La situation financière des exploitations agricoles 15

5. Les résultats économiques des exploitations agricoles européennes en 2018 21

Annexes 23

Rapport annuel RICA 2019 – Méthodologie

Le RICA et le champ couvert

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA) est une opération communautaire de recueil d'informations technico-économiques. En France métropolitaine, **le RICA couvre le champ des exploitations qui contribuent à plus de 90 % de la production standard du pays et utilisent plus de 90 % de la surface agricole**, soit 65 % de l'ensemble des exploitations agricoles.

Données 2019

Les données 2019 présentées dans ce rapport ont été établies à partir de l'échantillon définitif du RICA 2019. Elles portent sur le champ de **la France métropolitaine** et reposent ainsi sur un **échantillon de 7 203 entreprises représentant 300 115 exploitations** agricoles.

Évolutions 2018-2019

Les évolutions 2018-2019 sont, sauf mention contraire, calculées sur **échantillon constant**, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, **et exprimées en réel** (c'est-à-dire corrigées de l'inflation). Les données 2018 ont pour cela été valorisées en euros de 2019 à l'aide de l'indice du prix du Produit intérieur brut (source Insee). Les séries longues présentent également les valeurs sur l'échantillon complet exprimées en euros de 2019.

Focus sur certains indicateurs

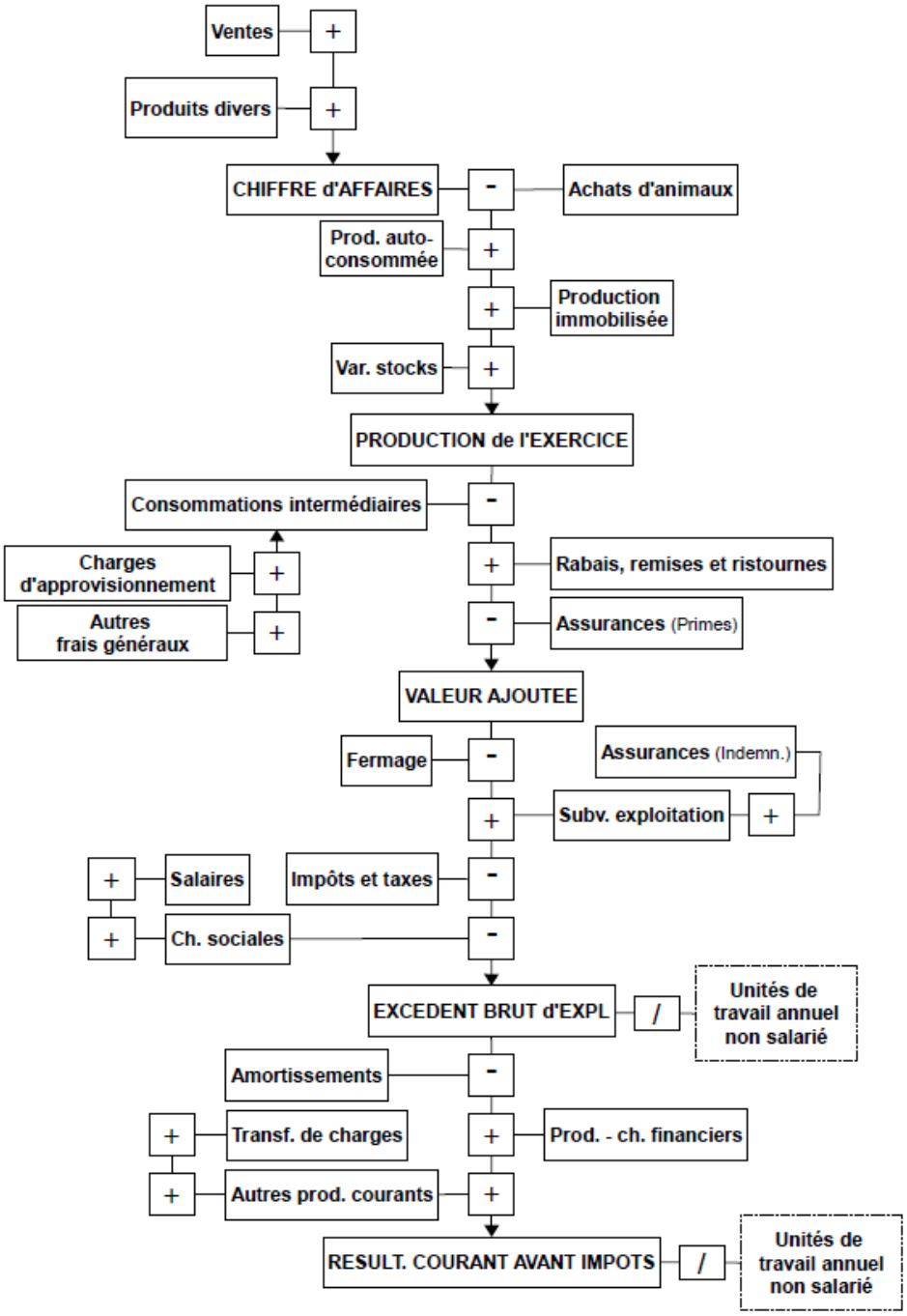
Le principal indicateur économique commenté ici est l'excédent brut d'exploitation (EBE), par actif non salarié (Utans). Ce résultat est calculé à partir de la valeur de la production de l'année (vendue ou stockée), augmentée des subventions, de laquelle sont soustraites les consommations intermédiaires et toutes les autres charges courantes (salaires, impôts fonciers, fermages…).
Le résultat courant avant impôts se déduit de l'EBE après prise en compte des charges financières et des amortissements (qui ne sont pas décaissables).
Un solde disponible est calculé en déduisant de l'EBE les annuités d'emprunts à moyen et long terme et les cotisations sociales de l'exploitant.

Subventions

Dans le RICA, les subventions d'exploitation sont enregistrées au titre de la campagne en cours. En d'autres termes, quelques soient les montants aides perçus au cours de l'exercice comptable 2019, seules les subventions reçues au titre de la campagne 2019 sont intégrées dans les données du RICA 2019.

Pour en savoir plus sur le RICA, voir la rubrique dédiée sur le site ministériel « agreste.gouv.fr » :
Lien vers la partie du site Agreste relative à la présentation générale du RICA

Schéma de construction des indicateurs de résultats

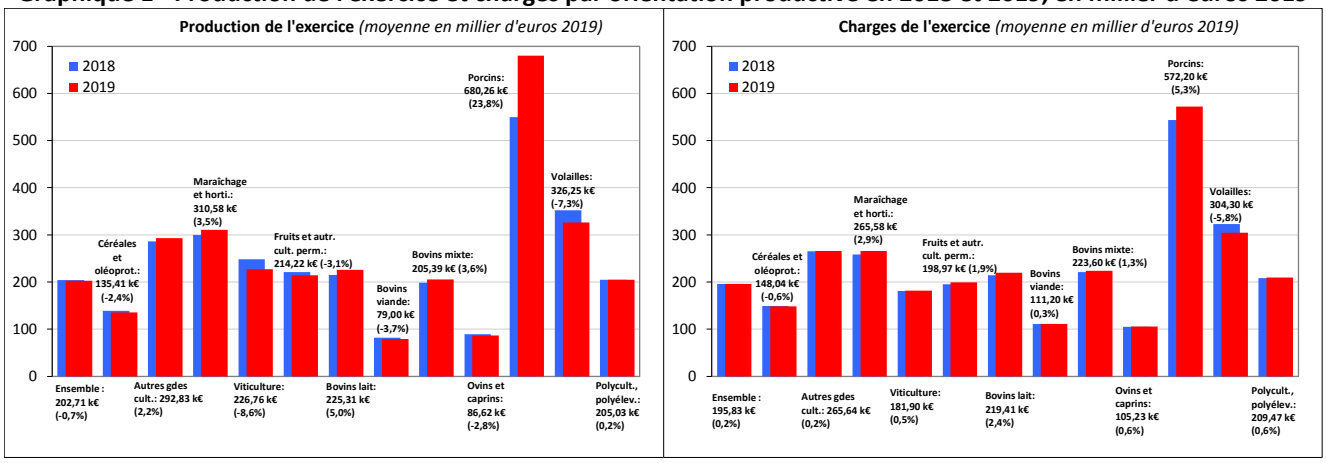


1. Une année de léger recul des résultats économiques des exploitations agricoles

La production de l'exercice, complétée par les subventions d'exploitations, constitue la quasi-totalité des produits courants d'une exploitation agricole. Cette production (nette des achats d'animaux) est composée, pour l'essentiel, des produits provenant des cultures (produits végétaux, produits horticoles, produits végétaux transformés) et de l'élevage (animaux et produits animaux). Sa variation explique en grande partie celle des résultats de l'exploitation.

En 2019, la production de l'exercice des exploitations agricoles s'élève en moyenne à 202 710 €, soit une légère baisse de 0,7 % en réel par rapport à 2018. Les évolutions sont très variables d'une orientation technique à l'autre. La plus forte baisse concerne la filière viticole (-8,6 % par rapport à 2018). A contrario, la principale progression profite aux élevages porcins (+23,8 %) *(Graphique 1)*.

Graphique 1 - Production de l'exercice et charges par orientation productive en 2018 et 2019, en millier d'euros 2019



**Evolutions calculées en euros constants de 2019 sur des échantillons d'exploitations 18-19 constants (Méthodologie)*
Source : SSP RICA 2018 et 2019 – champ : France métropolitaine.

A l'exception d'une hausse des achats d'engrais et amendements (+6,6 %) et d'une baisse notable des charges de carburants et lubrifiants (-4,5 %), toutes les autres consommations intermédiaires connaissent une évolution 2018-2019 peu marquée. Après une augmentation de 4,7 % en 2018, la valeur ajoutée moyenne des exploitations diminue de 3 % en 2019.

Les dépenses de fermages se stabilisent en 2019 à hauteur de 13 860 € tandis que les charges de personnel sont en légère baisse (-1,7 %). Les subventions d'exploitation atteignent une moyenne d'un peu plus de 30 050 € par exploitation. L'excédent brut d'exploitation (EBE), qui traduit la capacité de l'entreprise à générer des ressources du seul fait de son activité, est utilisé pour rémunérer l'exploitant (prélèvements privés), rembourser les annuités d'emprunts à moyen et long terme et pour constituer une réserve (autofinancement des investissements). En 2019, il s'établit à 75 120 €, moyenne en léger recul de 1,5 % par rapport à 2018.

Le résultat courant avant impôts (RCAI) se déduit de l'EBE après prise en compte des charges financières et des amortissements (qui ne sont pas décaissables). Il mesure la performance économique de l'exploitation et constitue l'assiette des prélèvements fiscaux et sociaux de l'exploitant. En 2019, il s'établit à 40 860 €, soit une moyenne en baisse de 2,6 % par rapport à l'année précédente *(Tableau 1)*.

Tableau 1 – Principaux indicateurs et évolutions

Orientation	Excédent brut d'exploitation		EBE par unité de travail non salarié		Résultat courant avant impôts		RCAI par unité de travail non salarié	
	2019 (en €)	Évo. 19/18* (en %)	2019 (en €)	Évo. 19/18* (en %)	2019 (en €)	Évo. 19/18* (en %)	2019 (en €)	Évo. 19/18* (en %)
Céréales - oléoprotéagineux	51 822	-6,1	43 742	-6,0	23 723	-9,7	20 024	-9,5
Autres grandes cultures	109 255	1,9	78 760	2,4	64 502	2,3	46 499	2,8
Maraîchage - Horticulture	82 787	5,9	59 166	6,1	53 076	6,4	37 932	6,5
Viticulture	82 716	-20,5	66 365	-20,8	54 035	-28,7	43 353	-29,0
Fruits et autres cultures perm.	62 446	-17,3	44 262	-15,9	35 575	-27,6	25 216	-26,3
Bovins lait	89 944	9,2	55 211	9,0	45 374	18,5	27 853	18,3
Bovins viande	45 461	-0,9	35 911	-1,4	20 251	3,1	15 997	2,7
Bovins mixtes	87 054	8,4	48 780	7,7	41 663	20,8	23 345	20,1
Ovins et caprins	52 805	-6,1	38 179	-6,5	29 148	-12,1	21 075	-12,6
Porcins	190 981	112,7	132 231	120,3	129 676	351,7	89 785	367,9
Volailles	85 679	-8,8	67 329	-7,3	39 608	-15,2	31 126	-13,9
Polyculture, polyélevage	76 669	-0,5	51 888	-0,2	38 648	0,5	26 156	0,9
Ensemble	**75 116**	**-1,5**	**54 722**	**-1,4**	**40 857**	**-2,6**	**29 764**	**-2,4**

**Evolutions calculées en euros constants de 2019 sur des échantillons d'exploitations 18-19 constants (Méthodologie)*
Source : SSP RICA 2018 et 2019 – champ : France métropolitaine.

Les charges sociales de l'exploitant, qui s'élèvent en 2019 à 10 770 € (+5,1 % par rapport à 2018), ne sont pas comptabilisées dans le calcul du RCAI. Il en est de même des plus ou moins-values sur cession d'actifs (4 890 € en moyenne) et des subventions d'investissement affectées aux résultats (1 520 €) car elles sont considérées comme exceptionnelles d'un point de vue comptable, même si elles peuvent être sources de résultats « réguliers ». Le résultat de l'exercice, net des charges sociales de l'exploitant, permet de tenir compte de ces trois agrégats. En 2019, celui-ci atteint 47 500 €, soit une diminution de 1,4 % (après une hausse 2017/2018 de +12,1 %).

De bonnes récoltes mais une valorisation en berne pour les céréales et oléoprotéagineux (COP)

En 2019, à l'exception du blé dur (-13,7 %), les récoltes de céréales et de protéagineux ont augmenté en France (+13,5 % pour le blé tendre, +6,3 % pour l'orge d'hiver et +49,8 % pour celui de printemps) grâce à des superficies et des rendements en hausse. En revanche, les conditions climatiques estivales particulières (canicule et sècheresse marquées) ont pénalisé les rendements des cultures d'été (comme celui du maïs qui recule de 1,8 %) et les récoltes d'oléagineux. Les productions oléagineuses ont également été impactées par la forte diminution de la sole de colza (- 28,9 %) consécutive aux mauvaises conditions météorologiques post-semis (hiver trop humide).

Avec des disponibilités en hausse au niveau international et une relative faiblesse de l'euro par rapport au dollar, les prix des COP sont globalement inférieurs à ceux de 2018, à l'exception du blé dur, culture marquée en 2019 par un recul de la production mondiale induisant un net rebond des cours (+7,4 %). Ainsi, les prix baissent de 2,1 % pour le blé tendre, de 8,4 % pour l'orge d'hier, de 13,5 % pour celui de printemps et de 6,1 % pour le maïs grain.

Au final, la valeur de la production moyenne des exploitations spécialisées en COP diminue de 2,4 % en 2019, après deux campagnes successives de hausse (+18 % en 2017 et +3,6 % en 2018). Cette baisse combinée à une hausse des charges externes induit un recul de 10 % de la valeur ajoutée. En 2019, l'excédent brut d'exploitation par actif non salarié des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux s'établit à une moyenne de 43 740 €, en recul de 6 % par rapport à 2018.

Un bilan globalement positif pour les autres grandes cultures

La valeur de la production de la pomme de terre a augmenté en 2019 de 16,3 % grâce à une bonne récolte. La forte augmentation des prix liée au recul de la production en 2018, le faible niveau des stocks en début de campagne et les besoins de l'industrie ont été des facteurs incitant à l'accroissement des surfaces (+1,4 %) et à une bonne valorisation en 2019 (cours en hausse de 20,5 %).

Pour les productions sucrières, les semis ont été marqués par des conditions météorologiques plutôt favorables dès le début du printemps, mais les surfaces ont été en net repli par rapport à 2018 (-4,2 %), dans un contexte de forte baisse des prix du sucre en début d'année (fin des quotas combinée à une surproduction de certains grands pays exportateurs comme l'Inde, le Pakistan et la Thaïlande). Les rendements étant stables, la production est en net recul par rapport à l'an passé (-3,3 % en quantité et -9,4 % en valeur).

Pour autant, sur l'ensemble des grandes cultures autres que les COP, on relève une hausse de la production de l'exercice (+2,2 %) qui induit une augmentation de la valeur ajoutée (+3,5 %) et de l'EBE (+1,9 %). Ainsi, l'EBE par actif non salarié s'accroît pour atteindre en 2019 une moyenne de 78 760 €.

Un net recul des résultats viticoles 2019 après le rebond de l'an passé

Contrairement à 2018, le contexte météorologique de 2019 a été nettement défavorable à la production viticole française, avec des gels localisés au printemps, une forte humidité et des basses températures au moment de la floraison et enfin une canicule et une sécheresse estivales très marquées. De plus, dans un contexte où la commercialisation de la récolte abondante de 2018 se poursuit, les vins se sont écoulés à des prix peu soutenus : cours des vins d'appellation en baisse de 7,9 % par rapport à 2018 pour les ventes en vrac et de 2,9 % pour celles en bouteilles. Au final, la valeur de la production de l'exercice pour l'ensemble des exploitations viticoles diminue de 8,6 % en 2019, entrainant une chute de 20,5 % de l'EBE moyen. L'EBE par actif non salarié des exploitations viticoles s'établit à 66 360 € (contre 84 200 € en 2018).

Une hausse des résultats 2019 pour l'ensemble des éleveurs de bovins lait

Malgré l'effet de stocks fourragers restreints par la sécheresse de l'été précédent et de nouvelles vagues de chaleur estivales en 2019, la valeur de la production laitière a augmenté pour la troisième année consécutive en France

(+8,8 %). L'augmentation des volumes de collecte est plus marquée (+5,3 %) que celle des prix (+3,2 %). Il est à noter que 2019 est l'année de mise en œuvre de la loi Egalim, qui, pour ce secteur, prévoit la révision des contrats entre producteurs et laiteries permettant notamment une prise en compte des indicateurs de coût de production dans le calcul du prix désormais payé aux éleveurs. Dans ce contexte favorable, les principaux indicateurs de résultat de la filière ont tous progressé en 2019 : +9 % pour l'EBE par actif non-salarié (qui atteint ainsi 55 210 €) et +18 % pour le RCAI par actif non salarié (27 850 €). Ainsi, après une année 2018 de baisse, on observe un rebond 2019 généralisé à toutes les zones d'élevage *(Tableau 2)*.

Tableau 2 - Indicateurs de synthèse des élevages en bovins lait selon la localisation du siège d'exploitation

	Production de l'exercice		EBE par unité de travail non salarié		RCAI par unité de travail non salarié	
	2019	Evo.* (en %)	2019	Evo.* (en %)	2019	Evo.* (en %)
	(en €)	19/18	(en €)	19/18	(en €)	19/18
Hors zone défavorisée	254 666	4,4%	55 992	10,8%	28 612	23,0%
Zones de montagne	150 539	2,6%	47 889	4,9%	23 598	8,3%
Zones soumises à contraintes (ZSCN et ZSCS)	246 005	4,0%	62 630	8,1%	31 309	17,6%
Ensemble Bovins Lait France métropolitaine	**225 311**	**4,0%**	**55 211**	**8,9%**	**27 853**	**18,4%**

**Evolutions calculées en euros constants de 2019 sur des échantillons d'exploitations 18-19 constants (Méthodologie)*

Source : SSP RICA 2018 et 2019 – champ : France métropolitaine.

Des résultats plus mitigés pour les éleveurs de bovins viande

Le recul de la consommation de viande bovine et l'augmentation des importations limitent structurellement les possibilités d'une reprise généralisée des cours. De plus, les niveaux élevés d'abattages bovins observés ces dernières années ne se sont pas confirmés en 2019 : le recul des abattages en 2019 s'explique notamment par un repli des abattages de vaches laitières (amélioration de la conjoncture laitière). Ainsi, pour les élevages spécialisés en bovins viande, la production de l'exercice a reculé de 3,7 %. En 2019, l'EBE par actif non salarié des élevages de bovins viande se replie de 1,4 % pour s'établir à 35 910 €.

Une envolée spectaculaire des cours mondiaux de la viande porcine en 2019

Entre 2008 et 2018, près d'un porc sur deux produit dans le monde est chinois et, plus généralement, l'Asie produit 67 % de la production mondiale de porc et consomme 72 % de la viande porcine. En 2019, la propagation de la peste porcine africaine en Asie a provoqué une pénurie. La demande chinoise a alors absorbé les offres de viande porcine des continents européen et américain, générant une envolée des prix de la viande de porc sur les marchés mondiaux. Cette augmentation très importante du prix des porcins (+20,9 %) combinée à une augmentation des quantités produites (+4,1 %) a pleinement profité aux résultats d'une filière traditionnellement très sensible à la conjoncture mondiale : + 95,6 % pour la valeur ajoutée, +112,7 % pour l'EBE. L'EBE par actif non salarié s'établit à 132 230 € contre 60 200 € en 2018.

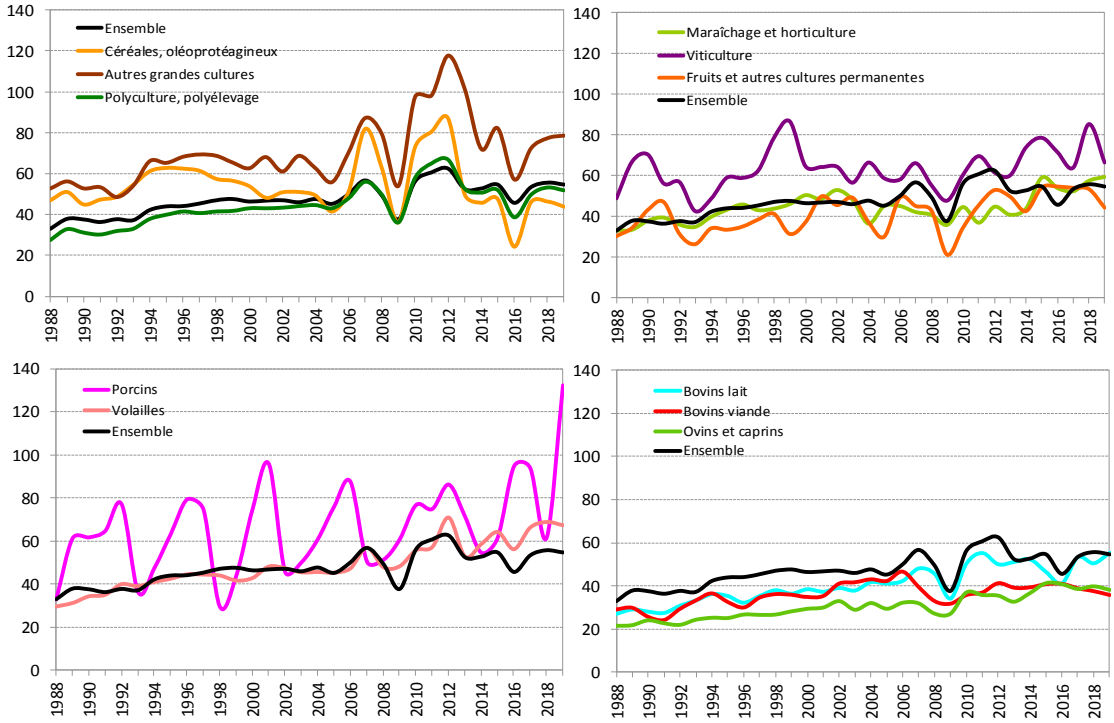
Une nette baisse des résultats avicoles 2019

En 2019, les quantités d'œufs produites ont chuté de 12,9 %. Leurs cours ont également connu une baisse (-5,8 %). Par ailleurs, les replis des valeurs de productions de poulets et de dindes (respectivement de -3,2 % et de -9,5 %) ont marqué une année difficile pour l'ensemble des filières avicoles. Seuls les oies grasses et les canards gras présentent un bilan plus positif. Au final, toutes filières avicoles confondues, les exploitations du secteur ont enregistré une nette baisse de la production de l'exercice (-7,3 %) et une chute de l'EBE (-8,8 %). Ce dernier ramené à l'actif non salarié s'établit en moyenne à 67 330 €, valeur en baisse de 7,3 % par rapport à 2018.

2. La dispersion et la variabilité des résultats en 2019

L'indicateur de résultat analysé plus en détail dans ce rapport est l'EBE qui est rapporté au nombre d'actifs non-salariés en unité de travail annuel (Utans). Avec un nombre d'actif non salarié par exploitation de 1,37 en moyenne en 2019, l'EBE par Utans s'élève à 54 720 € toutes orientations de production confondues (-1,4 % par rapport à 2018). Il se maintient à un niveau supérieur au niveau moyen observé sur la période 1995-2005, période antérieure aux fortes fluctuations observées entre 2005 et 2016 (Graphique 2).

Graphique 2 - Evolution de l'EBE par Utans par orientation productive, en millier d'euros 2019 *

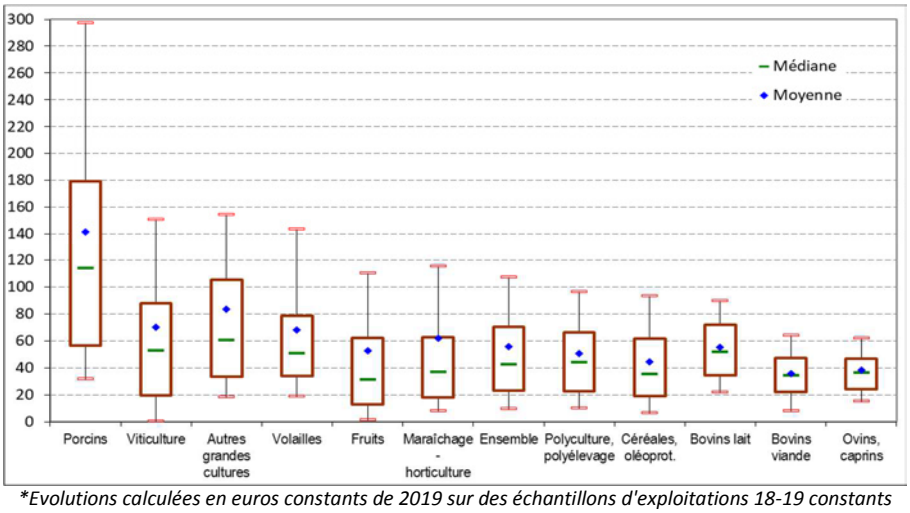


**Evolutions calculées en euros constants de 2019 sur des échantillons complets d'exploitations par année (Méthodologie)*
Source : SSP RICA 1988 à 2019 – champ : France métropolitaine.

Depuis le milieu des années 2000, les évolutions de l'EBE par Utans connaissent de fortes variations pour les céréales, les oléoprotéagineux, les cultures industrielles et les exploitations en polyculture-polyélevage. Celles-ci sont en lien avec les fortes fluctuations des prix sur les marchés mondiaux ou des épisodes climatiques exceptionnels (comme en 2016). Les résultats des autres productions végétales (viticulture, arboriculture et, dans une moindre mesure, maraîchage) peuvent également varier fortement d'une année à l'autre en fonction de la situation conjoncturelle de la campagne en cours. En production animale, les cycles sont particulièrement marqués pour les élevages porcins, avec des cours mondiaux de la viande porcine très sensibles à la confrontation saisonnière cyclique de l'offre et de la demande mondiales sur un marché peu régulé. Le faible taux de marge caractérisant cette filière amplifie l'impact de la fluctuation des prix au niveau du résultat. Les résultats des filières bovines, ovines et caprines connaissent des fluctuations nettement moins marquées.

Comme les années précédentes, les moyennes des résultats masquent d'importantes disparités de situations entre les exploitations. La moitié des exploitations ont un EBE par Utans supérieur à 42 540 € *(Graphique 3)* et un RCAI par Utans supérieur à 21 470 € (*Annexes, Graphique E*). Pour un quart des exploitations, l'EBE par Utans est inférieur à 23 320 € tandis qu'il est supérieur à 70 580 € pour un autre quart, soit un rapport de 1 à 3. Pour 10 % des exploitations, l'EBE par Utans est inférieur à 9 510 € tandis qu'il est supérieur à 107 060 € pour un autre dixième, soit un rapport de 1 à 11.

Graphique 3 - Dispersion de l'EBE par Utans par orientation en 2019, en millier d'euros



**Evolutions calculées en euros constants de 2019 sur des échantillons d'exploitations 18-19 constants (Méthodologie)*
Source : SSP RICA 2018 et 2019 – champ : France métropolitaine.

Toutes orientations confondues, 4,5 % des exploitations ont un EBE négatif. Cette proportion est deux fois plus élevée (9 %) dans les exploitations viticoles et fruitières. Il est à noter que 28,3 % de ces exploitations qui s'avèrent être en insuffisance d'exploitation (EBE négatif) en 2019 l'étaient déjà en 2018, soit 1,3 % de l'ensemble des exploitations.

Dans la continuité des années précédentes, on observe que les dispersions de résultats les plus faibles, au sein d'une même orientation productive, sont relevées parmi les élevages d'herbivores, qui présentent une moindre diversité dans la valorisation des produits. Ainsi, en orientations bovins viande et ovins-caprins, l'intervalle interquartile de l'EBE par Utans n'est respectivement que de 25 560 € et 22 360 €, soit un rapport de 1 à 2. A contrario, avec un intervalle interquartile de 122 540 €, la dispersion des résultats parmi les élevages porcins atteint un niveau 2019 se rapprochant du record de 2017 où l'écart interquartile avait atteint 177 300 €.

L'analyse de la distribution des évolutions 2018-2019 de résultats par structure permet d'illustrer la diversité des situations individuelles au sein d'une même orientation. Ainsi, en élevage porcin, la hausse des résultats est quasi-générale en 2019 : 90 % des éleveurs ont observé une augmentation de leur EBE et, pour 80 % d'entre eux, il s'agit même d'une croissance de plus de 30 % de leurs résultats *(Annexes, Tableau C)*.

A l'inverse, 2019 est une année difficile pour les exploitations viticoles : 68 % d'entre elles ont connu une baisse d'EBE, 43 % ont même vu leur EBE se réduire de plus de 30 % *(Annexes, Tableau D)*.

En orientation « céréales et oléoprotéagineux », 46 % des exploitations voient leur EBE progresser par rapport à l'année précédente, seuls 27 % connaissant une progression de plus de 30 % de leur résultat.

Les éleveurs de bovins et d'ovins-caprins ainsi que, dans une moindre mesure, ceux spécialisés dans la production de volailles connaissent des évolutions moins contrastées de leurs résultats d'une année sur l'autre, la proportion de ceux dont les résultats fluctuent de plus ou moins 30% entre deux années dépassant rarement les 30%.

Les différences de taille entre exploitations expliquent également en partie les disparités observées, l'EBE par actif non salarié étant en moyenne plus élevé dans les plus grandes exploitations.

Près d'un quart des exploitations agricoles réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 82 800 € qui correspond au seuil du régime fiscal des micro bénéfices agricoles. Et, une proportion équivalente engrange plus de de 300 000 € de recettes annuelles. L'EBE par Utans s'établit en 2019 à 94 520 € pour ces dernières, soit plus du double de celui des exploitations de taille intermédiaire (entre 82 800 et 300 000 €) et dans un rapport de 1 à 6,5 avec les structures de type « micro » *(Tableau 3)*.

Tableau 3 – Dispersion de l'EBE par Utans en fonction de la taille économique des exploitations

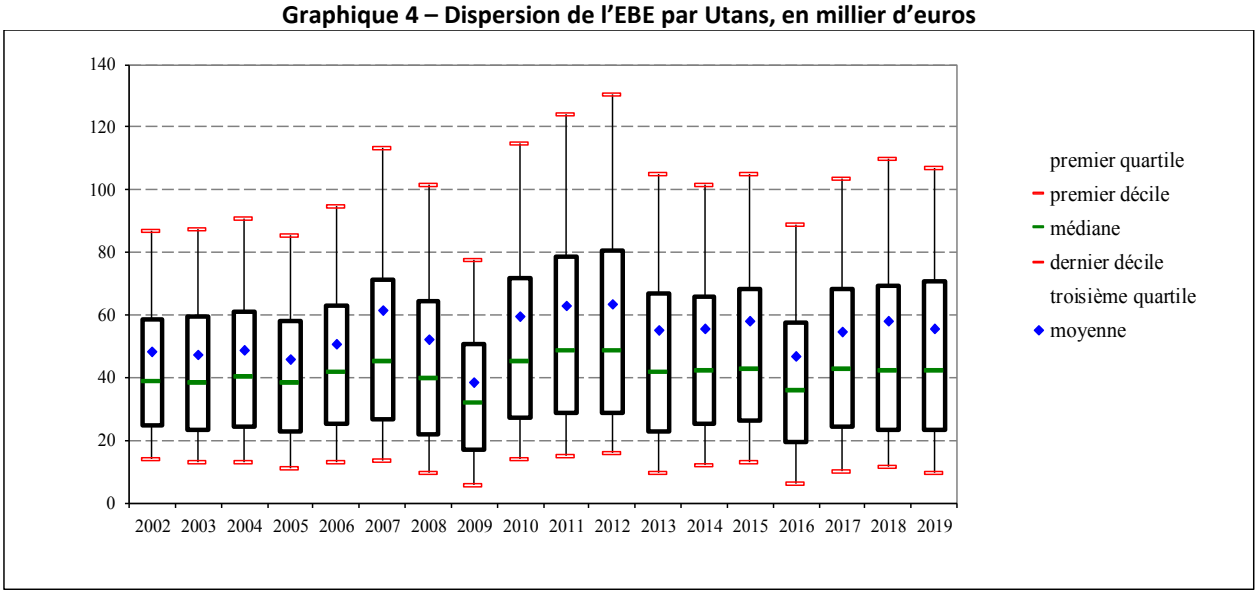
	Taille économique des exploitations en recettes totales[1]							
	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble	
	% exploitations	EBE / UTANS	% exploitations	EBE / UTANS	% exploitations	EBE / UTANS	Nombre exploitations	EBE / UTANS
Céréales et oléoprotéagineux	27,6	13 392	59,6	44 236	12,8	84 316	61 478	43 742
Grandes cultures	7,9	15 819	51,7	46 801	40,4	116 345	20 015	78 760
Maraîchage et horticulture	22,9	13 169	49,5	35 533	27,6	128 776	11 459	59 166
Viticulture	29,0	8 030	48,2	51 481	22,8	145 207	48 658	66 365
Fruits et autres cultures permanentes	34,7	14 327	41,7	38 289	23,5	77 635	6 134	44 262
Bovins lait	7,4	18 755	60,5	46 833	32,1	69 112	40 235	55 211
Bovins viande	33,9	18 362	61,6	39 588	4,5	68 819	35 557	35 911
Ovins, caprins et autres herbivores	39,3	24 799	54,1	40 191	6,6	64 773	10 871	38 179
Porcins, volaille et autres granivores	7,1	22 969	39,1	43 951	53,8	111 188	19 549	84 226
Polyculture, polyélevage	18,3	14 420	53,3	40 575	28,4	77 916	36 606	51 888
Ensemble	**22,2**	**14 480**	**54,2**	**43 858**	**23,5**	**94 527**	**300 115**	**54 722**

1. Taille économique définie par la somme des recettes (production, subventions et produits financiers) :
- pour les Petites, le seuil choisi est le seuil fiscal du micro-BA (fixé à 82 800 €)
- pour les Grandes, il est établi à 300 000 €

Source : SSP-RICA 2019 – champ : France métropolitaine.

La dispersion des résultats a tendance à augmenter en période de hausse des prix et, à l'inverse, à se contracter en phase de baisse des prix. La dispersion s'est ainsi beaucoup accrue entre 2005 et 2007 puis entre 2009 et 2012 *(Graphique 4 et Annexes, Graphique F* pour le RCAI par Utans*)*. Depuis 2013, la dispersion est globalement assez stable, même si 2019 se caractérise par une hausse de 11 % de l'écart interquartile avec la moyenne 2013-2018.

Graphique 4 – Dispersion de l'EBE par Utans, en millier d'euros



Source : SSP-RICA 2002 à 2019 – champ : France métropolitaine.

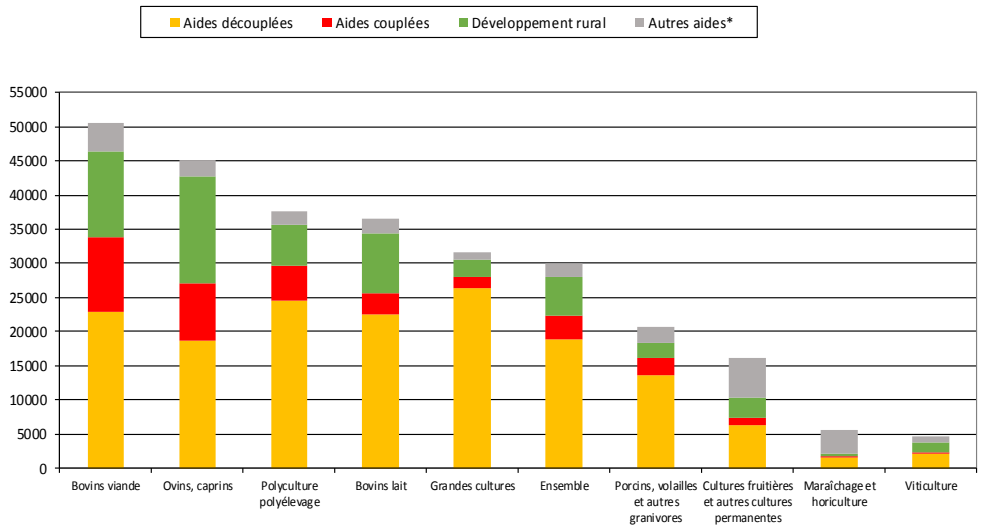
3. Les subventions aux exploitations agricoles en 2019

Outre le verdissement et la réduction des écarts entre les niveaux d'aides par hectare (convergence des droits à paiement de base), l'objectif de la programmation actuelle de la PAC est de rééquilibrer les aides agricoles en faveur de l'élevage et du développement rural (volets relatifs à l'environnement, l'emploi, l'installation de nouveaux agriculteurs et le soutien des territoires ruraux).

L'aide découplée se compose désormais de quatre volets : le paiement de base (adossé à un droit à paiement de base, dit DPB), le paiement vert, le paiement redistributif et le paiement additionnel aux jeunes agriculteurs. Le paiement vert est conditionné au respect de pratiques bénéfiques pour l'environnement, relatives au maintien de prairies permanentes, à la diversification des cultures et au maintien des surfaces d'intérêt écologique (SIE). Paiement de base et paiement vert convergent progressivement et dans les mêmes proportions vers la valeur moyenne nationale afin de réduire les disparités entre agriculteurs. En majorant les 52 premiers hectares de chaque exploitation, le paiement redistributif permet, quant à lui, de soutenir les productions à forte valeur ajoutée ou génératrices d'emplois sur des exploitations de taille inférieure à la moyenne. Les aides couplées ont été complétées par quelques nouvelles aides au profit des élevages (lait, légumineuses fourragères) et de certaines productions ciblées (fruits et légumes pour la transformation).

Le total des aides du 1er pilier (aides découplées et aides couplées) représente les trois quarts du total des subventions perçues par les exploitations (74,4 % en 2019), le reste étant constitué des aides en faveur du développement rural (dites « du 2nd pilier ») et les autres aides (aides de crise, calamités agricoles et autres aides publiques nationales). Les aides couplées animales et végétales représentent quant à elles environ 15,8 % du total des aides du 1er pilier *(Graphique 5)*. Les aides du second pilier comprennent notamment l'Indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) et les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Ces dernières ont pour finalité de soutenir les exploitants qui s'engagent dans des pratiques qui combinent performances économiques et environnementales

Graphique 5 - Nature des subventions d'exploitation moyennes accordées au titre de la campagne 2019



Champ : Ensemble des exploitations (bénéficiaires ou non d'une aide)
** La catégorie "Autres aides" comporte notamment certaines aides de crise, les indemnités au titre des calamités agricoles, l'aide à l'assurance récolte et les autres aides publiques nationales.*
Source : SSP RICA 2019 – champ : France métropolitaine.

En 2019, les exploitations bénéficiaires reçoivent en moyenne 33 510 € d'aides, ce qui représente 13,9 % de leurs produits courants ; ces subventions d'exploitation sont enregistrées ici au titre de la campagne en cours *(Tableau 4, Méthodologie)*. L'ensemble des exploitations spécialisées en grandes cultures (COP et autres cultures industrielles) perçoivent une moyenne de 31 600 € de subventions. La quasi-totalité des éleveurs d'herbivores bénéficient également de subventions en 2019 : 50 500 € en moyenne pour les éleveurs de bovins viande, 46 540 € pour les éleveurs d'ovins-caprins et 36 570 € pour ceux de bovins lait. Contrairement à l'évolution de ces dernières années, on relève une augmentation de 3 % du montant moyen d'aide par bénéficiaire, toutes orientations confondues, qui s'explique par un cumul d'aides plus important par bénéficiaire. En effet, on observe une forte augmentation du nombre de bénéficiaires de certains dispositifs (ICHN, MAE, mesures en faveur de l'agriculture biologique) alors que la proportion globale de bénéficiaires, sur le champ du RICA, demeure globalement stable (90 % en 2018 contre 89,7 % en 2019).

Tableau 4 - Principales caractéristiques des subventions versées aux exploitations agricoles bénéficiaires, par orientation productive, en euros 2019

Orientation technique	Bénéficiaires de subventions	Par bénéficiaire d'au moins une subvention			Par bénéficiaire de l'aide		
		Montants 2019 (en €)	Evol. (%) 19/18	% Produits courants	Paiements uniques (en €)	Aides couplées (en €)	Développement rural (en €)
Bovins viande	100,0%	50 507	8,2%	38,4%	22 908	11 023	14 075
Ovins et caprins	99,3%	46 540	-2,0%	34,6%	19 760	9 026	17 228
Polyculture, polyélevage, autres	98,2%	38 414	4,0%	15,4%	25 444	6 307	9 628
Bovins lait	100,0%	36 569	4,6%	13,8%	22 506	3 084	14 072
Ensemble	**89,7%**	**33 514**	**3,0%**	**13,9%**	**22 488**	**6 086**	**10 234**
Autres grandes cultures	99,0%	31 631	-2,2%	9,6%	26 445	3 774	4 986
Céréales et oléoprotéagineux	100,0%	31 606	1,8%	18,4%	26 293	3 313	5 585
Porcins	88,5%	20 987	-1,0%	2,8%	17 737	3 712	6 974
Volailles	71,1%	19 959	7,9%	5,3%	12 979	4 282	4 869
Fruits et autres cultures permanentes	83,0%	19 439	-11,5%	7,9%	8 855	7 482	7 884
Maraîchage - Horticulture	46,9%	12 052	14,5%	2,7%	5 550	3 198	3 450
Viticulture	60,0%	7 813	0,0%	2,9%	6 784	1 793	4 139

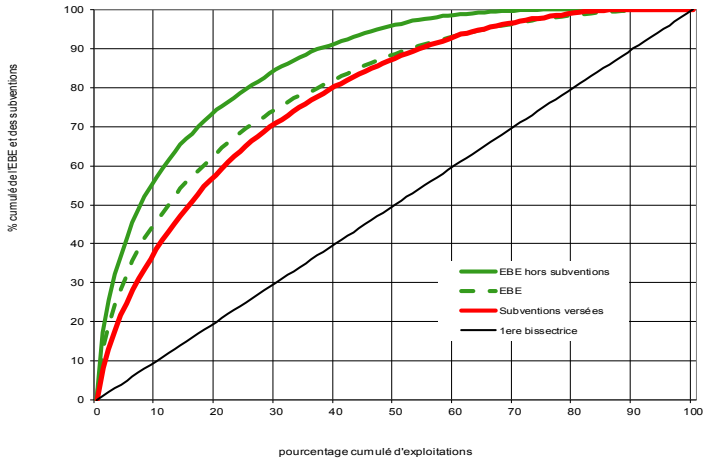
Les subventions d'exploitation sont enregistrées ici au titre de la campagne en cours (Méthodologie)
Source : SSP RICA 2018 et 2019 – champ : France métropolitaine.

Les viticulteurs et les maraîchers-horticulteurs sont bien moins nombreux à bénéficier de subventions : 60 % des exploitations spécialisées en viticulture et 47 % des maraîchers-horticulteurs en perçoivent. Ils sont les moins subventionnés, avec 7 810 € en moyenne pour les premiers et 12 050 € pour les seconds. La contribution des aides au total de leurs produits courants n'est donc respectivement que de 2,9 % et 2,7 %.

Les subventions d'exploitation limitent les disparités de résultats entre les différentes productions. Elles sont réparties de façon plus équilibrée entre exploitations agricoles que l'EBE par Utans hors subventions. Elles ont ainsi

pour effet de réduire globalement les disparités de résultat, la courbe de Lorenz concernée se rapprochant alors de la première bissectrice (Graphique 6). La réduction de la dispersion, consécutive à l'attribution des subventions, s'explique essentiellement par le poids relatif plus important des aides dans les orientations productives à plus faible revenu en moyenne.

Graphique 6 - Mesure de concentration des EBE par Utans, avant et après subventions en 2019



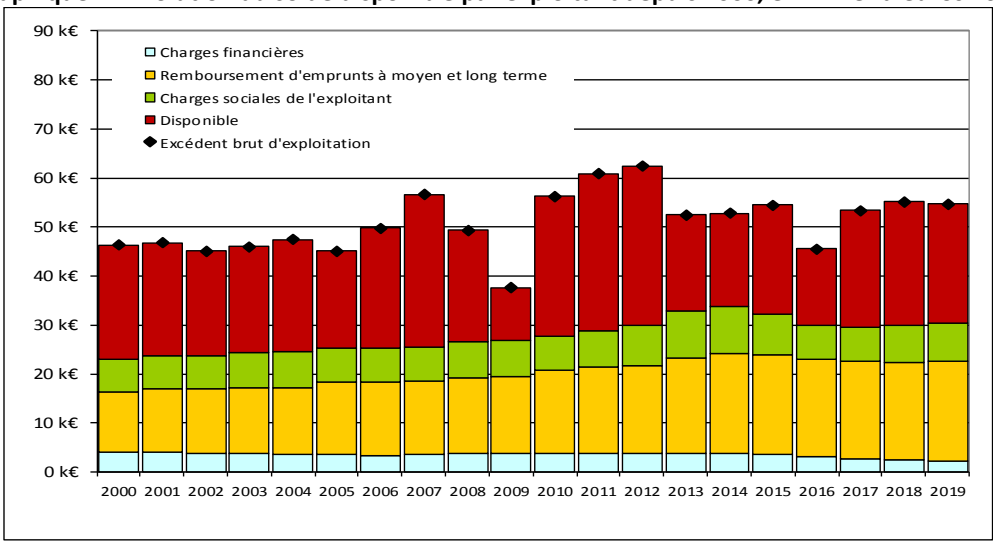
Note de lecture : la courbe de Lorenz permet d'observer la concentration d'une population selon une caractéristique continue, comme ici l'EBE Plus la courbe d'une variable est proche de la première bissectrice, plus la répartition de cette caractéristique est égalitaire. En 2019, 20 % des exploitations agricoles se partagent 57,7 % du total des subventions octroyées.

Source : SSP RICA 2019 – champ : France métropolitaine.

4. La situation financière des exploitations agricoles

Après deux années d'amélioration des résultats économiques, la baisse des résultats 2019 conduit à une diminution des ressources disponibles. Une fois les charges financières, les annuités d'emprunts à moyen et long terme et les cotisations sociales de l'exploitant déduites de l'EBE (*Méthodologie*), le solde disponible par actif non salarié atteint une moyenne 2019 de 24 380 €, valeur en baisse de 4,3 % par rapport à 2018 (*Graphique 7)*. Ce disponible permet de rémunérer l'exploitant et de développer l'exploitation en investissant (autofinancement pouvant être complété par un éventuel recours à l'emprunt).

Graphique 7 - Evolution du solde disponible par exploitant depuis 2000, en millier d'euros 2019



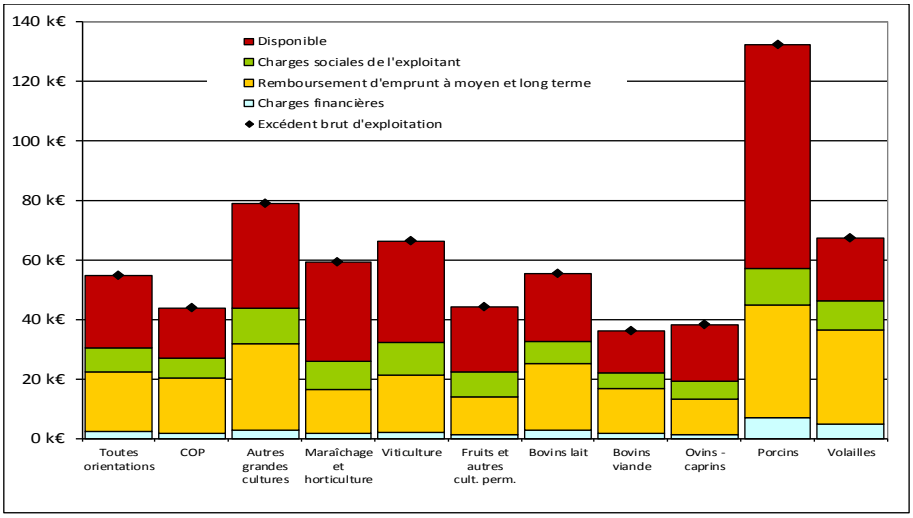
Le disponible correspond à l'EBE auquel on ôte les remboursements d'emprunts à moyen et long terme, les charges financières et les cotisations sociales exploitant. Il est rapporté ici au nombre d'unités de travail annuel non salarié (Utans).
Les séries sont calculées sur échantillons complets d'exploitations par année et valorisées en euros 2019 (Méthodologie).

Source : SSP RICA 2000 à 2019 – champ : France métropolitaine.

Après avoir tendanciellement augmenté depuis le début des années 2000, les remboursements d'emprunts à moyen et long terme s'établissent à 20 230 € en 2019 par exploitant (+2,4 % par rapport à 2018), et tendent plutôt à se stabiliser depuis 2014. Avec 7 850 € en moyenne, les charges sociales de l'exploitant augmentent par rapport à 2018 (+6 %). Cela s'explique par la substitution des revenus 2015 par les revenus légèrement plus élevés de 2018 dans le calcul des charges 2019 (qui, pour mémoire, est fondé sur la moyenne des revenus des trois années précédentes).

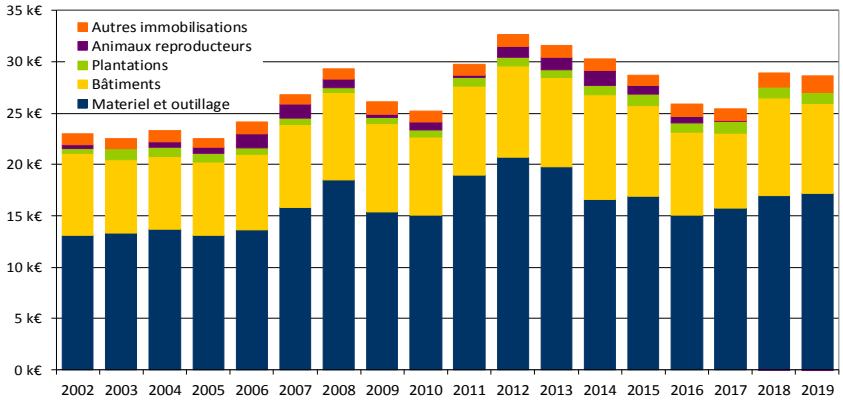
Le disponible varie fortement selon les productions, en lien avec la situation conjoncturelle et les caractéristiques structurelles propres à chaque orientation productive. 2019 est une année très favorable pour les éleveurs porcins qui dégagent en 2019 un disponible moyen de 75 300 € (contre 1 400 € en 2018). Avec la chute de leurs résultats, les viticulteurs voient par contre leur disponible se réduire de 35 % : 34 370 € en 2019 contre 53 300 € l'année précédente *(Graphique 8).*

Graphique 8 – Solde disponible par exploitant en 2019, par orientation productive



Source : SSP RICA 2019 – champ : France métropolitaine.

Graphique 9 - Evolution des postes d'investissement depuis 2002, en euros 2019



Source : SSP RICA 2000 à 2019 – champ : France métropolitaine.

Toutes orientations confondues, les prélèvements privés, nets des cotisations sociales de l'exploitant, s'établissent à 27 700 € en moyenne par exploitant. Ils sont en léger recul par rapport à 2018 (- 1 %). Les élevages porcins augmentent leurs prélèvements privés de 39 % et les exploitations fruitières de 28 %, tandis que les éleveurs d'ovins - caprins et de bovins viande les réduisent respectivement de 18 % et de 14 %. Après une hausse en 2018 venue briser une dynamique décroissante, les investissements de 2019 amorcent une nouvelle baisse *(Graphique 9)*. Ils sont proches de ceux observés en 2015, tout en restant inférieurs à ceux de la période 2011-2015 (30 200 € en moyenne) et supérieurs à ceux de 2002-2006 (moyenne de 22 800 €). En 2019, les acquisitions corporelles (hors foncier) s'élèvent à 36 430 € (+18,1 % par rapport à 2018) tandis que les cessions de biens immobilisés s'établissent à 7 800 € (+14,1 %). Le montant moyen de l'investissement des exploitations (acquisitions diminuées des cessions) s'élève donc à 28 530 € (-0,18 % par rapport à 2018).

La très légère baisse des investissements par rapport à 2018 s'explique essentiellement par celle des investissements en bâtiments (- 7,7 %) qui n'est que partiellement compensée par la hausse de ceux en matériel et outillage (+ 1,3 %). Ces derniers demeurent le premier poste d'investissement de l'ensemble des exploitations agricoles (60 % en moyenne) devant ceux concernant les bâtiments[1] (31 %). En revanche, dans tous les types d'élevage, les exploitants diminuent légèrement leurs investissements en animaux reproducteurs (-100 € en moyenne en 2019). Les investissements 2019 en plantations sont globalement stables par rapport à 2018 dans la

[1] *Poste d'investissement concernant en fait toutes les constructions, ce qui inclut, au-delà des bâtiments, les installations spécialisées qui leur sont liées fonctionnellement (stabulations libres, salles de traite, silos, installations frigorifiques, tunnels, ...).*

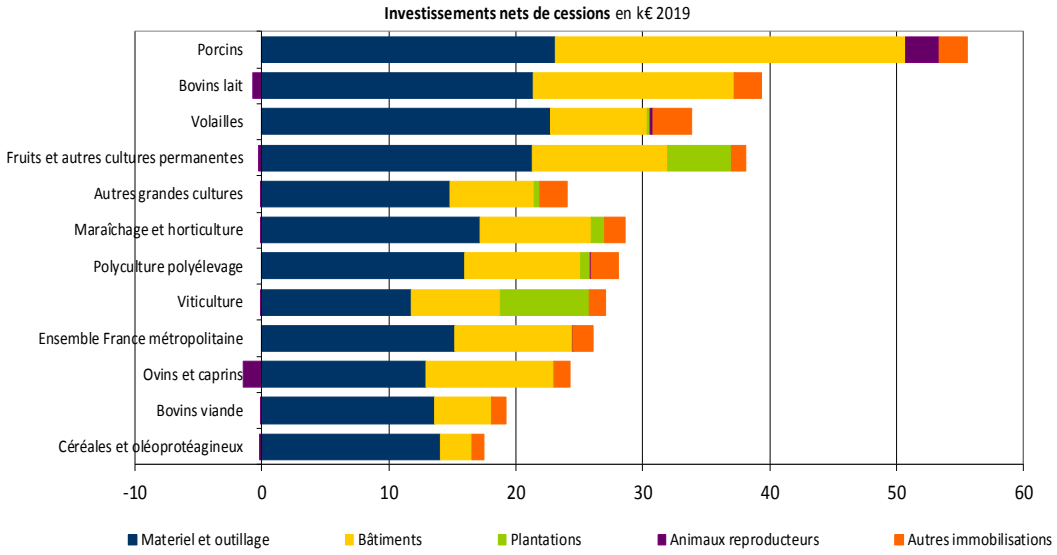
plupart des exploitations à orientation végétale.

Le secteur des cultures industrielles (autres que COP) est celui qui a le plus réduit son niveau moyen d'investissement (-15,4 % par rapport à 2018). Le niveau moyen d'investissement a également fortement diminué dans les exploitations viticoles (-9,7 %). A l'inverse, les élevages bovins sont les seuls à avoir plus investi en 2019 qu'en 2018 (+8,1 % en bovins lait et +2,5 % en bovins viande).

En valeur, ce sont les élevages porcins qui affichent en 2019 le plus haut niveau d'investissement (60 940 €), loin devant les élevages laitiers de bovins (35 320 €). A l'opposé, les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux ont en 2019 (comme en 2018) le niveau d'investissement le plus faible de toutes les orientations productives (17 500 €).

Au-delà du niveau d'investissement, la composition des investissements dépend également beaucoup de l'orientation technique des exploitations agricoles. Ainsi, les investissements de la filière porcine portent en 2019 davantage sur les bâtiments (50 % du total des investissements hors foncier) que sur le matériel et l'outillage (42 % de l'ensemble). Les investissements des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux portent essentiellement sur le matériel et outillage (81 % du total des investissements). En viticulture et en production de fruits et autres cultures permanentes, les investissements en plantations sont logiquement plus importants : ils représentent respectivement 26 % et 15 % de leurs investissements en 2019 *(Graphique 10)*.

Graphique 10 - Niveaux d'investissement en euros par poste en 2019, selon l'orientation productive



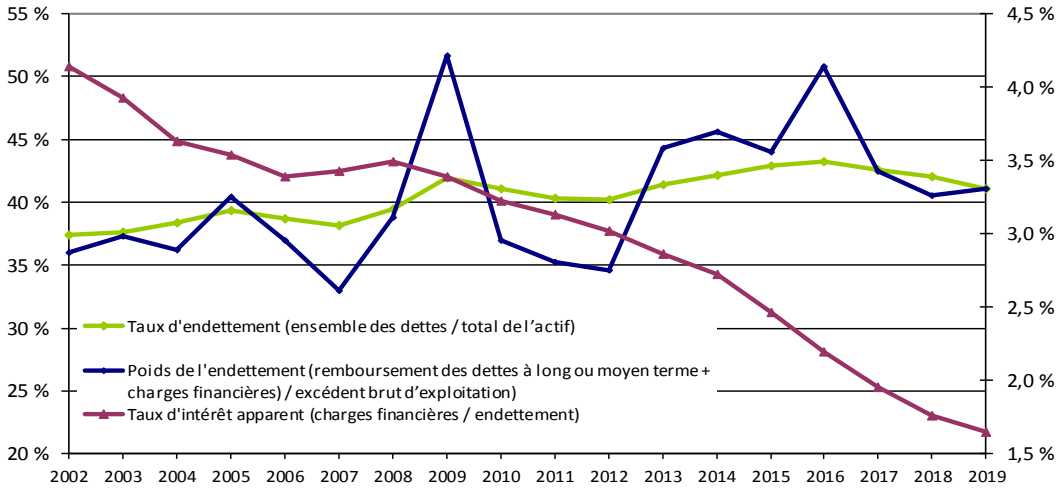
Source : SSP RICA 2019 – champ : France métropolitaine.

En 2019, on constate une poursuite de la baisse du taux d'endettement moyen des exploitations agricoles françaises. L'endettement total des exploitations s'élève en moyenne à 187 900 €. La baisse observée depuis 2015 se poursuit donc (-0,6 % par rapport à 2018), alors que l'endettement avait tendanciellement augmenté au début des années 2000. Le taux d'endettement (rapport des dettes sur le total de l'actif) s'établit à 41,1 % *(Graphique 11)*. Il confirme ainsi la diminution entamée depuis 2016.

Pour autant, avec la baisse globale des résultats en 2019, le poids de l'endettement dans l'EBE (charge de la dette, soit la somme du remboursement des emprunts à long ou moyen terme et des charges financières, rapportée à l'excédent brut d'exploitation) augmente toutes orientations productives confondues : +1,2 point par rapport à 2018. Les maraîchers-horticulteurs présentent en 2019 le poids d'endettement le plus faible (28 %). Les élevages avicoles voient en revanche le poids de leur endettement augmenter de 8 points par rapport à l'année précédente pour s'établir à 54 % en 2019.

En parallèle, la baisse des taux d'intérêts apparents, liée aux mesures de bonifications d'intérêts et à l'évolution des taux proposés par les banques ces dernières années, se poursuit et permet de contenir les charges financières à 3 100 € en moyenne (-8,6 % par rapport à 2018). Le niveau moyen de ce taux apparent s'établit en 2019 à 1,6 %. Il est en baisse constante depuis 2008 (-1,8 point).

Graphique 11 – Ratios d'endettement et taux d'intérêt apparent des exploitations agricoles depuis 2002

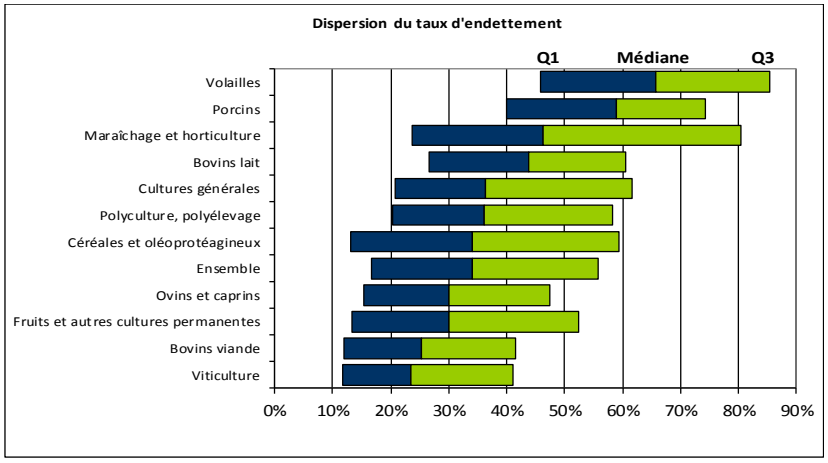


**Séries calculées sur échantillons complets d'exploitations par année - en euros 2019 (Méthodologie)*
Source : SSP RICA 2019 – champ : France métropolitaine.

Toutes orientations confondues, la légère baisse du montant moyen de l'endettement s'explique notamment par le moindre endettement des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (127 270 €, soit -7,1 % par rapport à 2018) et en autres grandes cultures (238 900 €, soit -4,2 % par rapport à 2018). Le montant moyen de dettes des élevages porcins diminue en 2019 pour atteindre 437 400 € (-5,4 % par rapport à 2018). Il reste néanmoins le plus élevé de toutes les orientations productives avec un taux d'endettement s'établissant à 60 %. Les élevages de volailles et de bovins lait affichent également des montants moyens de dettes élevés (respectivement de 281 000 € et de 242 660 €), le premier baissant de 3,4 % entre 2018 et 2019 alors que le second a augmenté de 1 % sur la même période. On note l'évolution marquée du total des dettes des exploitations viticoles (+4,8 %) consécutive à une année difficile pour le secteur (montant moyen de dettes atteignant 198 470 €). En 2019, les éleveurs d'ovins-caprins conservent le niveau moyen de dette le plus faible avec une moyenne de 108 630 € (-0,1 % par rapport à 2018).

La dispersion des taux d'endettement reste forte au sein de chaque orientation productive *(Graphique 12).* Un quart des exploitations céréalières a des dettes représentant plus de 59 % de leur actif en 2019 alors qu'un autre quart affiche des dettes ne dépassant pas 13 % de l'actif. Cette dispersion est encore plus marquée pour l'ensemble des exploitations maraîchères et horticoles : un quart de ces structures ont des dettes à hauteur de 80 % de leurs actifs alors que, pour un autre quart, ce ratio ne dépasse pas 24 %. Dans les élevages de bovins viande et en viticulture, les taux d'endettement demeurent a contrario faiblement dispersés (écart interquartile de 29 points seulement pour les deux OTEX).

Graphique 12 – Indicateur de dispersion du taux d'endettement en 2019, par orientation productive



Source : SSP RICA 2019 – champ : France métropolitaine.

Le bilan décrit la situation patrimoniale de l'exploitation à la clôture de l'exercice. L'actif, à gauche, décline le patrimoine de l'exploitation et présente les moyens mis en œuvre pour exercer son activité. Il comprend les actifs

immobilisés, qui sont les biens nécessaires au processus productif, tels que les terres, les bâtiments, les matériels ou les animaux reproducteurs. Il présente également les actifs circulants, essentiellement l'ensemble des biens et créances résultant du processus de production, y compris les stocks. Le passif, à droite, décrit les ressources mobilisées par l'exploitation pour financer l'actif, l'endettement constituant la contribution des partenaires extérieurs et les capitaux propres celle de l'exploitant.

La structure des bilans est conditionnée en grande partie par le processus de production. Elle varie donc sensiblement d'une orientation à l'autre. En 2019, la valeur totale de l'actif d'une exploitation agricole toutes orientations confondues s'établit à 457 100 € *(Graphique 13)*. Elle est composée à 58 % d'immobilisations et à 42 % d'actifs circulants. Dans les exploitations d'élevages bovins, le niveau des immobilisations est relativement élevé (70 % en bovins lait et 69 % en bovins viande) et s'explique par la prise en compte des animaux reproducteurs en plus des bâtiments et matériels nécessaires à ce type d'activité. Les immobilisations ne représentent que 39 % en viticulture, avec toutefois une part significative en plantations (19 % du total de l'actif immobilisé) *(Annexes, Graphique B)*.

La structure de l'actif circulant est également variable selon les orientations. Les systèmes viticoles se caractérisent par l'importance de leurs stocks en cours de vinification (70 % du total de leurs actifs circulants). Dans les élevages bovins viande, la majeure partie des stocks est constituée par les animaux non reproducteurs, qui représentent jusqu'à 58 % de l'actif circulant.

Toutes orientations confondues, les actifs sont financés à hauteur de 59 % par des capitaux propres et de 41 % par des dettes. Avec 123 400 € en moyenne, les emprunts à long et moyen terme représentent 66 % de la dette totale. L'importance des capitaux propres est aussi conditionnée par le processus de production. Les exploitations viticoles, qui doivent financer leurs stocks de vin, assurent largement le financement de leur activité sur capitaux propres (69 %). Il en est de même pour les élevages bovins (lait et viande). À l'inverse, dans les orientations maraîchage, horticulture, volailles et porcs, le cycle de production plus court ne s'accompagne pas d'une part de financement sur capitaux propres aussi importante (38 % en élevages porcins et 45 % en maraîchage-horticulture).

Graphique 13 – Bilan à la clôture de l'exercice 2019, pour l'ensemble des exploitations, toutes orientations confondues

Détail de l'actif	Clôture en k€	Δ Clôture - Ouverture en k€	Δ Clôture - Ouverture %
Actif immobilisé 58%	**265,1**	**3,4**	**1,3%**
Terrain	44,5	1,3	3,1%
Aménagts, construct. et install. spécialisées	69,9	0,7	1,0%
Matériel	72,7	0,5	0,7%
Plantations	9,5	0,2	2,6%
Animaux reproducteurs	44,8	-0,1	-0,2%
Autres immobilisations	23,7	0,8	3,4%
Actifs circulants 42%	**190,1**	**5,2**	**2,8%**
Stocks	103,8	0,2	0,2%
Valeurs réalisables	45,5	1,5	3,4%
Valeurs disponibles	40,8	3,4	9,1%
Régularisation actif	**1,9**	**0,1**	**3,9%**
Total actif	**457,1**	**8,7**	**1,9%**

Immobilisations — Capitaux permanents — FR — BFR — A. Circulant — P. Circul.

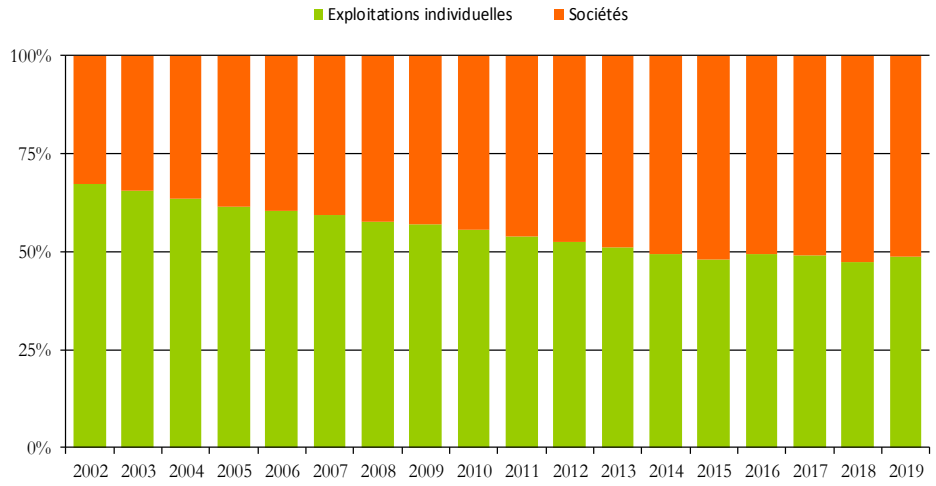
Détail du passif	Clôture en k€	Δ Clôture - Ouverture en k€	Δ Clôture - Ouverture %
Capitaux propres 59%	**269,0**	**9,8**	**+3,8%**
Capital individuel initial	188,0	0,0	+0,0%
Variation du capital initial	71,5	9,5	+15,3%
Subventions d'investissement	9,5	0,3	+3,7%
Dettes 41%	**187,9**	**-1,1**	**-0,6%**
Dettes à long ou moyen terme	123,4	0,8	+0,6%
Emprunts à court terme	6,1	-0,3	-4,4%
Autres dettes financ. à - 1 an	10,6	-0,4	-3,3%
Dettes auprès de tiers	47,8	-1,3	-2,5%
Régularisation passif	**0,2**	**0,0**	**+5,4%**
Total passif	**457,1**	**8,7**	**+1,9%**

Note de lecture : En moyenne, toutes orientations confondues, à la clôture du bilan de 2019, l'actif total s'élève à 457 100 €, en hausse de 8 700 € (+1,9 %) par rapport à sa valeur lors de l'ouverture de l'exercice comptable

Source : SSP RICA 2019 – champ : France métropolitaine.

Depuis 40 ans, l'effectif des exploitations individuelles ne cesse de diminuer et le nombre d'exploitations agricoles de forme sociétaire croit. Ces dernières facilitent en effet l'association entre exploitants et permettent la séparation entre patrimoine privé et professionnel. Ainsi, en 2014, les exploitations sociétaires ont pour la première fois dépassé en nombre les structures individuelles. Depuis, un équilibre s'est instauré avec une certaine stabilité des effectifs dans des proportions quasi-équivalentes. En 2019 les formes sociétaires représentent 51 % des exploitations de France métropolitaine *(Graphique 14)*.

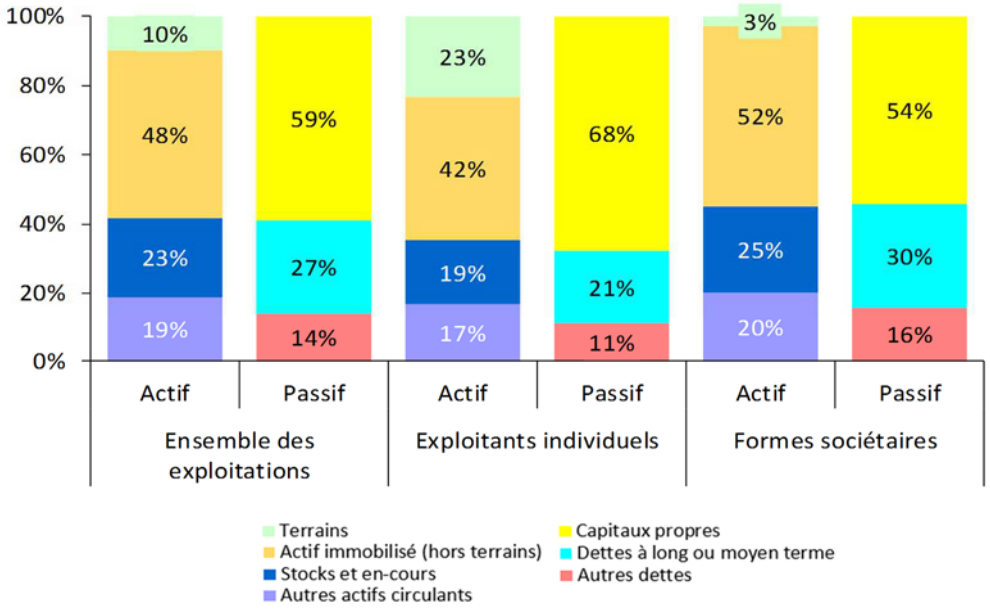
Graphique 14 – Evolution de la répartition des exploitations agricoles par statut juridique



Source : SSP RICA 2002 à 2019 – champ : France métropolitaine.

En moyenne et toutes formes juridiques confondues, les terres représentent 10 % du total de l'actif des exploitations agricoles de 2019, soit 17 % des immobilisations totales contre 36 % en 1990. Cette part est toutefois très variable selon la forme juridique *(Graphique 15)*. Dans les sociétés, les terres sont en effet le plus souvent sorties de l'actif de l'exploitation pour être affectées au patrimoine personnel de l'exploitant, qui peut ainsi les louer à l'exploitation. Les terrains ne constituent que 3 % de l'actif des exploitations en formes sociétaires contre 23 % de celui des structures individuelles. Mécaniquement, la constitution du passif est également différente selon la forme juridique. La présence d'importantes immobilisations en terrains a pour contrepartie des capitaux propres plus élevés pour les exploitants individuels (68 % du total du passif, contre 54 % pour les formes sociétaires). Les dettes de moyen et long terme sont également différemment réparties dans la structure du passif des exploitations : elles représentent 30 % du passif des formes sociétaires contre seulement 21 % pour les individuelles.

Graphique 15 - Détail du bilan des exploitations agricoles selon leur forme juridique en 2019



Source : SSP RICA 2019 – champ : France métropolitaine.

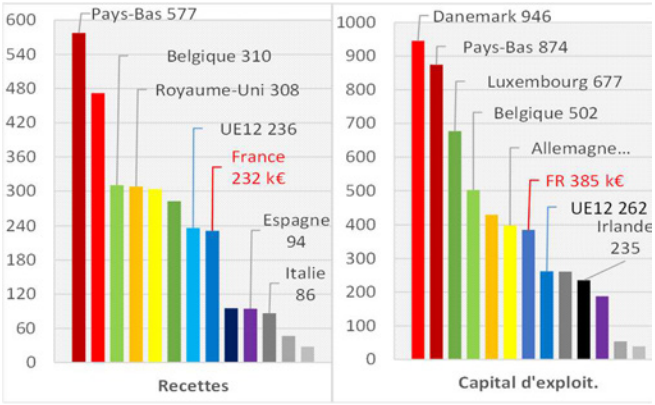
5. Les résultats économiques des exploitations agricoles européennes en 2018

Après consolidation par la Commission européenne des RICA nationaux au cours du premier semestre 2020, les données 2018 ont été publiées fin août 2020. L'échantillon européen compte 80 000 exploitations, qui représentent au total 4 600 000 exploitations.

Le SSP a publié en novembre 2020, dans la collection Agreste Chiffres et données, les Principaux résultats 2018 du RICA Europe des exploitations agricoles de l'Union européenne à 12 (Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Irlande, Danemark, Grèce, Espagne et Portugal).

L'exploitation agricole française moyenne, toutes orientations confondues, est de taille économique proche de celle de la ferme européenne moyenne.

Graphique 16 – Taille économique des exploitations européennes en 2018



Source : DG AGRI, FADN 2020 – Exercice 2018

Les exploitations françaises emploient en moyenne 2 personnes en équivalent temps plein annuel dont 0,6 salarié contre respectivement 1,8 et 0,6 pour la moyenne UE et 2,8 et 1,4 aux Pays-Bas. Le niveau des salaires payés par salarié équivalent temps plein (ETP) par les exploitations françaises est supérieur de près de 40 % à celui des fermes espagnoles mais inférieur de plus de 30 % à celui des fermes aux Pays-Bas (*Graphique 17*).

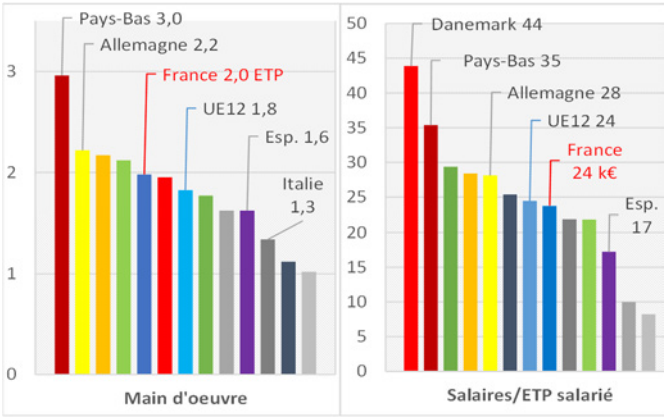
En moyenne, les subventions publiques représentent 11,7 % des recettes des exploitations européennes. Elles ne pèsent que 3 % pour les fermes néerlandaises, s'élèvent à 12 % en France et atteignent près de 20 % en Irlande et au Luxembourg, et 24 % en Grèce. En dépit d'un niveau de salaires par ETP plus élevé de 18 %, les exploitations allemandes dégagent un bénéfice brut supérieur par actif non salarié de près de 17 %.

Le revenu brut par exploitant français se situe entre ceux des pays méditerranéens et ceux du nord de l'Europe : globalement, avec des tailles économiques moyennes tant en termes d'activité qu'en capital, les exploitations françaises procurent aux exploitants le revenu brut le plus élevé des pays méditerranéens mais qui est inférieur à celui des voisins allemands, britanniques, et surtout néerlandais et danois (*Graphique 18*).

En 2018, le total de ses recettes (aides incluses) s'élevait à 231 600 € pour une moyenne européenne à 236 200 €. En comparaison, la ferme française est 2,5 fois plus grande que la ferme espagnole et 2,5 fois plus petite que l'exploitation néerlandaise (*Graphique 16*).

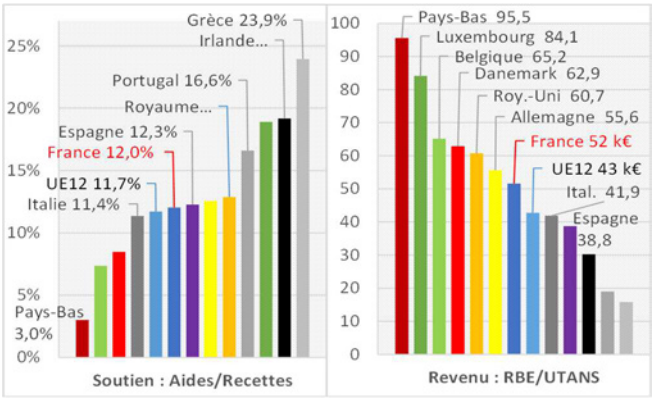
Son capital d'exploitation est de 385 300 €, un niveau proche de celui de la ferme allemande. Les fermes néerlandaises engagent pour leur part en moyenne plus de 900 000 € (hors foncier) avec le même nombre d'actif non salarié (1,4).

Graphique 17 – Main-d'œuvre et salaires



Source : DG AGRI, FADN 2020 – Exercice 2018

Graphique 18 – Soutien et revenu brut par exploitant



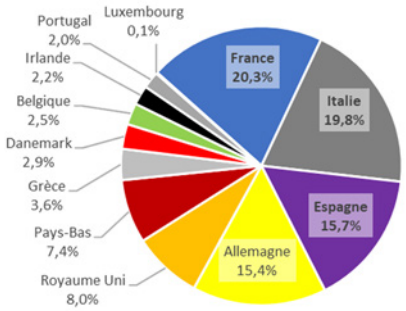
Source : DG AGRI, FADN 2020 – Exercice 2018

Les écarts entre pays observés à travers ces comparaisons peuvent s'expliquer par de multiples facteurs et notamment par une diversité des productions plus ou moins marquées d'un pays à l'autre, ou des différences structurelles d'organisation, situations conjoncturelles contrastées…

La valeur ajoutée brute d'exploitation (subventions incluses) moyenne est extrêmement variable d'un Etat membre à l'autre (*Tableau 5*) et selon les filières. L'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la France représentent à eux seuls 71 % de la valeur ajoutée agricole de l'UE à 12 : ils présentent tous une valeur ajoutée agricole totale supérieure à 20 milliards d'euros en 2018.

Tableau 5 – Présentation des valeurs ajoutées brutes d'exploitation 2018, toutes Otex confondues

	Exploitations	Valeur ajoutée
France	**296 730**	**100 571**
Italie	**559 540**	**52 103**
Espagne	**434 500**	**53 138**
Allemagne	**179 750**	**126 086**
Royaume Uni	100 770	116 629
Pays-Bas	46 710	232 290
Grèce	336 790	15 751
Danemark	26 090	161 772
Belgique	28 230	130 272
Irlande	93 170	35 372
Portugal	106 580	26 910
Luxembourg	1 410	138 955
UE à 12	***2 210 270***	***66 469***



Source : DG AGRI, FADN 2020 – Exercice 2018

Bien évidemment, ces quatre pays présentent des caractéristiques agricoles structurellement différentes. Ainsi, on observe des proportions variables d'un Etat membre à l'autre dans la répartition des exploitations par Otex (*Tableau 6*). A l'exception de l'Allemagne présentant de nombreux élevages en bovins lait (29 %), on observe dans les trois autres pays une proportion plus importante d'exploitations spécialisées en grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux, cultures industrielles…). L'Italie et l'Espagne sont marquées par une plus forte proportion de structures de productions fruitières (respectivement 11 et 14 %). Le ratio des entreprises viticoles est notablement plus important en France et en Italie (16 %).

Tableau 6 – Répartition des exploitations et de la valeur ajoutée par Otex en 2018

Orientations techniques		UE à 12		France		Italie		Espagne		Allemagne	
		Exploit.	VA[(1)]	Exploit.	VA	Exploit.	VA	Exploit.	VA	Exploit.	VA
Cultures	%	**49,9%**	**54,4%**	**51,3%**	**58,5%**	**64,1%**	**65,2%**	**58,7%**	**65,5%**	**34,7%**	**37,1%**
Grandes cultures	%	28,3%	25,9%	29,2%	25,5%	34,7%	26,7%	29,6%	25,9%	25,5%	25,6%
Viticulture	%	9,3%	11,3%	16,0%	24,7%	15,8%	19,1%	9,1%	8,9%	4,2%	4,0%
Horticulture et maraîchage	%	3,9%	10,7%	3,9%	5,7%	2,8%	9,8%	5,8%	13,1%	3,3%	6,0%
Fruits	%	8,4%	6,6%	2,1%	2,6%	10,7%	9,7%	14,3%	17,6%	1,7%	1,5%
Élevages	%	**31,1%**	**37,0%**	**36,6%**	**29,7%**	**17,8%**	**30,6%**	**23,4%**	**30,6%**	**51,2%**	**46,7%**
Bovins lait	%	8,8%	17,2%	13,4%	13,4%	5,5%	13,8%	3,2%	5,1%	28,6%	30,1%
Bovins viande	%	11,2%	7,2%	14,0%	8,7%	5,5%	5,6%	8,7%	7,3%	11,7%	5,1%
Autres herbivores	%	7,9%	4,8%	4,1%	2,4%	5,5%	4,5%	7,6%	8,6%	2,2%	1,5%
Granivores	%	3,2%	7,9%	5,2%	5,3%	1,3%	6,7%	3,9%	9,7%	8,7%	10,0%
Polyculture Polyélevage	%	**7,0%**	**8,5%**	**11,7%**	**11,8%**	**4,3%**	**4,2%**	**3,2%**	**3,9%**	**13,6%**	**16,2%**

Source : DG AGRI, FADN 2020 – Exercice 2018

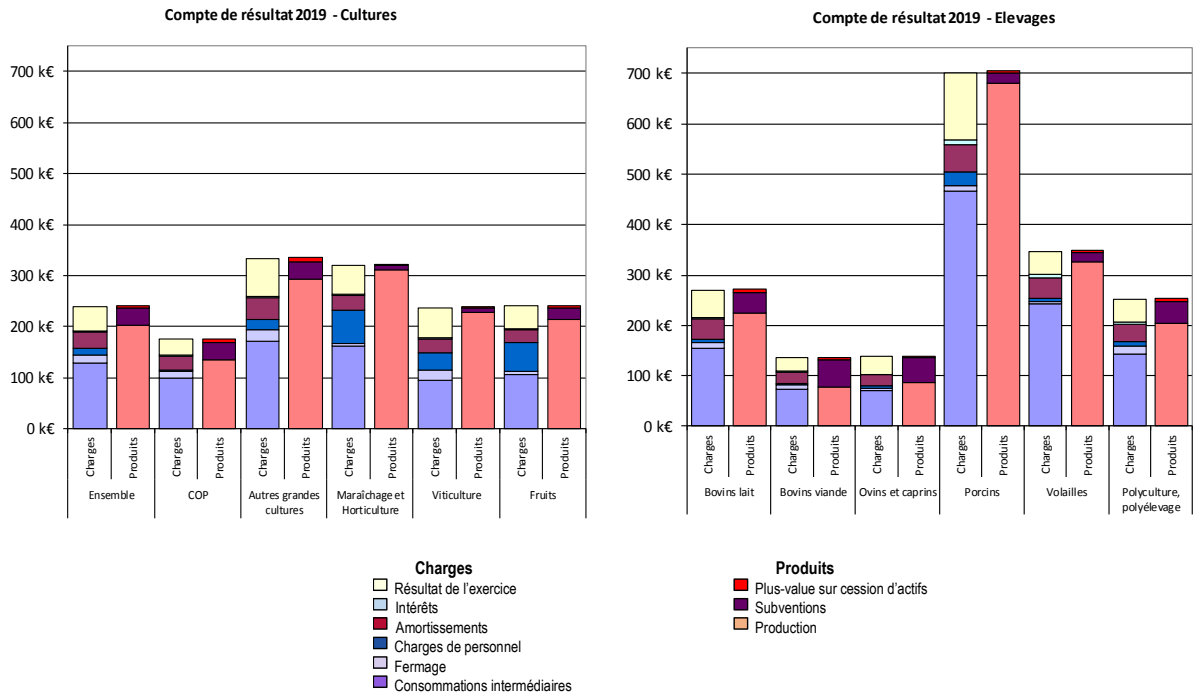
(1) somme de la valeur ajoutée comptable (production – consommations intermédiaires) et des subventions d'exploitation.

L'étude de la distribution par OTEX de la valeur ajoutée brute d'exploitation confirme bien la place prépondérante des exploitations spécialisées en grandes cultures au sein des Etats membres de l'UE à 12 : elles réalisent 26 % de la valeur ajoutée agricole européenne en 2018. Le poids des grandes cultures est à ce titre équivalent au sein des quatre pays (autour du quart de la valeur ajoutée agricole nationale). Au-delà de ce constat, les distributions nationales font ressortir des profils distincts (*Tableau 6*) :

- l'Allemagne confirme une orientation marquée vers les productions en bovins lait (30 % de la valeur nationale) avec, dans une moindre mesure, une place relativement plus importante des structures en polyculture-polyélevage par rapport au reste de l'UE ;
- l'Italie présente ici un profil très proche de la moyenne de l'ensemble de l'UE à 12 avec une place un peu plus importante tout de même pour la viticulture et les productions fruitières (respectivement 19 % et 10 %). Elle se distingue avec une contribution proportionnellement forte des élevages en bovins lait : en 2018, 14 % de la valeur ajoutée agricole italienne est produite par 5 % de ses exploitations.
- la place des productions fruitières (18 % de la valeur ajoutée agricole espagnole, soit un écart de 10 points avec la moyenne européenne) caractérise la répartition de valeur ajoutée agricole de l'Espagne ;
- de son côté, la France tire profit de ses productions viticoles qui produisent autant de valeur ajoutée que les grandes cultures (25 %) avec près de deux fois moins d'exploitations.

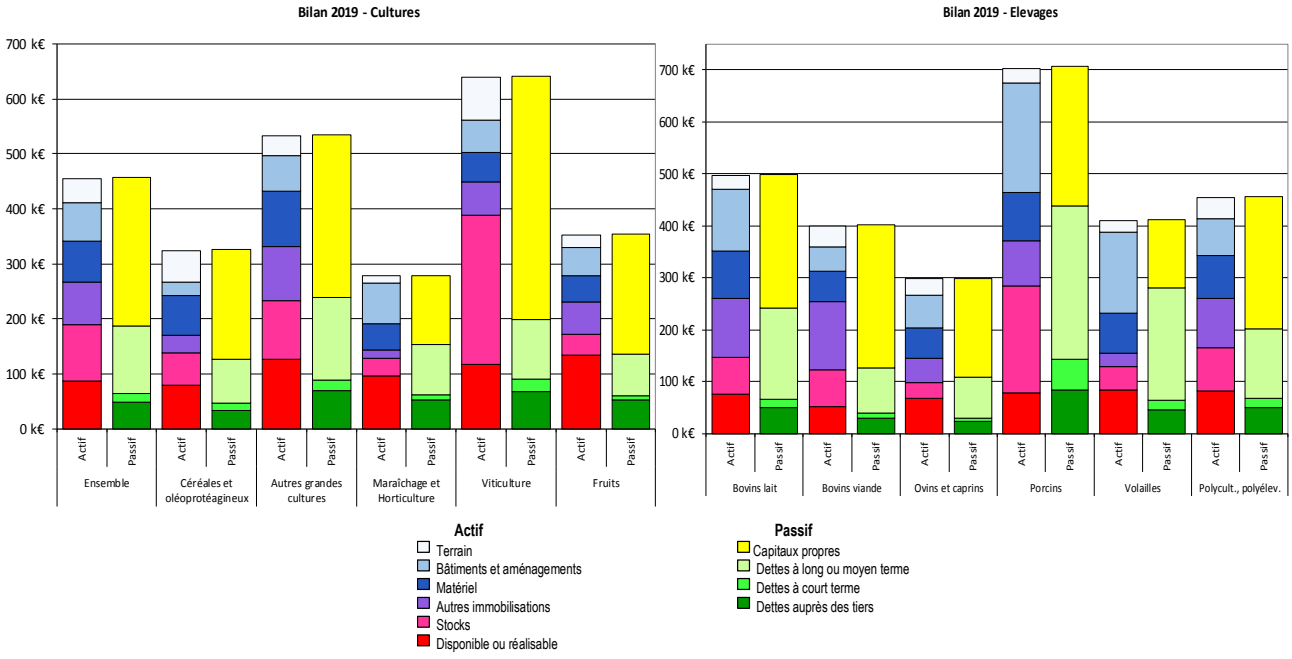
Annexes

Graphique A - Comptes de résultat 2019



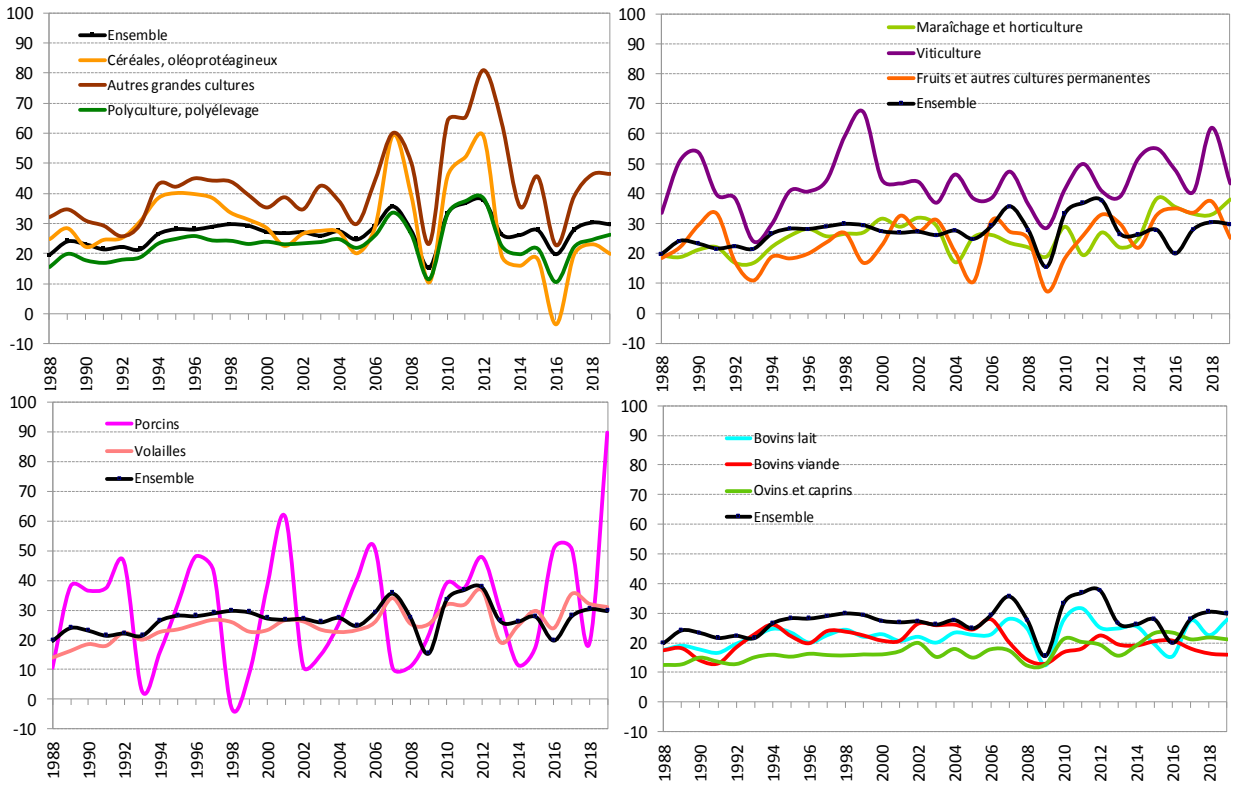
Source : SSP-RICA 2019 – champ : France métropolitaine.

Graphique B - Bilans 2019



Source : SSP-RICA 2019 – champ : France métropolitaine.

Graphique C - Evolution du RCAI par Utans par orientation productive, en millier d'euros 2019 *

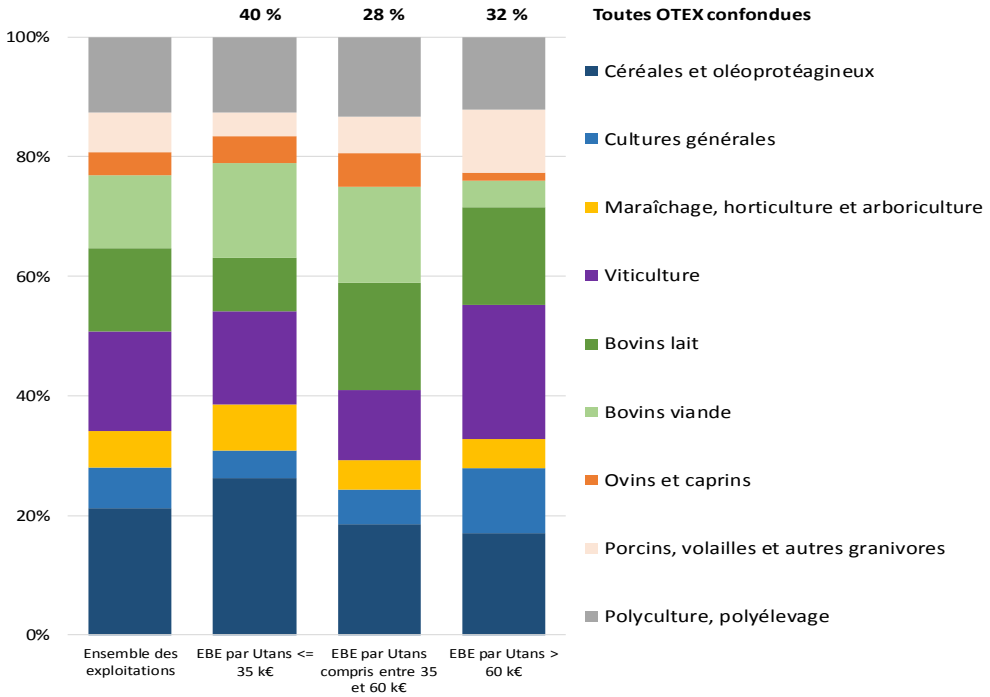


**Evolutions calculées en euros constants de 2019 sur des échantillons complets d'exploitations par année (Méthodologie)*

Source : SSP RICA 1988 à 2019 – champ : France métropolitaine.

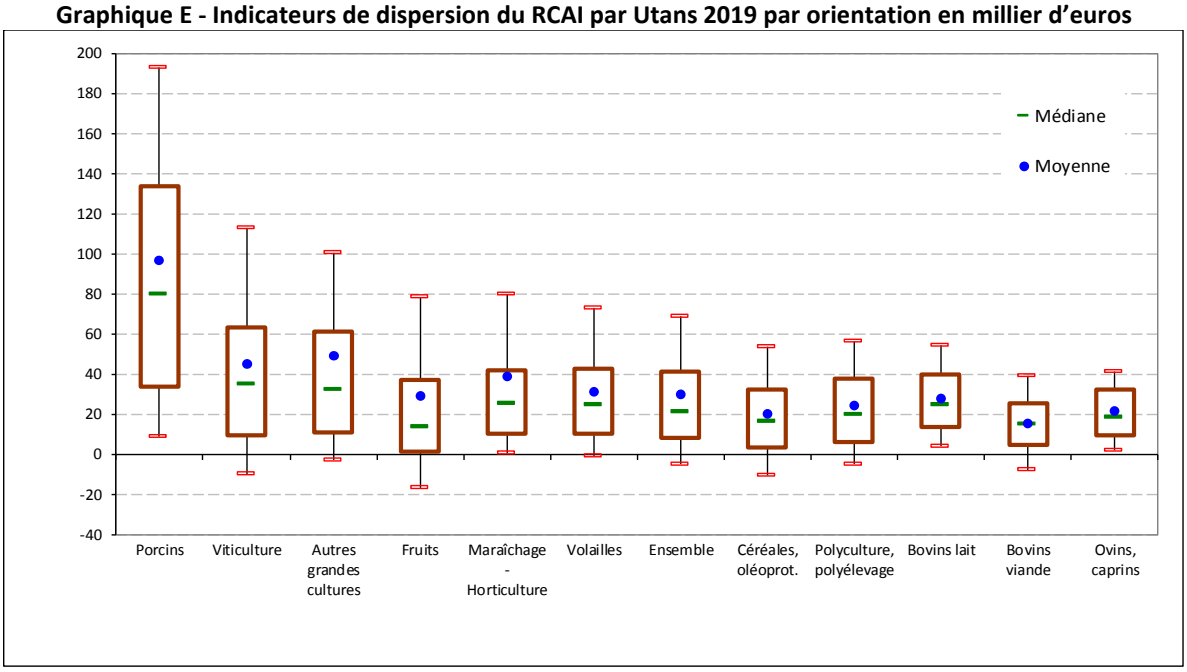
Graphique D - Contribution des orientations productives en 2019 aux classes d'EBE par Utans

(en % du total de la classe)



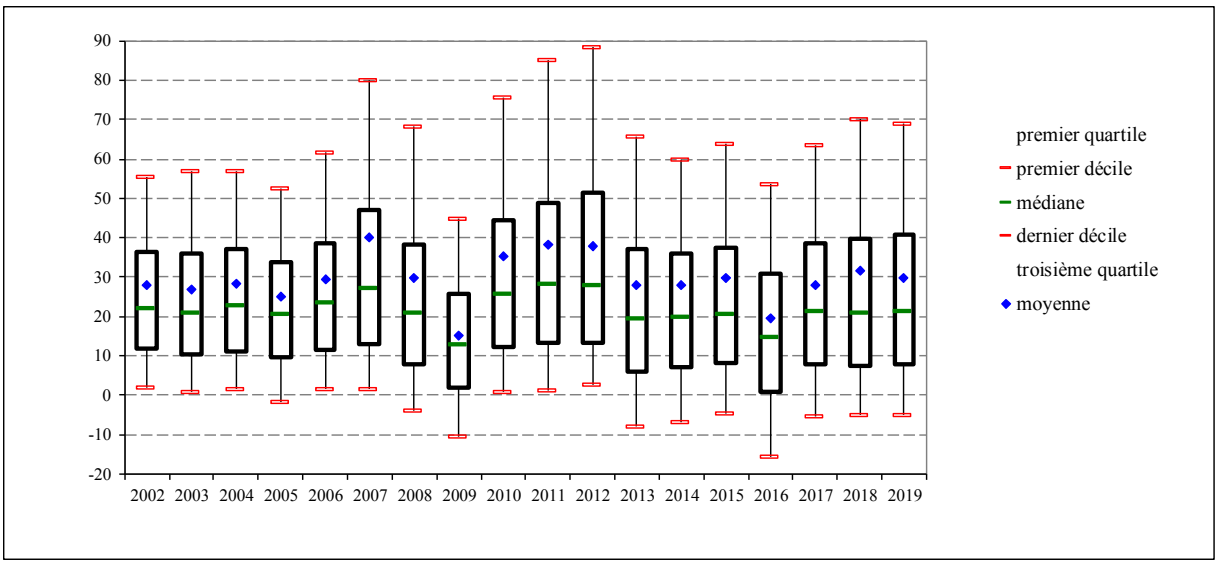
Source : SSP-RICA 2019 – champ : France métropolitaine.

Graphique E - Indicateurs de dispersion du RCAI par Utans 2019 par orientation en millier d'euros



Source : SSP-RICA 2019 – champ : France métropolitaine.

Graphique F - Dispersion du RCAI par Utans, en millier d'euros de 2019



Source : SSP-RICA 2002 à 2019 – champ : France métropolitaine.

Tableau A - Indicateurs de dispersion de l'EBE par Utans par orientation en 2019, en € *

	10 décile	25 centile	Médiane	75 centile	90 centile	Moyenne	Intervalle interquartile	Q3/Q1
Porcins	31 687	56 576	113 880	179 119	297 112	141 726	122 544	3,2
Viticulture	243	19 587	52 697	87 923	150 846	70 273	68 336	4,5
Autres grandes cultures	18 120	33 183	60 179	105 505	154 193	83 353	53 599	3,2
Volailles	18 688	33 880	50 821	78 792	143 461	68 304	44 913	2,3
Fruits	1 212	13 024	31 335	62 042	110 291	52 528	49 019	4,8
Maraîchage - horticulture	8 232	18 163	36 720	62 646	115 492	61 867	44 483	3,4
Ensemble France métropolitaine	**9 512**	**23 318**	**42 542**	**70 578**	**107 061**	**55 822**	**47 260**	**3,0**
Polyculture, polyélevage	9 863	22 792	43 937	66 547	96 444	50 445	43 755	2,9
Céréales, oléoprotéagineux	6 669	19 023	35 395	61 830	93 009	44 543	42 808	3,3
Bovins lait	22 078	34 641	51 867	71 958	89 511	55 255	37 317	2,1
Bovins viande	7 938	21 915	34 049	47 476	63 964	35 657	25 561	2,2
Ovins, caprins	15 401	24 281	36 427	46 641	61 836	38 061	22 360	1,9

* Classement des orientations productives par ordre décroissant d'intervalle interquartile

Source : SSP-RICA 2019 – champ : France métropolitaine.

Tableau B - Indicateurs de dispersion du RCAI par Utans par orientation en 2019, en € *

	10 décile	25 centile	Médiane	75 centile	90 centile	Moyenne	Intervalle interquartile	Q3/Q1
Porcins	8 670	33 735	79 710	133 970	192 818	96 100	100 235	4,0
Viticulture	- 9 993	9 350	35 127	63 087	113 097	44 987	53 737	6,7
Autres grandes cultures	- 2 680	11 197	32 000	61 475	100 890	48 570	50 278	5,5
Fruits	- 16 908	1 076	13 417	37 303	78 303	29 060	36 227	34,7
Maraîchage - Horticulture	367	10 566	25 153	41 972	80 113	38 689	31 407	4,0
Volailles	- 1 005	10 385	24 390	42 606	73 239	30 860	32 221	4,1
Ensemble France métropolitaine	**- 4 972**	**7 944**	**21 467**	**40 942**	**68 867**	**29 808**	**32 998**	**5,2**
Céréales, oléoprotéagineux	- 10 244	3 080	16 529	32 168	53 389	20 019	29 088	10,4
Polyculture, polyélevage	- 5 110	6 409	19 991	37 721	56 484	24 297	31 312	5,9
Bovins lait	4 313	13 828	24 521	39 927	54 290	27 130	26 099	2,9
Bovins viande	- 7 599	4 937	14 746	25 281	39 012	15 192	20 343	5,1
Ovins, caprins	1 797	9 402	18 169	32 075	40 990	21 071	22 673	3,4

* Classement des orientations productives par ordre décroissant d'intervalle interquartile

Source : SSP-RICA 2019 – champ : France métropolitaine.

Variabilité de l'EBE par OTEX entre 2011 et 2019

Tableau C - Part des exploitations avec augmentation de l'EBE de plus de 30% par rapport à l'année précédente (en % du nombre d'exploitations de la catégorie)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Céréales et oléoprotéagineux	29%	37%	3%	30%	31%	11%	70%	30%	27%
Autres grandes cultures	28%	31%	10%	8%	29%	13%	58%	29%	22%
Maraîchage et horticulture	20%	29%	19%	29%	29%	24%	19%	26%	26%
Viticulture	38%	24%	32%	41%	25%	29%	24%	48%	21%
Fruits et autres cultures permanentes	35%	41%	30%	28%	49%	40%	28%	39%	26%
Bovins lait	20%	7%	18%	18%	9%	14%	49%	10%	25%
Bovins viande	23%	31%	17%	18%	25%	18%	16%	20%	25%
Ovins et caprins	15%	22%	22%	26%	29%	24%	12%	23%	13%
Porcins	14%	31%	ns	11%	37%	63%	24%	ns	80%
Volailles	17%	18%	ns	25%	20%	14%	30%	22%	15%
Polyculture, polyélevage	27%	27%	6%	29%	25%	12%	47%	26%	23%
Ensemble France métropolitaine	**26%**	**25%**	**15%**	**26%**	**25%**	**18%**	**41%**	**26%**	**25%**

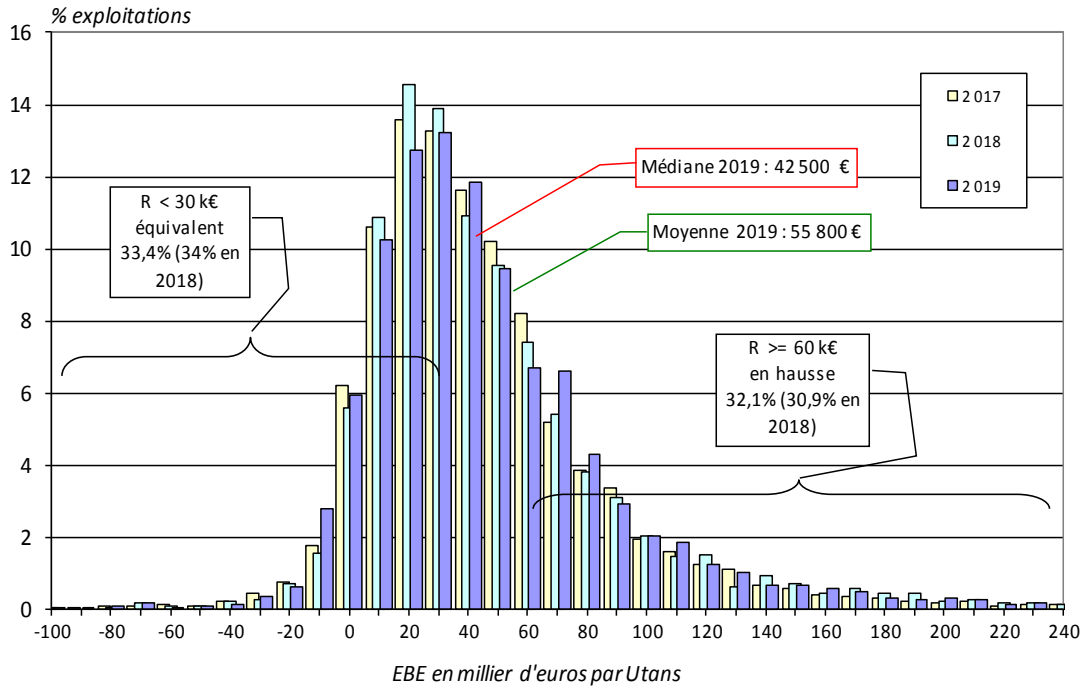
Source : SSP-RICA 2019 – champ : France métropolitaine.

Tableau D - Part des exploitations avec diminution de l'EBE de plus de 30% par rapport à l'année précédente (en % du nombre d'exploitations de la catégorie)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Céréales et oléoprotéagineux	12%	10%	76%	28%	22%	67%	7%	20%	26%
Autres grandes cultures	18%	7%	28%	41%	17%	53%	13%	18%	23%
Maraîchage et horticulture	35%	21%	30%	26%	16%	19%	22%	25%	15%
Viticulture	18%	39%	30%	19%	23%	25%	36%	17%	43%
Fruits et autres cultures permanentes	22%	16%	25%	39%	17%	24%	32%	26%	41%
Bovins lait	6%	17%	11%	11%	23%	22%	5%	21%	8%
Bovins viande	17%	10%	22%	15%	13%	19%	23%	21%	21%
Ovins et caprins	17%	17%	19%	15%	10%	10%	21%	11%	17%
Porcins	21%	ns	37%	36%	20%	ns	20%	61%	ns
Volailles	17%	ns	32%	14%	ns	21%	13%	17%	18%
Polyculture, polyélevage	13%	11%	41%	18%	14%	37%	15%	19%	22%
Ensemble France métropolitaine	**15%**	**17%**	**34%**	**20%**	**18%**	**34%**	**16%**	**20%**	**23%**

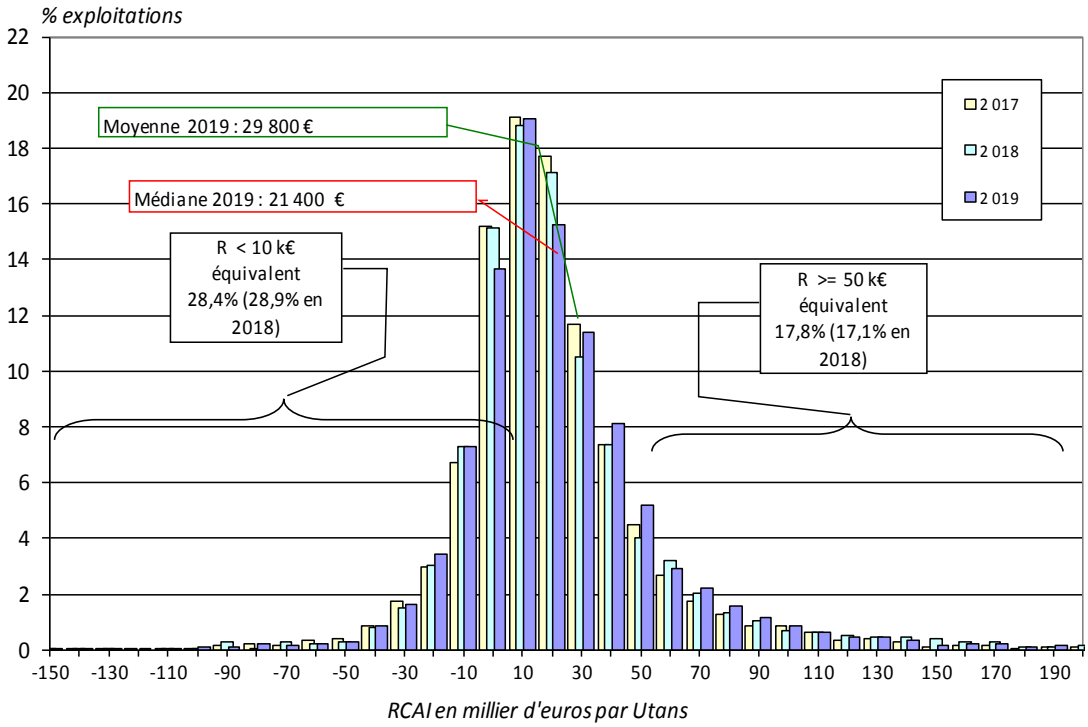
Source : SSP-RICA 2019 – champ : France métropolitaine.

Graphique G – Evolution 2017-2019 de la distribution de l'excédent brut d'exploitation par actif non salarié (en % d'exploitations)



Source : SSP, RICA 2017 à 2019 – champ : France métropolitaine.

Graphique H - Evolution 2017-2019 de la distribution du résultat courant avant impôts par actif non salarié (en % d'exploitations)



Source : SSP, RICA 2017 à 2019 – champ : France métropolitaine.

Tableau E : Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2019

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2018 en euros 2019 et à champ constant - Source : SSP, RICA 2018 et 2019

	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Cultures générales		Maraîchage et horticulture	
	2019	*Évol. 19/18 (%)*	2019	*Évol. 19/18 (%)*	2019	*Évol. 19/18 (%)*	2019	*Évol. 19/18 (%)*
Echantillon	7 203		940		495		449	
Population	300 115		61 478		20 015		11 459	
Caractéristiques physiques								
Surface agricole utilisée (en ha)	88,7	*+0,6*	122,0	*+0,2*	117,4	*+0,3*	9,8	*+1,0*
dont : SAU en fermage	74,1	*+2,0*	103,4	*+0,2*	108,8	*+1,3*	7,0	*+12,1*
Effectifs animaux (en UGB)	79,2	*-5,5*	8,4	*-3,0*	14,3	*-13,0*	1,1	*-1,8*
Nombre d'UTA	2,0	*-0,3*	1,3	*-0,9*	2,2	*-2,2*	4,2	*+2,1*
dont : UTA non salariées	1,4	*-0,2*	1,2	*-0,1*	1,4	*-0,5*	1,4	*-0,1*
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)								
Capacité d'autofinancement	73,1	*-1,3*	51,1	*-5,4*	108,7	*+1,9*	81,4	*+5,6*
- Prélèvements privés	38,0	*-2,5*	22,3	*-3,6*	58,3	*+3,5*	47,6	*+15,1*
= Autofinancement	35,1	*+0,2*	28,8	*-7,1*	50,4	*+0,2*	33,8	*-5,8*
Actif immobilisé	265,1	*-0,5*	187,1	*-2,2*	299,0	*-3,4*	150,3	*+0,7*
Actif circulant	190,1	*+1,2*	137,1	*-1,1*	233,6	*+0,7*	128,0	*+5,4*
Stocks	103,8	*-1,5*	58,2	*-7,0*	106,9	*-3,2*	31,4	*+1,1*
Capitaux propres	269,0	*+2,0*	198,1	*+2,2*	296,6	*+3,1*	126,0	*+5,0*
Endettement total	187,9	*-2,3*	127,3	*-7,5*	238,9	*-6,9*	153,5	*+1,1*
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)								
Ventes et autoconsommation	201,4	*+0,3*	130,8	*-3,2*	275,3	*+2,1*	303,1	*+2,9*
- Achats d'animaux	7,3	*-1,5*	2,6	*+8,4*	2,7	*-5,8*	0,1	*+122,1*
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	194,1	*+0,3*	128,2	*-3,4*	272,6	*+2,1*	303,0	*+2,8*
+ Production stockée	1,7	*-62,6*	0,2	*+119,2*	6,9	*+62,1*	0,5	*+1 235,7*
+ Production immobilisée	2,5	*-7,7*	0,6	*+79,4*	2,8	*-33,0*	1,3	*+128,1*
+ Produits divers	4,4	*+0,1*	6,4	*-7,2*	10,5	*-2,5*	5,8	*+13,5*
= Production de l'exercice	202,7	*-0,7*	135,4	*-2,4*	292,8	*+2,2*	310,6	*+3,5*
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,4	*-20,8*	0,6	*-19,5*	0,6	*-43,4*	0,2	*-53,0*
- Charges d'approvisionnement	72,7	*-0,2*	58,2	*-0,1*	98,3	*+0,4*	94,3	*+4,0*
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	57,6	*+1,7*	41,1	*+1,2*	73,4	*+1,8*	68,5	*+4,1*
= Valeur ajoutée	72,8	*-3,0*	36,7	*-10,0*	121,8	*+3,5*	148,1	*+2,8*
+ Remboursement forfaitaire TVA	0,0	*//*	0,0	*//*	0,0	*//*	0,0	*//*
+ Subventions d'exploitation	30,1	*+3,6*	31,6	*+1,8*	31,3	*-2,2*	5,7	*+2,1*
+ Indemnités d'assurance	2,5	*-11,2*	3,0	*-10,9*	2,8	*-42,4*	1,2	*+25,1*
- Fermages	13,9	*-0,7*	14,7	*-0,4*	23,3	*+0,1*	4,2	*+2,3*
- Impôts et taxes	2,2	*-1,5*	2,2	*-3,9*	3,6	*-2,3*	1,6	*-5,6*
- Charges de personnel	14,2	*-1,7*	2,6	*-9,7*	19,8	*-3,3*	66,3	*-0,4*
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	75,1	*-1,5*	51,8	*-6,1*	109,3	*+1,9*	82,8	*+5,9*
+ Transferts de charge	0,3	*-12,4*	0,2	*-11,1*	0,5	*-53,6*	0,4	*-11,1*
- Dotations aux amortissements	32,0	*+0,2*	27,1	*-2,1*	43,2	*+0,2*	28,2	*+5,3*
= Résultat d'exploitation	43,4	*-2,9*	24,9	*-10,1*	66,6	*+2,1*	54,9	*+6,1*
+ Produits financiers	0,6	*-13,4*	0,8	*-8,3*	1,6	*-20,4*	0,4	*-17,5*
- Charges financières	3,1	*-8,6*	2,0	*-14,9*	3,7	*-12,1*	2,2	*-4,2*
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	40,9	*-2,6*	23,7	*-9,7*	64,5	*+2,3*	53,1	*+6,4*
+ Plus ou moins value sur cession d'actifs immobilisés	4,9	*+5,1*	6,7	*+4,0*	7,6	*+6,9*	1,3	*-1,7*
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,5	*+8,6*	0,4	*+15,3*	0,8	*+0,7*	2,3	*-20,0*
+ Profits et charges exceptionnels	0,2	*+28,3*	0,3	*+112,9*	1,0	*+2 752,4*	0,1	*-55,8*
= Résultat de l'exercice	47,5	*-1,4*	31,1	*-6,2*	73,9	*+3,5*	56,7	*+4,3*
Cotisations sociales de l'exploitant	10,8	*+5,1*	7,8	*+9,8*	16,4	*+12,7*	13,1	*-1,3*
EBE par UTA non salariée	54,7	*-1,4*	43,7	*-6,0*	78,8	*+2,4*	59,2	*+6,1*
RCAI par unité de travail annuel	29,8	*-2,4*	20,0	*-9,5*	46,5	*+2,8*	37,9	*+6,5*

Champ : exploitations métropolitaines avec PBS > 25 000 euros

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, 0,18 à une brebis-mère et 0,5 à une truie reproductrice de plus de 50 kg

UTA : unité de travail annuel

Les évolutions 2018-2019 sont calculées sur échantillon constant, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

Tableau E : Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2019

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2018 en euros 2019 et à champ constant - Source : SSP, RICA 2018 et 2019

	Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes		Bovins lait		Bovins viande	
	2019	*Évol. 19/18 (%)*	2019	*Évol. 19/18 (%)*	2019	*Évol. 19/18 (%)*	2019	*Évol. 19/18 (%)*
Echantillon	1 182		374		891		700	
Population	48 658		6 134		40 235		35 557	
Caractéristiques physiques								
Surface agricole utilisée (en ha)	24,2	*+0,8*	36,3	*+16,7*	96,7	*+1,6*	109,5	*+0,3*
dont : SAU en fermage	17,1	*+4,2*	22,2	*+4,9*	85,5	*+2,9*	84,4	*+2,6*
Effectifs animaux (en UGB)	0,4	*-17,3*	2,1	*-9,2*	112,2	*+0,2*	115,2	*-2,0*
Nombre d'UTA	2,6	*-0,8*	4,1	*+2,6*	1,9	*+0,5*	1,4	*+0,7*
dont : UTA non salariées	1,2	*+0,4*	1,4	*-1,7*	1,6	*+0,1*	1,3	*+0,4*
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)								
Capacité d'autofinancement	80,9	*-20,7*	61,8	*-17,5*	86,8	*+10,2*	43,8	*-0,0*
- Prélèvements privés	49,0	*+4,3*	41,0	*+25,7*	44,1	*+1,2*	22,7	*-14,0*
= Autofinancement	31,8	*-43,5*	20,8	*-56,2*	42,7	*+21,6*	21,1	*+22,4*
Actif immobilisé	251,8	*+1,7*	180,6	*+2,2*	349,9	*+0,7*	276,2	*-1,4*
Actif circulant	387,9	*+2,1*	173,0	*-3,8*	145,7	*+2,9*	123,1	*+1,1*
Stocks	270,6	*+1,2*	38,0	*+3,4*	70,3	*-0,6*	71,9	*-0,3*
Capitaux propres	442,8	*+1,2*	219,6	*-1,0*	255,0	*+2,4*	274,4	*-0,4*
Endettement total	198,5	*+3,6*	135,5	*-0,9*	242,7	*+0,4*	126,1	*-1,1*
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)								
Ventes et autoconsommation	213,0	*-1,3*	200,4	*-2,9*	223,4	*+5,9*	82,5	*-4,1*
- Achats d'animaux	0,0	*-32,7*	0,2	*-62,4*	3,0	*-8,2*	7,0	*+1,3*
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	213,0	*-1,3*	200,3	*-2,8*	220,4	*+6,1*	75,5	*-4,5*
+ Production stockée	5,8	*-73,5*	2,3	*-38,1*	-0,4	*-205,5*	1,3	*+60,8*
+ Production immobilisée	4,1	*-11,2*	5,6	*+5,2*	3,6	*-13,0*	0,7	*-18,6*
+ Produits divers	3,9	*-2,6*	6,0	*+2,5*	1,7	*-7,8*	1,5	*+3,8*
= Production de l'exercice	226,8	*-8,6*	214,2	*-3,1*	225,3	*+5,0*	79,0	*-3,7*
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,2	*-8,1*	0,2	*-22,6*	0,3	*-11,9*	0,1	*+12,4*
- Charges d'approvisionnement	32,3	*-1,6*	34,2	*-1,7*	83,7	*+3,8*	37,7	*+2,6*
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	63,0	*+3,0*	71,3	*+3,1*	70,2	*+2,6*	35,4	*+1,2*
= Valeur ajoutée	131,7	*-14,7*	108,9	*-7,3*	71,7	*+8,9*	6,0	*-44,8*
+ Remboursement forfaitaire TVA	0,0	*//*	0,0	*//*	0,0	*//*	0,0	*//*
+ Subventions d'exploitation	4,7	*+9,3*	16,1	*-11,1*	36,6	*+4,6*	50,5	*+8,2*
+ Indemnités d'assurance	3,2	*-11,4*	2,6	*-13,1*	1,7	*+8,1*	1,5	*+5,9*
- Fermages	21,0	*-2,2*	7,1	*-6,5*	12,1	*+0,4*	9,4	*+0,4*
- Impôts et taxes	3,0	*-4,7*	1,9	*+2,0*	2,0	*-0,3*	1,3	*+0,2*
- Charges de personnel	32,9	*-1,9*	56,2	*+4,6*	6,1	*-0,1*	1,9	*-0,9*
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	82,7	*-20,5*	62,4	*-17,3*	89,9	*+9,2*	45,5	*-0,9*
+ Transferts de charge	0,3	*+12,4*	0,5	*-0,1*	0,3	*+0,7*	0,2	*+318,7*
- Dotations aux amortissements	26,7	*+2,7*	26,1	*+1,0*	41,0	*+1,4*	23,5	*-2,7*
= Résultat d'exploitation	56,4	*-27,9*	36,9	*-26,6*	49,2	*+16,4*	22,1	*+1,7*
+ Produits financiers	0,3	*-16,5*	0,5	*-20,9*	0,5	*-19,3*	0,1	*+0,4*
- Charges financières	2,6	*-4,7*	1,8	*+1,1*	4,3	*-5,7*	2,0	*-10,2*
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	54,0	*-28,7*	35,6	*-27,6*	45,4	*+18,5*	20,3	*+3,1*
+ Plus ou moins value sur cession d'actifs immobilisés	2,0	*-49,5*	5,3	*+284,3*	5,4	*+9,6*	4,5	*+12,0*
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	2,2	*+17,3*	3,9	*+9,9*	2,0	*+5,2*	1,2	*+15,8*
+ Profits et charges exceptionnels	0,2	*+4,8*	0,1	*+243,1*	0,4	*+203,6*	0,1	*+220,6*
= Résultat de l'exercice	58,4	*-28,6*	44,9	*-16,0*	53,3	*+17,7*	26,1	*+5,4*
Cotisations sociales de l'exploitant	13,6	*+7,2*	11,6	*+8,0*	11,6	*+6,1*	6,6	*+1,8*
EBE par UTA non salariée	66,4	*-20,8*	44,3	*-15,9*	55,2	*+9,0*	35,9	*-1,4*
RCAI par unité de travail annuel	43,4	*-29,0*	25,2	*-26,3*	27,9	*+18,3*	16,0	*+2,7*

Champ : exploitations métropolitaines avec PBS > 25 000 euros

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, 0,18 à une brebis-mère et 0,5 à une truie reproductrice de plus de 50 kg

UTA : unité de travail annuel

Les évolutions 2018-2019 sont calculées sur échantillon constant, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

Tableau E : Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2019

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2018 en euros 2019 et à champ constant - Source : SSP, RICA 2018 et 2019

	Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Polyculture, polyélevage	
	2019	*Évol. 19/18 (%)*	2019	*Évol. 19/18 (%)*	2019	*Évol. 19/18 (%)*	2019	*Évol. 19/18 (%)*
Echantillon	454		242		310		780	
Population	10 871		5 345		9 929		36 606	
Caractéristiques physiques								
Surface agricole utilisée (en ha)	87,2	*-0,4*	69,2	*+4,7*	37,9	*+2,4*	114,6	*+0,9*
dont : SAU en fermage	58,2	*+9,0*	57,3	*+5,7*	29,9	*+7,3*	98,8	*+1,6*
Effectifs animaux (en UGB)	67,9	*-6,0*	515,3	*+3,7*	444,4	*-10,6*	97,2	*-3,0*
Nombre d'UTA	1,6	*+0,4*	2,4	*+0,1*	1,5	*-1,9*	1,9	*+0,1*
dont : UTA non salariées	1,4	*+0,5*	1,4	*-3,5*	1,3	*-1,5*	1,5	*-0,4*
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)								
Capacité d'autofinancement	51,3	*-6,5*	182,5	*+126,5*	80,1	*-9,6*	74,2	*-0,5*
- Prélèvements privés	28,7	*-19,5*	66,7	*+35,0*	47,6	*+13,8*	36,3	*-15,7*
= Autofinancement	22,7	*+22,9*	115,8	*+259,2*	32,5	*-32,4*	37,9	*+19,0*
Actif immobilisé	199,1	*+0,7*	419,9	*+1,8*	280,1	*-6,0*	288,4	*-1,4*
Actif circulant	98,2	*-0,3*	283,6	*+12,5*	128,6	*-5,0*	165,4	*+1,3*
Stocks	30,6	*+2,3*	205,0	*+6,2*	44,2	*-7,5*	83,2	*-4,4*
Capitaux propres	189,4	*+1,4*	270,2	*+33,9*	130,3	*-3,6*	254,9	*+2,4*
Endettement total	108,6	*-1,6*	437,4	*-6,3*	281,1	*-6,4*	200,6	*-3,5*
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)								
Ventes et autoconsommation	87,4	*-3,5*	692,0	*+22,8*	379,0	*-7,6*	212,4	*+1,2*
- Achats d'animaux	3,4	*+3,1*	38,6	*+5,3*	58,9	*-7,4*	14,2	*+5,3*
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	84,0	*-3,7*	653,4	*+24,0*	320,1	*-7,6*	198,2	*+1,0*
+ Production stockée	0,0	*+54,0*	15,1	*+117,6*	-2,1	*+27,9*	-0,6	*-134,9*
+ Production immobilisée	1,5	*-11,4*	7,2	*-38,0*	4,0	*-14,3*	2,3	*+4,8*
+ Produits divers	1,1	*+47,5*	4,6	*+0,5*	4,3	*+12,8*	5,1	*+3,3*
= Production de l'exercice	86,6	*-2,8*	680,3	*+23,8*	326,2	*-7,3*	205,0	*+0,2*
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,1	*+3,1*	0,6	*-20,0*	0,6	*-35,9*	0,5	*+7,2*
- Charges d'approvisionnement	38,1	*+0,6*	356,5	*+6,2*	177,6	*-9,6*	82,1	*+1,0*
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	33,3	*-0,6*	111,3	*+5,1*	65,5	*+0,7*	62,8	*+1,9*
= Valeur ajoutée	15,4	*-13,8*	213,1	*+95,6*	83,8	*-8,6*	60,6	*-2,6*
+ Remboursement forfaitaire TVA	0,0	*//*	0,0	*//*	0,0	*//*	0,0	*//*
+ Subventions d'exploitation	46,2	*-2,0*	18,6	*-1,7*	14,2	*+5,5*	37,7	*+4,7*
+ Indemnités d'assurance	0,9	*-7,2*	1,2	*-21,2*	1,7	*-33,9*	3,7	*-16,1*
- Fermages	4,9	*-1,7*	11,0	*+3,7*	5,3	*+5,1*	14,1	*-0,1*
- Impôts et taxes	1,1	*-5,8*	3,6	*+11,5*	1,8	*+6,9*	2,4	*+1,0*
- Charges de personnel	3,7	*+1,3*	27,3	*+6,4*	6,9	*-2,1*	9,0	*-0,3*
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	52,8	*-6,1*	191,0	*+112,7*	85,7	*-8,8*	76,7	*-0,5*
+ Transferts de charge	0,1	*-25,3*	0,4	*-5,1*	0,1	*-2,4*	0,2	*-16,8*
- Dotations aux amortissements	22,3	*+3,0*	52,8	*+1,9*	40,8	*-1,2*	35,5	*-1,1*
= Résultat d'exploitation	30,6	*-11,8*	138,6	*+261,5*	45,1	*-14,6*	41,4	*-0,1*
+ Produits financiers	0,2	*-20,6*	0,8	*+8,3*	0,5	*-1,5*	0,7	*-17,9*
- Charges financières	1,7	*-5,9*	9,7	*-5,8*	6,0	*-9,6*	3,5	*-9,4*
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	29,1	*-12,1*	129,7	*+351,7*	39,6	*-15,2*	38,6	*+0,5*
+ Plus ou moins value sur cession d'actifs immobilisés	4,0	*+27,9*	3,0	*+33,6*	4,3	*+93,4*	5,8	*+22,8*
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,9	*+6,0*	2,2	*+0,0*	2,4	*+10,3*	1,3	*-0,7*
+ Profits et charges exceptionnels	-0,1	*-128,9*	0,0	*+136,4*	-0,2	*-141,0*	0,1	*-67,7*
= Résultat de l'exercice	35,0	*-8,3*	134,9	*+304,8*	46,1	*-9,5*	45,9	*+2,5*
Cotisations sociales de l'exploitant	8,4	*+8,6*	17,4	*-1,3*	12,2	*+3,8*	10,2	*+7,3*
EBE par UTA non salariée	38,2	*-6,5*	132,2	*+120,3*	67,3	*-7,3*	51,9	*-0,2*
RCAI par unité de travail annuel	21,1	*-12,6*	89,8	*+367,9*	31,1	*-13,9*	26,2	*+0,9*

Champ : exploitations métropolitaines avec PBS > 25 000 euros

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, 0,18 à une brebis-mère et 0,5 à une truie reproductrice de plus de 50 kg

UTA : unité de travail annuel

Les évolutions 2018-2019 sont calculées sur échantillon constant, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

Tableau F : Situation financière des exploitations en 2019

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2018 en euros 2019 et à champ constant - Source : SSP, RICA 2018 et 2019

Tableau de financement simplifié	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Cultures générales		Maraîchage et horticulture	
	2019	*Évol. 19/18 (%)*	2019	*Évol. 19/18 (%)*	2019	*Évol. 19/18 (%)*	2019	*Évol. 19/18 (%)*
Résultat courant avant impôts	40,9	*-2,6*	23,7	*-9,7*	64,5	*+2,3*	53,1	*+6,4*
+ Dotation aux amortissements	32,0	*+0,2*	27,1	*-2,1*	43,2	*+0,2*	28,2	*+5,3*
+ Charges et produits exceptionnels	0,2	*+28,3*	0,3	*+112,9*	1,0	*+2 752,4*	0,1	*-55,8*
= Capacité d'autofinancement	73,1	*-1,3*	51,1	*-5,4*	108,7	*+1,9*	81,4	*+5,6*
- Prélèvements privés	38,0	*-2,5*	22,3	*-3,6*	58,3	*+3,5*	47,6	*+15,1*
= Autofinancement	35,1	*+0,2*	28,8	*-7,1*	50,4	*+0,2*	33,8	*-5,8*
+ Cessions d'immobilisations	8,5	*+14,6*	10,4	*+7,6*	12,4	*-6,4*	3,0	*-1,1*
+ Subventions d'équipement reçues	1,9	*-1,2*	0,5	*-6,2*	0,9	*+27,4*	1,7	*-31,8*
+ Nouvelles dettes financières	35,1	*+1,5*	22,8	*-6,7*	42,3	*-0,4*	25,2	*-24,9*
+ Variation des dettes auprès des tiers	-1,3	*-202,6*	-3,9	*-222,1*	-4,1	*-134,2*	3,6	*+221,9*
+ Diminution de trésorerie nette								
= Total des ressources	79,3	*-1,6*	58,6	*-13,0*	102,0	*-15,5*	67,3	*-7,4*
Acquisitions d'immobilisations	39,1	*+1,3*	29,9	*-0,7*	48,5	*-9,8*	31,6	*-8,4*
+ Augmentation des animaux reproducteurs	-0,1	*+52,5*	-0,2	*-670,9*	0,3	*+193,6*	0,1	*-43,2*
+ Charges à répartir	0,0	*-194,9*	0,0	*///*	0,0	*+1,9*	-0,2	*///*
+ Remboursements des dettes financières	34,7	*+0,6*	28,2	*-1,1*	48,8	*+5,8*	28,3	*+7,6*
+ Variation des stocks	0,2	*-105,8*	-3,2	*-264,6*	0,4	*-116,9*	0,6	*-19,5*
+ Variation des créances auprès des tiers	1,8	*+182,4*	2,4	*+192,2*	-0,9	*+138,6*	-2,4	*-161,9*
+ Variation des comptes de régularisation	0,1	*-51,8*	0,0	*-180,0*	-0,2	*-143,4*	0,3	*+688,8*
+ Augmentation de trésorerie nette	3,5	*+5,3*	1,7	*-94,6*	5,0	*-32,1*	9,0	*+43,8*
= Total des emplois	79,3	*-1,6*	58,6	*-13,0*	102,0	*-15,5*	67,3	*-7,4*
Variation du fonds de roulement net	6,9	*+12,0*	4,7	*-40,2*	8,5	*+6,0*	4,0	*-74,5*
Variation du besoin en fonds de roulement	3,4	*+1,4*	3,0	*+2,3*	3,4	*+1,9*	-5,0	*-19,7*
Variation de trésorerie nette	3,4	*+5,3*	1,6	*-94,6*	5,0	*-30,5*	9,0	*+42,8*
Investissement total	30,5	*-1,1*	19,3	*-5,7*	36,4	*-8,3*	28,7	*-9,2*
Excédent de trésorerie d'exploitation	68,4	*-2,9*	48,6	*-17,6*	103,5	*+1,6*	85,3	*+22,6*

Bilan 2019	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Cultures générales		Maraîchage et Horticulture	
	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)
Actif immobilisé	265,1	*+1,3*	187,1	*-0,6*	299,0	*+0,3*	150,3	*+1,2*
Terrains	44,5	*+3,1*	56,6	*+2,3*	36,5	*+4,1*	13,7	*+0,8*
Aménagements terrains	2,2	*-2,4*	3,0	*-5,2*	2,0	*-1,6*	2,7	*-4,9*
Constructions	56,7	*+1,0*	18,3	*-1,5*	47,5	*-0,3*	37,5	*-2,3*
Installations spécialisées	10,9	*+1,4*	4,3	*-6,1*	13,7	*+1,0*	33,9	*-3,1*
Matériel	72,7	*+0,7*	71,2	*-2,6*	102,1	*-2,1*	47,5	*+8,1*
Plantations (y compris forêt)	9,5	*+2,6*	0,3	*+1,6*	1,5	*-1,0*	3,0	*-4,5*
Animaux reproducteurs	44,8	*-0,2*	6,8	*-2,7*	8,9	*+2,9*	1,1	*+5,3*
Autres immobilisations	24,0	*+4,4*	27,4	*+4,4*	87,0	*+1,7*	10,8	*+2,4*
Actif circulant	190,1	*+2,8*	137,1	*+0,2*	233,6	*+2,0*	128,0	*+6,0*
Stocks et en-cours	103,8	*+0,2*	58,2	*-5,2*	106,9	*+0,4*	31,4	*+1,9*
dont animaux circulants	21,5	*-0,8*	3,4	*-11,4*	7,4	*+0,6*	0,3	*+27,4*
Valeurs réalisables	45,5	*+3,4*	41,4	*+6,3*	69,4	*-2,5*	31,4	*-6,0*
Valeurs disponibles	40,8	*+9,1*	37,5	*+2,8*	57,2	*+11,8*	65,2	*+15,4*
Régularisation actif	1,9	*+3,9*	1,3	*-6,2*	3,5	*-2,3*	1,6	*+8,8*
Total actif	457,1	*+1,9*	325,5	*-0,3*	536,1	*+1,0*	279,9	*+3,4*
Capitaux propres	269,0	*+3,8*	198,1	*+4,7*	296,6	*+5,6*	126,0	*+7,3*
Capital individuel initial	188,0	*+0,0*	150,9	*+0,0*	193,4	*+0,0*	76,1	*+0,0*
Variation du capital initial	71,5	*+15,3*	45,6	*+23,7*	100,2	*+18,5*	41,6	*+28,1*
Subventions d'investissement	9,5	*+3,7*	1,6	*+7,0*	3,1	*+4,6*	8,2	*-6,2*
Total endettement	187,9	*-0,6*	127,3	*-7,1*	238,9	*-4,2*	153,5	*+0,4*
Dettes à long ou moyen terme	123,4	*+0,6*	80,1	*-5,6*	150,5	*-4,5*	91,1	*-1,8*
Emprunts à court terme	6,1	*-4,4*	5,0	*-11,0*	8,6	*+8,1*	3,5	*-28,9*
Autres dettes financières à - 1 an	10,6	*-3,3*	9,2	*-5,9*	11,3	*+0,8*	6,4	*+1,2*
Dettes auprès de tiers	47,8	*-2,5*	33,0	*-10,5*	68,5	*-5,6*	52,5	*+7,2*
Régularisation passif	0,2	*+5,4*	0,1	*-21,1*	0,6	*+33,1*	0,4	*+1,8*
Total passif	457,1	*+1,9*	325,5	*-0,3*	536,1	*+1,0*	279,9	*+3,4*

Champ : exploitations métropolitaines avec PBS > 25 000 euros

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, 0,18 à une brebis-mère et 0,5 à une truie reproductrice de plus de 50 kg

UTA : unité de travail annuel

Les évolutions 2018-2019 sont calculées sur échantillon constant, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

Tableau F : Situation financière des exploitations en 2019

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2018 en euros 2019 et à champ constant - Source : SSP, RICA 2018 et 2019

Tableau de financement simplifié	Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes		Bovins lait		Bovins viande	
	2019	*Évol. 19/18 (%)*	2019	*Évol. 19/18 (%)*	2019	*Évol. 19/18 (%)*	2019	*Évol. 19/18 (%)*
Résultat courant avant impôts	54,0	*-28,7*	35,6	*-27,6*	45,4	*+18,5*	20,3	*+3,1*
+ Dotation aux amortissements	26,7	*+2,7*	26,1	*+1,0*	41,0	*+1,4*	23,5	*-2,7*
+ Charges et produits exceptionnels	0,2	*+4,8*	0,1	*+243,1*	0,4	*+203,6*	0,1	*+220,6*
= Capacité d'autofinancement	80,9	*-20,7*	61,8	*-17,5*	86,8	*+10,2*	43,8	*-0,0*
- Prélèvements privés	49,0	*+4,3*	41,0	*+25,7*	44,1	*+1,2*	22,7	*-14,0*
= Autofinancement	31,8	*-43,5*	20,8	*-56,2*	42,7	*+21,6*	21,1	*+22,4*
+ Cessions d'immobilisations	7,2	*+17,7*	7,6	*+198,2*	9,1	*+13,7*	7,3	*+12,8*
+ Subventions d'équipement reçues	2,6	*+4,0*	4,4	*+0,8*	2,4	*-17,6*	1,5	*-1,5*
+ Nouvelles dettes financières	38,9	*+18,5*	26,1	*+26,9*	47,6	*+0,1*	24,1	*-2,5*
+ Variation des dettes auprès des tiers	0,1	*+114,2*	-3,9	*-251,7*	-0,4	*-137,1*	1,3	*+415,7*
+ Diminution de trésorerie nette								
= Total des ressources	80,7	*-16,8*	55,0	*-23,2*	101,5	*+7,3*	55,4	*+9,9*
Acquisitions d'immobilisations	38,3	*+11,6*	36,1	*+4,4*	50,9	*+0,0*	27,8	*+4,8*
+ Augmentation des animaux reproducteurs	0,0	*-194,3*	-0,1	*+45,9*	-0,7	*-307,1*	0,0	*-92,1*
+ Charges à répartir	0,0	*///*	0,0	*///*	0,0	*///*	-0,1	*///*
+ Remboursements des dettes financières	31,3	*+5,4*	21,5	*+4,5*	44,1	*+3,7*	23,3	*+0,2*
+ Variation des stocks	4,9	*-78,6*	1,8	*-61,2*	0,3	*-101,4*	1,6	*+356,6*
+ Variation des créances auprès des tiers	3,1	*-99,9*	-4,4	*-805,4*	2,3	*+189,6*	0,1	*+98,5*
+ Variation des comptes de régularisation	0,0	*-107,2*	-0,1	*-830,6*	0,2	*+157,7*	0,2	*-49,4*
+ Augmentation de trésorerie nette	3,2		0,2		4,4	*+501,0*	2,5	*-58,0*
= Total des emplois	80,7	*-16,8*	55,0	*-23,2*	101,5	*+7,3*	55,4	*+9,9*
Variation du fonds de roulement net	10,9	*-69,5*	1,3	*-104,4*	7,6	*+556,5*	3,0	*+222,9*
Variation du besoin en fonds de roulement	7,8	*+1,2*	1,1	*-1,0*	3,2	*+2,1*	0,5	*-1,1*
Variation de trésorerie nette	3,2	*+808,3*	0,2	*-107,6*	4,4	*+499,1*	2,5	*-58,7*
Investissement total	31,0	*+10,1*	28,5	*-12,9*	41,1	*-5,4*	20,6	*-0,4*
Excédent de trésorerie d'exploitation	67,5	*+6,2*	55,9	*-14,6*	82,9	*+4,8*	43,1	*-11,6*

	Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes		Bovins lait		Bovins viande	
Bilan 2019	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)
Actif immobilisé	251,8	*+2,6*	180,6	*+4,4*	349,9	*+1,6*	276,2	*+0,6*
Terrains	77,7	*+2,6*	24,3	*+1,5*	24,7	*+6,9*	41,3	*+2,3*
Aménagements terrains	1,0	*+3,1*	2,7	*+6,9*	2,3	*-1,2*	1,7	*+2,6*
Constructions	53,1	*+1,8*	35,2	*+6,2*	97,1	*+1,0*	40,3	*-1,5*
Installations spécialisées	5,3	*+3,7*	13,7	*+14,6*	20,8	*+3,8*	3,8	*-5,0*
Matériel	52,8	*+2,4*	46,1	*+1,6*	91,4	*+1,0*	58,6	*+2,0*
Plantations (y compris forêt)	48,3	*+2,4*	43,9	*+5,4*	0,1	*+0,4*	0,0	*-11,8*
Animaux reproducteurs	0,3	*-9,7*	1,2	*-4,2*	90,3	*-0,8*	122,4	*-0,0*
Autres immobilisations	13,4	*+7,2*	15,3	*+17,5*	23,1	*+8,9*	8,3	*+6,1*
Actif circulant	387,9	*+3,3*	173,0	*-1,6*	145,7	*+4,4*	123,1	*+3,8*
Stocks et en-cours	270,6	*+1,8*	38,0	*+5,0*	70,3	*+0,5*	71,9	*+2,2*
dont animaux circulants	0,2	*-3,5*	0,6	*+2,8*	30,7	*-0,4*	48,3	*+1,3*
Valeurs réalisables	68,3	*+2,9*	65,3	*-7,4*	43,7	*+4,4*	21,1	*+0,7*
Valeurs disponibles	49,0	*+13,4*	69,7	*+0,8*	31,7	*+14,5*	30,1	*+10,0*
Régularisation actif	1,7	*+5,3*	1,8	*-3,2*	2,3	*+10,3*	1,2	*+5,5*
Total actif	641,5	*+3,1*	355,4	*+1,4*	497,9	*+2,4*	400,5	*+1,6*
Capitaux propres	442,8	*+2,3*	219,6	*+2,1*	255,0	*+3,9*	274,4	*+1,4*
Capital individuel initial	275,6	*+0,0*	130,1	*+0,0*	183,6	*+0,0*	219,9	*+0,0*
Variation du capital initial	149,2	*+6,7*	71,0	*+5,8*	58,3	*+18,7*	47,7	*+7,7*
Subventions d'investissement	18,0	*+2,3*	18,6	*+2,9*	13,1	*+2,9*	6,8	*+4,8*
Total endettement	198,5	*+4,8*	135,5	*+0,2*	242,7	*+1,0*	126,1	*+2,0*
Dettes à long ou moyen terme	108,9	*+7,0*	76,1	*+5,7*	177,6	*+2,0*	87,4	*+1,6*
Emprunts à court terme	9,4	*+4,5*	3,1	*+18,9*	6,5	*+0,5*	2,8	*-16,2*
Autres dettes financières à - 1 an	13,3	*+12,4*	4,4	*-9,3*	9,4	*-8,0*	6,3	*+4,9*
Dettes auprès de tiers	67,0	*+0,2*	51,9	*-6,9*	49,1	*-0,7*	29,6	*+4,6*
Régularisation passif	0,2	*+80,6*	0,2	*+51,2*	0,2	*+18,5*	0,0	*-72,3*
Total passif	641,5	*+3,1*	355,4	*+1,4*	497,9	*+2,4*	400,5	*+1,6*

Champ : exploitations métropolitaines avec PBS > 25 000 euros

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, 0,18 à une brebis-mère et 0,5 à une truie reproductrice de plus de 50 kg

UTA : unité de travail annuel

Les évolutions 2018-2019 sont calculées sur échantillon constant, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

Tableau F : Situation financière des exploitations en 2019

Valeurs moyennes par exploitation et évolution par rapport à 2018 en euros 2019 et à champ constant - Source : SSP, RICA 2018 et 2019

Tableau de financement simplifié	Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Polyculture, polyélevage	
	2019	*Évol. 19/18 (%)*	2019	*Évol. 19/18 (%)*	2019	*Évol. 19/18 (%)*	2019	*Évol. 19/18 (%)*
Résultat courant avant impôts	29,1	*-12,1*	129,7	*+351,7*	39,6	*-15,2*	38,6	*+0,5*
+ Dotation aux amortissements	22,3	*+3,0*	52,8	*+1,9*	40,8	*-1,2*	35,5	*-1,1*
+ Charges et produits exceptionnels	-0,1	*-128,9*	0,0	*+136,4*	-0,2	*-141,0*	0,1	*-67,7*
= Capacité d'autofinancement	51,3	*-6,5*	182,5	*+126,5*	80,1	*-9,6*	74,2	*-0,5*
- Prélèvements privés	28,7	*-19,5*	66,7	*+35,0*	47,6	*+13,8*	36,3	*-15,7*
= Autofinancement	22,7	*+22,9*	115,8	*+259,2*	32,5	*-32,4*	37,9	*+19,0*
+ Cessions d'immobilisations	5,7	*+13,5*	5,2	*+9,4*	7,5	*+75,5*	8,9	*+25,2*
+ Subventions d'équipement reçues	2,7	*+35,2*	2,6	*+22,1*	2,5	*-29,6*	1,8	*+3,3*
+ Nouvelles dettes financières	21,3	*+13,3*	75,6	*-17,0*	35,4	*-22,3*	36,7	*+6,4*
+ Variation des dettes auprès des tiers	-1,4	*-249,8*	0,6	*-76,4*	-1,0	*+91,0*	-1,3	*-177,4*
+ Diminution de trésorerie nette	0,1				3,6			
= Total des ressources	51,1	*+12,4*	199,8	*+31,3*	80,4	*-11,5*	84,1	*+8,6*
Acquisitions d'immobilisations	31,6	*+8,8*	62,6	*-0,1*	34,8	*-25,7*	44,5	*+6,6*
+ Augmentation des animaux reproducteurs	-1,5	*+24,3*	2,6	*+1 596,9*	0,1	*-16,6*	-0,3	*+38,6*
+ Charges à répartir	0,0	*///*	0,0	*///*	0,0	*///*	0,0	*///*
+ Remboursements des dettes financières	17,9	*+10,6*	78,9	*-2,5*	47,2	*-0,3*	36,5	*-4,0*
+ Variation des stocks	1,4	*-29,9*	12,5	*+12,0*	-3,1	*-359,6*	-2,4	*-149,9*
+ Variation des créances auprès des tiers	1,7	*+154,9*	1,1	*+629,4*	1,0	*+94,0*	3,3	*+180,0*
+ Variation des comptes de régularisation	0,0	*-154,4*	0,3	*+233,1*	0,4	*+123,4*	0,1	*-32,1*
+ Augmentation de trésorerie nette			41,7	*///*			2,4	*+663,0*
= Total des emplois	51,1	*+12,4*	199,8	*+31,3*	80,4	*-11,5*	84,1	*+8,6*
Variation du fonds de roulement net	4,4	*+306,6*	55,0	*+507,8*	-4,2	*-253,2*	4,7	*+510,0*
Variation du besoin en fonds de roulement	4,5	*+15,7*	13,0	*+7,4*	-0,6	*-5,9*	2,5	*+2,3*
Variation de trésorerie nette	-0,1	*-145,2*	42,0	*+335,3*	-3,6	*-174,0*	2,2	*+774,5*
Investissement total	24,4	*+11,4*	60,0	*+3,8*	27,3	*-39,4*	35,2	*+3,2*
Excédent de trésorerie d'exploitation	48,3	*-22,6*	167,7	*+128,7*	81,4	*-10,2*	71,5	*-8,4*

	Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Polyculture polyélevage	
Bilan 2019	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)	Clôture	Δ Clôture - Ouverture (%)
Actif immobilisé	199,1	*+3,2*	419,9	*+2,5*	280,1	*-3,2*	288,4	*+2,0*
Terrains	31,4	*+3,7*	29,3	*+7,5*	21,4	*+1,5*	41,0	*+3,8*
Aménagements terrains	1,3	*+2,6*	3,1	*+7,6*	2,9	*+0,1*	2,7	*-6,2*
Constructions	50,6	*+6,9*	192,5	*+0,8*	134,3	*-4,8*	55,2	*+2,2*
Installations spécialisées	10,0	*+12,7*	13,7	*-2,1*	19,4	*-5,7*	11,7	*+5,0*
Matériel	59,7	*+2,5*	93,6	*+2,2*	75,3	*-2,9*	83,4	*+3,1*
Plantations (y compris forêt)	0,0	*+88,3*	0,0	*-4,3*	0,5	*-4,9*	3,6	*+4,1*
Animaux reproducteurs	38,9	*-3,7*	52,5	*+5,2*	11,5	*+0,5*	64,1	*-0,4*
Autres immobilisations	7,1	*+9,4*	35,4	*+7,0*	14,8	*+5,5*	26,6	*+0,9*
Actif circulant	98,2	*+0,9*	283,6	*+13,2*	128,6	*-2,0*	165,4	*+2,2*
Stocks et en-cours	30,6	*+4,7*	205,0	*+6,5*	44,2	*-6,6*	83,2	*-2,8*
dont animaux circulants	12,6	*+11,2*	143,9	*+9,0*	24,1	*-12,0*	31,1	*-4,1*
Valeurs réalisables	29,6	*+8,0*	36,8	*-0,3*	45,5	*+1,9*	43,3	*+8,2*
Valeurs disponibles	38,1	*-6,7*	41,8	*+98,6*	38,9	*-0,8*	38,9	*+7,1*
Régularisation actif	0,7	*-21,5*	4,1	*+5,9*	2,6	*+16,5*	1,9	*+9,2*
Total actif	298,1	*+2,3*	707,6	*+6,6*	411,4	*-2,7*	455,7	*+2,1*
Capitaux propres	189,4	*+3,9*	270,2	*+34,0*	130,3	*-1,1*	254,9	*+4,1*
Capital individuel initial	131,4	*+0,0*	163,5	*+0,0*	92,3	*+0,0*	184,0	*+0,0*
Variation du capital initial	46,2	*+15,8*	92,0	*+286,7*	22,0	*-6,3*	63,2	*+18,0*
Subventions d'investissement	11,7	*+7,0*	14,7	*+3,1*	15,9	*+0,1*	7,8	*+7,0*
Total endettement	108,6	*-0,1*	437,4	*-5,4*	281,1	*-3,4*	200,6	*-0,4*
Dettes à long ou moyen terme	79,8	*+4,3*	295,5	*+0,1*	217,5	*-3,8*	133,1	*+0,2*
Emprunts à court terme	1,6	*+12,4*	14,9	*-19,4*	2,9	*-53,9*	5,9	*-0,5*
Autres dettes financières à - 1 an	4,7	*-31,7*	43,3	*-34,0*	14,7	*+26,6*	11,2	*+1,5*
Dettes auprès de tiers	22,5	*-5,7*	83,7	*+0,7*	45,9	*-2,2*	50,4	*-2,5*
Régularisation passif	0,1	*-70,7*	0,0	*-71,6*	0,1	*-52,0*	0,2	*+23,2*
Total passif	298,1	*+2,3*	707,6	*+6,6*	411,4	*-2,7*	455,7	*+2,1*

Champ : exploitations métropolitaines avec PBS > 25 000 euros

/// : sans objet ou non significatif

UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, 0,18 à une brebis-mère et 0,5 à une truie reproductrice de plus de 50 kg

UTA : unité de travail annuel

Les évolutions 2018-2019 sont calculées sur échantillon constant, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes deux ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation).

CHAPITRE 2

Le compte prévisionnel de l'agriculture en 2020

Estimation au 20 novembre 2020

Introduction 36

Les faits marquants pour l'agriculture en 2020 37

La production de la branche agricole 38

La valeur ajoutée de la branche agricole 48

Les résultats de la branche agricole 54

Annexes

- Le compte prévisionnel 2020 59
- Les graphiques sur longue période 64
- Graphiques conjoncturels 67
- Méthodologie et définitions du compte spécifique de la branche agricole 69
- Liens vers internet 71

Introduction

Le compte de l'agriculture, dit « compte spécifique », présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN), est établi par l'Insee selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen (cf. méthodologie page 37).

Son établissement repose sur un suivi statistique agricole auquel participent le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation et de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole. Les évaluations s'appuient sur les résultats de la Statistique agricole annuelle (SAA) et du Réseau d'information comptable agricole (RICA). Le champ du compte spécifique est plus large que celui des résultats du RICA présentés à la CCAN par le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Ceux-ci ne couvrent pas notamment les petites exploitations, ni les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

Le compte spécifique de l'agriculture s'écarte du compte national sur les points suivants :
– les activités non agricoles non séparables des exploitations agricoles font partie du champ du compte spécifique mais pas du cadre central ;
– les établissements produisant des semences certifiées et les jardins familiaux ne font pas partie du compte spécifique, alors qu'ils sont couverts par le cadre central.

Le compte de l'agriculture présenté ici décrit les performances de l'agriculture en tant qu'**activité économique**. Est estimée notamment la valeur ajoutée, soit la richesse créée par cette activité. Augmentée de l'ensemble des subventions nettes des impôts au titre de son exercice, elle est appelée **valeur ajoutée brute au coût des facteurs**. Celle-ci peut aussi être exprimée nette de la dépréciation du capital. Ce résultat est alors appelé **revenu des facteurs de la branche agricole**, au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur**.

Ce compte prévisionnel de l'agriculture pour 2020 a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 20 novembre 2020. Le contexte sanitaire fait peser un aléa baissier supplémentaire et inédit en cette fin d'année.

Ce rapport et la rétrospective 1959-2020 des comptes sont disponibles sur le site :

https://www.insee.fr/fr/recherche?q=Compte+de+l%27agriculture+en+2019&debut=0

Faits marquants pour l'agriculture en 2020

En 2020, la valeur de la **production de la branche agricole** hors subventions sur les produits baisse de nouveau (–2,1 % après –1,6 %). « Activité de première ligne », l'agriculture a été moins affectée par la crise sanitaire que les autres activités économiques. Les conditions météorologiques restent un facteur dominant l'évolution de la production végétale.

La valeur de la **production végétale** baisse en valeur (–3,1 %) du fait de la contraction des volumes alors que les prix augmentent. La production de céréales a souffert de la sécheresse et se replie nettement en volume (–18,7 % après +14,2 %). Soutenu par la fermeté de la demande internationale adressée à la France, leur prix rebondit (+8,1 %, après –12,2 %). Après deux années de très fortes variations, la production totale de vins varie à peine en volume (+0,2 %). La production de fruits augmente en valeur (+2,5 % après +0,9 %) du fait du net rebond des prix (+13,0 % après –3,5 %) alors que les volumes se contractent (–9,3 % après +4,5 %). La production d'oléagineux augmente en valeur (+10,2 %) sous l'effet de la hausse des volumes et de celle plus marquée des prix.

La valeur de la **production animale** fléchit (–1,0 % après +2,5 %), la hausse modérée des volumes ne compensant pas la baisse des prix. En 2020, la baisse des prix du bétail et du lait explique le repli. Contrairement aux deux années précédentes, la variation du prix des porcins est contenue (– 4,0%).

Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole sont quasi stables en valeur (+0,3 % après + 1,2 % en 2019) ; les volumes et les prix variant peu. Le prix des aliments pour animaux intraconsommés augmente (+2,3 %). En revanche, celui des engrais et amendements recule après la nette hausse de l'année passé (–3,1 % après +9,4 %), et celui de l'énergie et des lubrifiants baisse de nouveau légèrement en 2020 (–0,5 %). En volume, la consommation d'aliments pour animaux achetés hors de la branche diminue (–1,8 %) alors que celle d'engrais et d'amendements rebondit (+3,7 % après –16,3 %).

En 2020, la **valeur ajoutée brute** de la branche agricole diminue (–5,4 %), du fait de la baisse de la production au prix de base – c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits – (–2,0 %).

En 2020, les **subventions d'exploitation** (hors subventions sur les produits) s'élèveraient à 7,9 milliards d'euros, en baisse de 4,5 % par rapport à 2019.

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** baisse de 5,4 % en 2020. Le volume de l'emploi agricole décroît tendanciellement. En 2020, l'emploi total baisse de 0,8 %, la réduction de l'emploi non salarié se poursuit (–1,3 %) tandis que l'emploi salarié est stable. Dès lors, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole par actif diminue de 4,7 %. En termes réels, elle se replie de nouveau, de 6,5 %, après –4,3 % en 2019.

Tableau 1 : De la production de la branche agricole à la valeur ajoutée

		Valeurs (en milliards d'euros)	Évolutions en %		
			Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	(a)	74,6	–2,6	+0,5	–2,1
Produits végétaux		43,4	–4,6	+1,6	–3,1
Céréales		9,5	–18,7	+8,1	–12,1
Oléagineux, protéagineux		2,3	+0,8	+8,4	+9,3
Autres plantes industrielles		1,3	–13,1	+3,7	–10,0
Fourrages		5,6	+1,6	+0,2	+1,9
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs		10,1	+3,0	–0,9	+2,0
Fruits		3,1	–9,3	+13,0	+2,5
Vins		11,5	+0,2	–4,4	–4,2
Produits animaux		26,2	+0,4	–1,3	–1,0
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)		11,0	–0,2	–1,4	–1,6
Volailles, œufs		4,7	+0,7	–0,7	–0,0
Lait et autres produits de l'élevage		10,5	+0,8	–1,5	–0,7
Services		5,0	+0,0	+1,2	+1,2
Subventions sur les produits	(b)	1,1	–0,0	+0,5	+0,5
Production au prix de base	(c) = (a) + (b)	75,7	–2,6	+0,5	–2,0
Consommations intermédiaires, dont :	(d)	45,6	–0,1	+0,4	+0,3
achats		38,3	–0,3	0,0	–0,3
Valeur ajoutée brute	(e) = (c) - (d)	30,2	–6,2	+0,8	–5,4

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre

La production de la branche agricole

1 La production hors subventions

Tableau 2 : La production de la branche agricole hors subventions

	Valeurs en M€	Évolutions en %			Contributions en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Production hors subventions	**74 619**	**–2,6**	**0,5**	**–2,1**	**–2,6**	**0,5**
dont productions végétales	**43 356**	**–4,6**	**1,6**	**–3,1**	**–2,7**	**0,9**
céréales	9 478	–18,7	8,1	–12,1	–2,7	1,0
fruits	3 146	–9,3	13,0	2,5	–0,4	0,5
vin	11 491	0,2	–4,4	–4,2	0,0	–0,7
légumes frais	3 777	2,2	13,4	15,9	0,1	–0,5
pommes de terre	3 398	6,0	–14,0	–8,8	0,3	–0,7
dont productions animales	**26 224**	**0,4**	**–1,3**	**–1,0**	**0,1**	**–0,5**
bétail	10 958	–0,2	–1,4	–1,6	0,0	–0,2
lait	9 487	1,0	–1,6	–0,6	0,1	–0,2

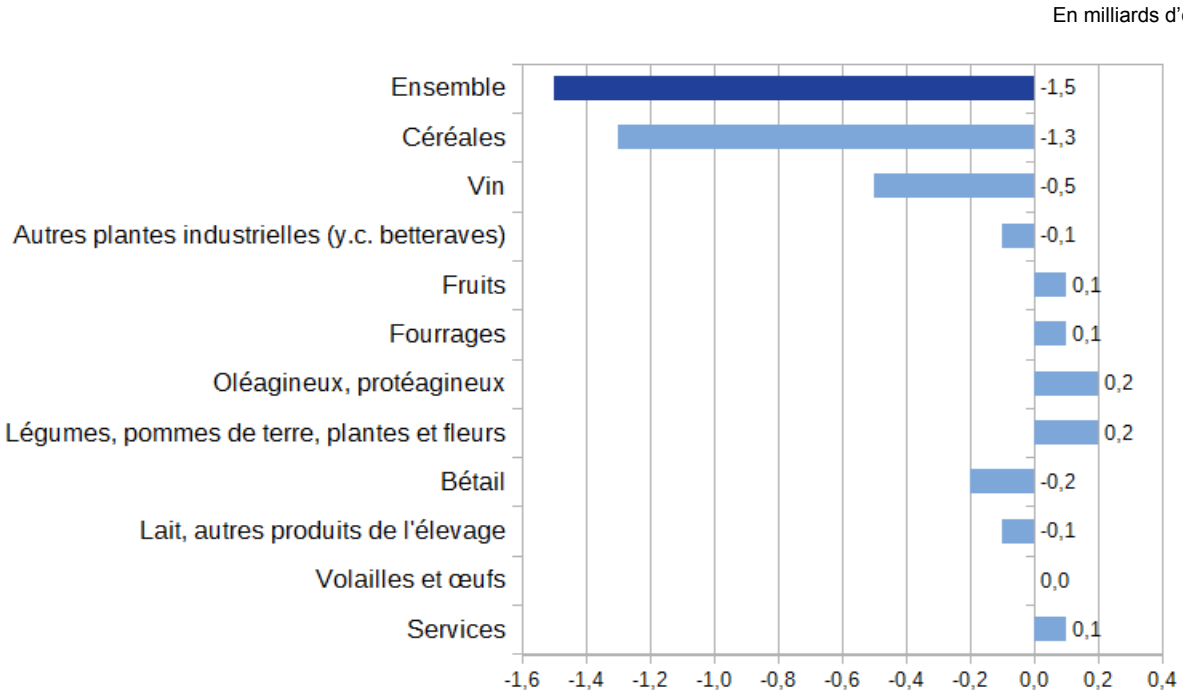
Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

Le ***volume*** de la production agricole hors subventions se replie en 2020 (–2,6 %). Les productions végétales baissent de nouveau en volume (–4,6 % après –1,3 %). Cette évolution s'explique en grande partie par le repli de la production de céréales en raison de conditions climatiques défavorables. Les productions animales croissent légèrement du fait du lait.

Globalement, le ***prix*** hors subventions augmente légèrement (+0,5 %). Celui des productions végétales croît, soutenu par les céréales et les fruits. En revanche, celui des productions animales décroît, du fait des prix du bétail.

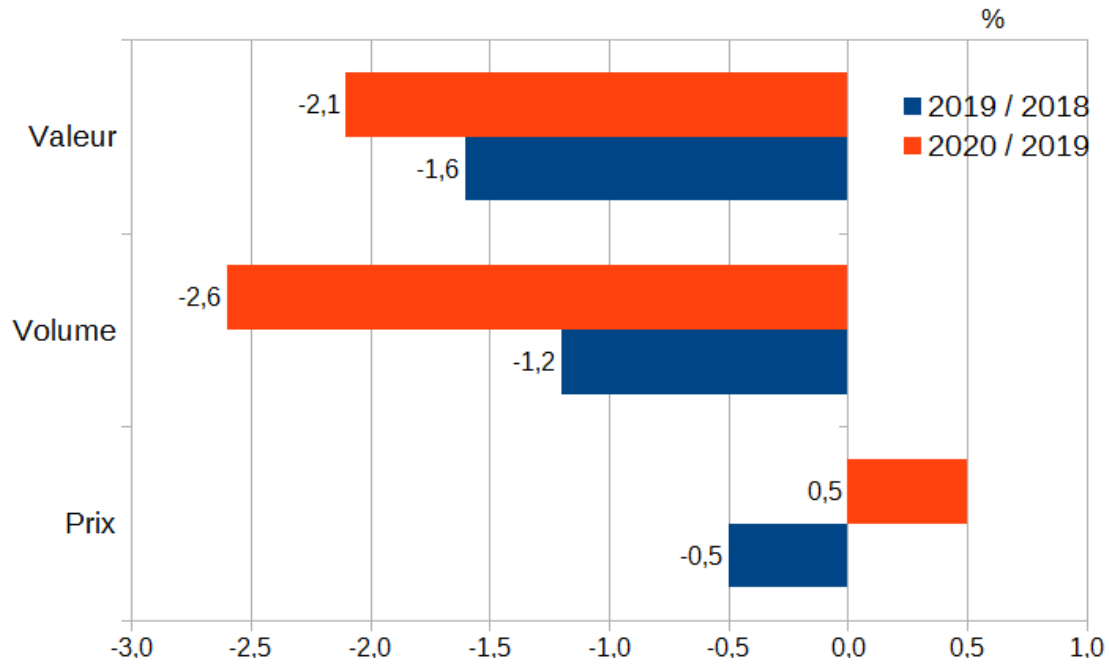
Au total, la ***valeur*** de la production hors subventions recule pour la deuxième année consécutive (–2,1 %) après **–** 1,6 % en 2019.

Graphique 1 : Variation de la production agricole hors subventions 2020/2019



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

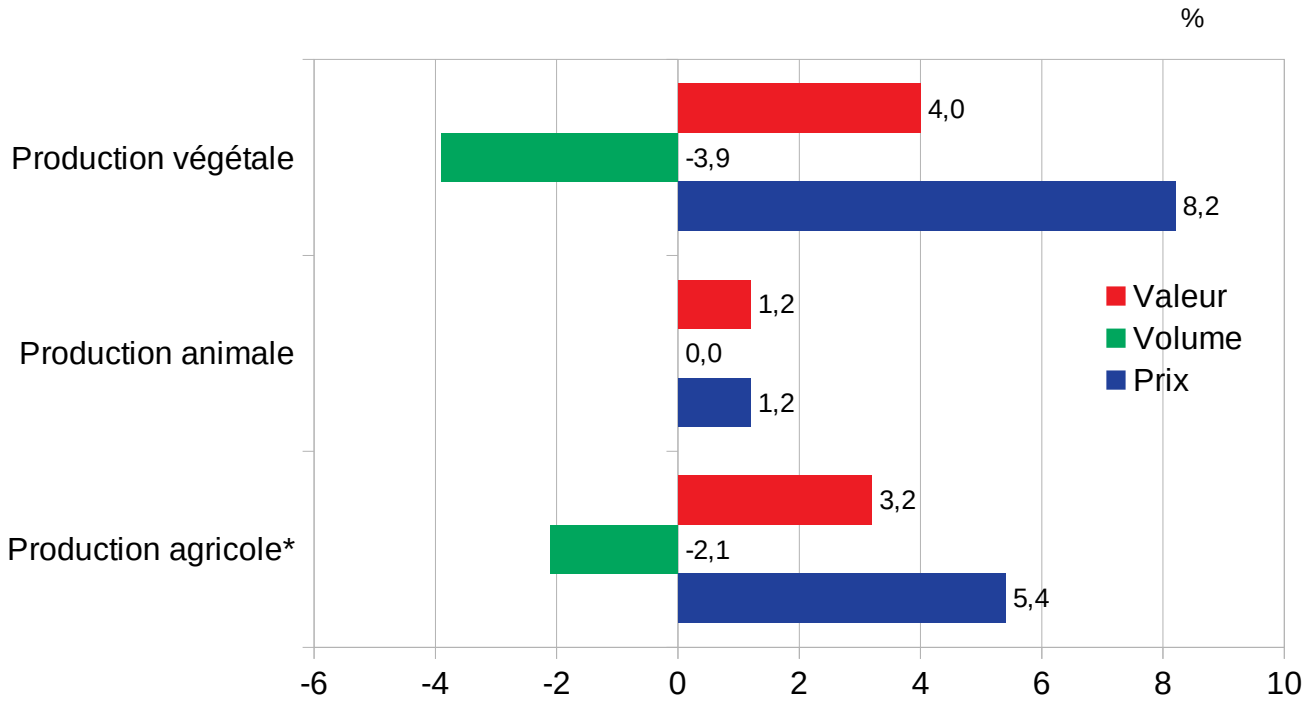
Graphique 2 : Évolution de la production agricole hors subventions en 2019 et 2020



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

Lecture : en 2020, la valeur de la production agricole hors subventions baisse de 2,1 % par rapport à 2019.

Graphique 3 : Évolution de la production hors subventions entre 2017 et 2020, en valeur, en volume et en prix



* Y compris la production de services

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

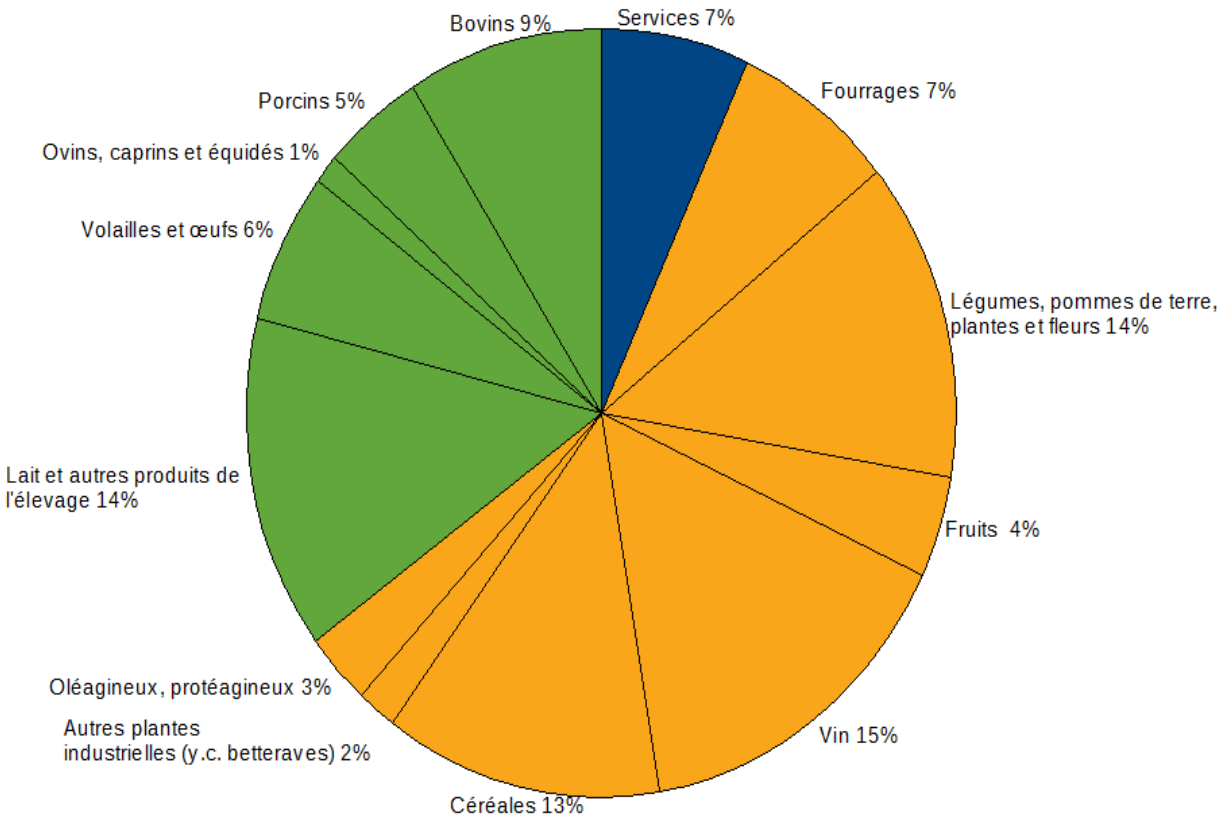
Lecture : entre 2017 et 2020, la valeur de la production agricole hors subvention augmente de 4,0 %

Tableau 3 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole de 2018 à 2020 (hors subventions, en %)

	2018	2019	2020
Céréales	13,9	14,2	12,7
Oléagineux, protéagineux	3,3	2,7	3,0
Autres plantes industrielles (y.c. betteraves)	2,0	1,9	1,8
Fourrages	6,7	7,2	7,5
Légumes, pommes de terre, plantes et fleurs	12,1	13,0	13,5
Fruits	3,9	4,0	4,2
Vin	18,4	15,7	15,4
Bovins	9,1	8,9	8,9
Porcins	3,8	4,6	4,6
Ovins, caprins et équidés	1,1	1,1	1,2
Volailles et œufs	6,2	6,2	6,3
Lait et autres produits de l'élevage	13,2	13,9	14,1
Services	6,3	6,5	6,8
Total	100	100	100

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

Graphique 4 : Part des différents produits dans la valeur de la production agricole (hors subventions) en 2020



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

2 Détail par produits

2.1 Les céréales

Tableau 4 : Production hors subventions de céréales en 2020 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	**9 478**	**–18,7**	**8,1**	**–12,1**	**–18,7**	**8,1**
Blé tendre	4 839	–26,4	10,2	–18,9	–14,6	5,1
Maïs	2 397	5,7	8,6	14,8	1,1	2,2
Orge	1 661	–23,5	5,1	–19,6	–4,5	0,9

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté au 20 novembre 2020.

En 2020, la valeur de production de **céréales** baisse nettement (–12,1 %) du fait du fort repli des volumes (–18,7 %) alors que les prix augmentent (+8,1 %).

En **volume**, après le net accroissement de 2019, les productions chutent pour le **blé tendre** (–26,4 %), d'**orge** (–23,5 %) et de **blé dur** (–17,1 %) sous l'effet de la baisse marquée des rendements et des surfaces conséquence de mauvaises conditions climatiques lors des semis et de la sécheresse lors du cycle végétatif. La moisson de blé tendre est ainsi la deuxième plus faible de la décennie. En revanche, la production de **maïs** augmente (+5,7 %), de la seule hausse de la sole.

Les **prix** de production rebondissent (+8,1 % après –12,2 % pour la production totale). Toutes les céréales sont en hausse : +10,2 % pour le blé tendre, +8,6 % pour le maïs, +5,1 % pour l'orge. Les prix sont soutenus par des facteurs conjoncturels tels que la fermeté de la demande internationale adressée à la France, notamment celle provenant de Chine, des achats de précaution, une offre limitée dans l'hémisphère nord et des inquiétudes sur la récolte argentine.

2.2 Les plantes industrielles[1]

Tableau 5 : Production hors subventions de plantes industrielles en 2020 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	3 596	–5,0	6,6	1,3	–5,0	6,6
Oléagineux	2 110	1,9	8,1	10,2	1,0	4,7
Protéagineux	158	–12,0	12,5	1,0	–0,5	0,5
Betteraves industrielles	582	–28,4	7,0	–23,4	–6,1	1,1

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté en juin 2020.

La valeur de la production d'**oléagineux** rebondit nettement en 2020 (+10,2 % après –19,8 %) sous l'effet conjoint de la hausse des volumes et des prix. Dans le détail, la récolte de tournesol s'accroît nettement (+27,6 %) alors que celle de colza recule (–7,6 %).

La valeur de la production de **protéagineux** recule de nouveau (–1,0 % après –0,8 %). Les quantités récoltées pâtissent de la baisse des rendements et fléchissent de 12 %. Dès lors, le prix des oléagineux rebondit (+12,5 % après –7,5 %) du fait de récoltes limitées.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** recule nettement après avoir déjà baissé en 2019 (–23,4 % après –6,3 %). La production se contracte en volume (–28,4 %), durement touchée par la sécheresse printanière et estivale ainsi que par la jaunisse. Les prix augmentent (+7,0 %).

1 Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les " autres plantes industrielles " ; ce dernier poste regroupe notamment les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

2.3 Les fruits et légumes

Tableau 6 : Production hors subventions de fruits et légumes en 2020 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en point de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	**10 321**	**0,1**	**2,5**	**2,6**	**0,1**	**2,5**
Fruits	3 146	–9,3	13,0	2,5	–2,8	3,6
Légumes	3 777	2,2	13,4	15,9	0,7	4,4
Pommes de terre	3 398	6,0	–14,0	–8,8	2,2	–5,5

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture arrêté en juin 2020.

La valeur de la production de **fruits** augmente (+2,5 %) : la hausse des prix (+13,0 %) compense la nette baisse de la production en volume (– 9,3 %). Du fait de la crise sanitaire et du confinement, différents facteurs ont agi sur la dynamique des prix tels que côté offre, des difficultés dans l'organisation logistique de la filière et la recherche de main d'œuvre qualifiée, et côté demande la mise en avant des produits français, l'accroissement de la consommation à domicile. La production de fruits baisse nettement en volume, du fait des **pommes** et des **abricots**. La production de fruits d'été a été pénalisée par la trop grande douceur de l'hiver et du gel du printemps, ainsi que par les difficultés d'organisation lors de la période de confinement.

La production de **légumes** croît en valeur (+15,9 %) sous l'effet de l'augmentation des prix (+13,4 %), suite à la crise sanitaire. Les hausses ont été importantes pour les **tomates**, **salades laitue** et **choux-fleurs**. La production augmente modérément en volume (+2,2 %) malgré les aléas climatiques (canicule, excès de précipitations à l'automne) et l'indisponibilité d'une main d'œuvre saisonnière pendant le confinement. Dans le détail, les productions ont été inégales, la production de **tomates** a ainsi nettement reculé.

La valeur de la production de **pommes de terre** baisse en valeur (–8,8 %). La production augmente en volume (+6,0 %) mais les prix fléchissent (–14,0 %). Le marché de la pomme de terre a été fortement touché par la fermeture de la restauration hors-foyer.

2.4 Les vins

Tableau 7 : Production hors subventions de vin en 2020 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Ensemble (100 %)*	**11 491**	**0,2**	**–4,4**	**–4,2**	**0,2**	**–4,4**
Vins d'appellation d'origine	8 407	–4,1	–5,4	–9,3	–3,2	–4,0
vins de champagne**	2 151	–19,7	–0,2	–19,9	–4,4	0,0
autres vins d'appellation	6 255	2,2	–7,0	–5,0	1,2	–3,9
Autres vins	3 085	14,8	–1,5	13,1	3,4	–0,4
vins pour eaux de vie AOC	1 490	21,1	0,0	21,1	2,2	0,0
autres vins de distillation	41	25,0	0,0	25,0	0,1	0,0
vins de table et de pays	1 554	9,4	–3,0	6,1	1,1	–0,4

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2018.

** Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulants (activité secondaire).

En 2020, la **valeur** de la production de vin se replie de nouveau (–4,2 % après –15,8 % en 2019), du fait de prix en baisse (–4,4 %).

Des facteurs d'incertitude sur les débouchés ont pu peser sur les prix, concernant par exemple les droits de douanes aux États-Unis, la tenue des marchés extérieurs en lien avec la crise sanitaire, la demande chinoise, le niveau de la consommation nationale entamée par le fort ralentissement du secteur des cafés et restaurants et de moindres occasions festives.

Coté offre, des disponibilités confortables, du fait de récoltes en hausse et des stocks de report, pour certains types de vin, ont également contraint les prix, ainsi que la concurrence de vins espagnols.

Dans le détail, la production de vins de champagne se replie nettement en valeur du fait du net recul des volumes (–19,7 %). En effet, une partie de la production n'a pas été récoltée malgré une production agronomique abondante, l'interprofession du bassin ayant décidé de fixer le rendement à un niveau bas en raison d'un marché économique dégradé par la crise sanitaire.

La production des autres vins (vins courants) rebondit nettement en volume (+14,8 % après –12,6 %) et baisse en prix (–1,5 %).

2.5 Le bétail

Tableau 8 : Production hors subventions de bétail en 2020 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	**10 958**	**–0,2**	**–1,4**	**–1,6**	**–0,2**	**–1,4**
Gros bovins	5 601	0,0	–1,3	–1,3	0,0	–0,7
Veaux	1 047	–5,0	–0,9	–5,9	–0,5	–0,1
Ovins-caprins	801	0,9	9,2	10,2	0,1	0,6
Porcins	3 415	0,8	–4,0	–3,3	0,2	–1,3

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

La valeur de la production de **bétail** hors subventions fléchit (–1,6 % après +3,1 % en 2019). Les volumes évoluent peu (–0,2 %). La baisse des prix est davantage marquée (–1,4 %).

La production de **gros bovins** baisse en valeur de –1,3 % (après –2 %) du fait exclusivement des prix. La production française de bovins a pu être promue pendant la période de confinement et est stable en volume. Les abattages sont repartis après la fin du premier confinement du fait de la reprise de la consommation hors domicile depuis juin.

La production de **veaux** baisse de nouveau en valeur sous l'effet conjugué du recul des prix et surtout des volumes. Le marché des veaux a été particulièrement pénalisé par la période de confinement.

La production de **porcins** baisse en valeur après une croissance dynamique en 2019 (–3,3 % après +20,6 %). Les volumes augmentent un peu tandis que les prix, encore élevés en début d'année, ont diminué fortement pendant le premier confinement et se contractent au final après leur nette augmentation en 2019 (–4,0 % après + 21,5 %). La demande intérieure a pâti de la fermeture de la restauration hors-domicile. La demande chinoise est vigoureuse mais les échanges avec l'UE sont moroses. Pénalisés par l'écoulement d'importants stocks des abattoirs allemands à l'issue du premier confinement, les cours européens ont pesé sur les prix.

2.6 Les produits avicoles

Tableau 9 : Production hors subventions de produits avicoles en 2020 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Évolutions en %			Contributions aux évolutions en point de %	
		Volume	Prix	Valeur	En volume	En prix
Ensemble	**4 733**	**0,7**	**–0,7**	**0,0**	**0,7**	**–0,7**
Volailles	3 239	–1,7	–0,7	–2,4	–1,2	–0,5
Œufs	1 494	6,4	–0,8	5,5	1,9	–0,3

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

La production de **volailles** baisse en valeur (– 2,4 % après +1,3 %) sous l'effet conjugué de la contraction des volumes et de la baisse des prix. Certains produits comme les canards à rôtir, déjà fragiles, ont pu souffrir de la situation créée par la crise sanitaire, et la prévision est marquée par les aléas qui pèsent sur les fêtes de fin d'année.

La production des **œufs** rebondit en valeur (+5,5 % après –6,8 %) du fait de la hausse en volume. La demande, en hausse, a pu être accrue sous l'effet du premier confinement. En revanche, l'attentisme des acheteurs industriels compte tenu de la situation sanitaire peut peser sur les prix.

2.7 Les autres produits animaux

Tableau 10 : Production hors subventions d'autres produits animaux en 2020 (évolution en %)

	Valeur (M€)	Volume	Prix	Valeur
Ensemble	**10 534**	**0,8 %**	**–1,5 %**	**–0,7 %**
dont :				
Lait et produits laitiers**	9 908	1,0 %	–1,6 %	–0,6 %

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

* Part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2018.
** Produits laitiers transformés par les exploitations.

La **production de lait, produits laitiers et autres produits animaux** décroît en valeur (–0,7 % après +3,5 %) du fait de la baisse des prix (–1,5 % après +3,6 %).

La production de l**ait et produits laitiers** augmente en volume (+1,0 %), malgré la sécheresse printanière et estivale. La crainte de la contraction des débouchés pendant le confinement a incité les éleveurs à réduire leur quantité de production. Cependant, la demande en produits frais s'est maintenue du fait de l'augmentation de la consommation à domicile, ainsi que celle provenant de Chine au second semestre en produits issus de la transformation du lait, notamment le lactosérum pour reconstituer son cheptel.

3 Les subventions sur les produits

En 2020, le montant des subventions sur les produits est presque au même niveau qu'en 2019 (+ 0,5 %) à 1,1 milliard d'euros.

Tableau 11 : Subventions sur les produits*, en millions d'euros

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020**
Subventions sur les produits végétaux	311,6	276,1	295,7	324,4	307,3	289,9	296,4	304,8	306,1
Subventions sur les produits animaux	757,2	776,5	793,7	870,5	870,3	868,6	837,3	820,4	824,6
Total	1 068,8	1 052,6	1 089,4	1 194,9	1 177,6	1 158,5	1 133,8	1 125,1	1 130,7

Source : Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, Offices agricoles

* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

** Estimation

4 La production de la branche agricole au prix de base

Tableau 12 : La production de la branche agricole au prix de base en 2020

	Valeur (M€)	Évolution en %		
		Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	74 619	–2,6	0,5	–2,1
Subventions sur les produits*	1 131	–1,6	2,1	0,5
Production au prix de base**	75 750	–2,6	0,6	–2,0

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

* Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à celui de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).**

**Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse.

En valeur comme en volume, l'évolution de la **production au prix de base** reste très proche de celle de la production hors subventions, compte tenu du faible poids des subventions sur les produits.

La valeur ajoutée de la branche agricole

1 Les consommations intermédiaires

Tableau 13 : Les consommations intermédiaires en 2020

	Valeur (M€)	Évolution en %			Contribution à l'évolution en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Consommations intermédiaires* : total	**45 552**	**–0,1**	**0,4**	**0,3**	**–0,1**	**0,4**
dont : aliments pour animaux intraconsommés	7 293	1,2	2,3	3,5	0,2	0,4
aliments pour animaux achetés **	8 017	–1,8	0,5	–1,3	–0,3	0,1
énergie et lubrifiants	4 032	–1,0	–0,5	–1,5	–0,1	0,0
engrais et amendements	3 176	3,7	–3,1	0,5	0,3	–0,2
pesticides et produits agrochimiques	2 923	0,0	–2,5	–2,5	0,0	–0,2
dépenses vétérinaires	1 455	0,0	2,4	2,4	0,0	0,1
Sous-total, hors aliments intraconsommés	38 259	–0,3	0,0	–0,3	–0,2	0,0

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

* Y compris les services bancaires non facturés ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

** Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves…), hors produits agricoles intraconsommés, tels les fourrages.

En 2020, les **consommations intermédiaires** de la branche agricoles sont quasi stables en valeur (+0,3 %). Les volumes se replient légèrement, pour la sixième année consécutive, tandis que les prix varient peu. En volume, la diminution des achats d'aliments pour animaux est compensée par la hausse de la consommation d'engrais et amendements. L'augmentation du prix total des intrants s'explique par la hausse de celui des aliments intraconsommés.

Les **achats d'aliments pour animaux** diminuent en valeur (–1,3 %) du fait du recul des volumes (–1,8 %) alors que les prix augmentent un peu (+0,5 %). Le recours aux **aliments intraconsommés**, produits directement par les exploitations agricoles, continue de croître en volume (+1,2 % après + 1,5 %) et compense la baisse des achats d'aliments pour animaux.

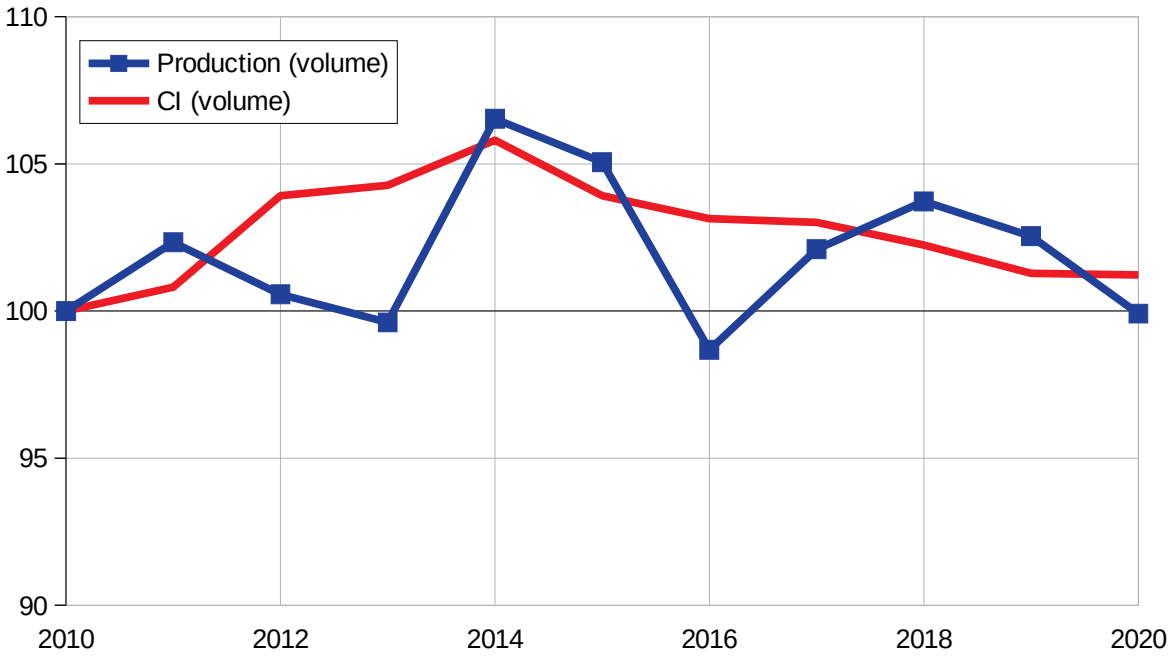
Le prix des **dépenses vétérinaires** augmentent de nouveau (+2,4 % après +2,5 %).

Les consommations en engrais et amendements rebondissent en volume (+3,7 % après –16,3%) alors que les prix diminuent (–3,1 % après +9,4 %).

Les p**rix des pesticides et produits agrochimiques** poursuivent leur baisse (–2,5 % comme en 2019) tandis que les volumes consommés sont stables.

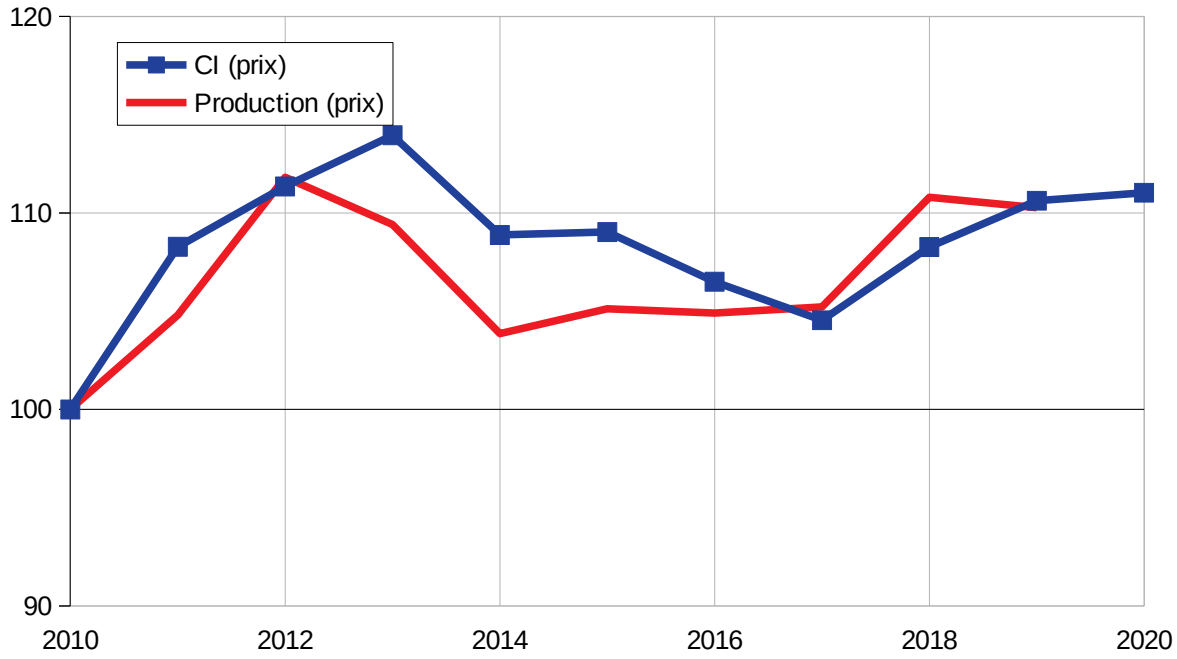
La f**acture énergétique** se réduit en 2020 (–1,5 % après –0,9 %) du fait de la baisse des volumes consommés (–1,0 %) et des prix (–0,5 %).

Graphique 5 : Évolution de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires (CI), en volume, base 100 en 2010



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

Graphique 6 : Évolution des prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires (CI), base 100 en 2010



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

2 La valeur ajoutée brute de la branche agricole

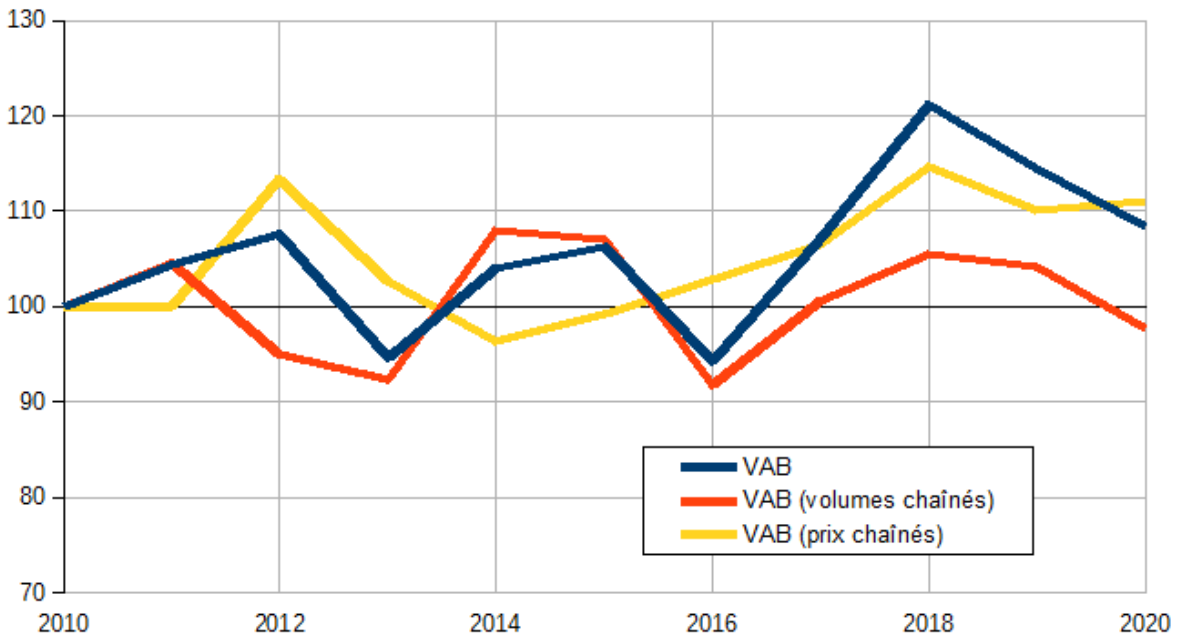
Tableau 14 : La valeur ajoutée brute de la branche agricole en 2020

	Valeur (M€)	Évolution en %			Contribution à l'évolution en points de %	
		Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Production au prix de base	75 750	–2,6	0,6	–2,0	–6,3	1,4
Consommations intermédiaires	45 552	–0,1	0,4	0,3	0,1	–0,6
Valeur ajoutée brute	30 198	–6,2	0,8	–5,4	–6,2	0,8

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre

En 2020 la **valeur ajoutée brute** se replie en valeur, comme en 2019 (–5,4 %), sous l'effet de la baisse de la production au prix de base -c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits et déduction faite des impôts sur les produits- (–2,0 %). La valeur ajoutée brute baisse nettement en volume (–6,2 %) du fait du recul de la production au prix de base (– 2,6 %), et augmente légèrement en prix (+0,8 %).

Graphique 7 : Évolution de la valeur ajoutée brute (VAB) de la branche agricole, base 100 en 2010



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

3 Les subventions d'exploitation

En 2020, les subventions d'exploitation en France métropolitaine devraient s'établir autour de 7,9 milliards d'euros, en baisse par rapport à 2019 du fait de la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) depuis le 1er janvier 2019 en allègement de cotisations patronales. La hausse de l'Indemnité Compensatrice de handicap naturel (ICHN) est compensée par la baisse des indemnités au titre des calamités agricoles. Après la période de réforme des aides de la PAC entre 2015 et 2019, l'année 2020 est une année de transition avant la prochaine programmation. l'enveloppe des aides de la PAC est maintenue constante, égale à celle de l'année 2019.

Tableau 15 : Les subventions d'exploitation* de la branche agriculture, en millions d'euros

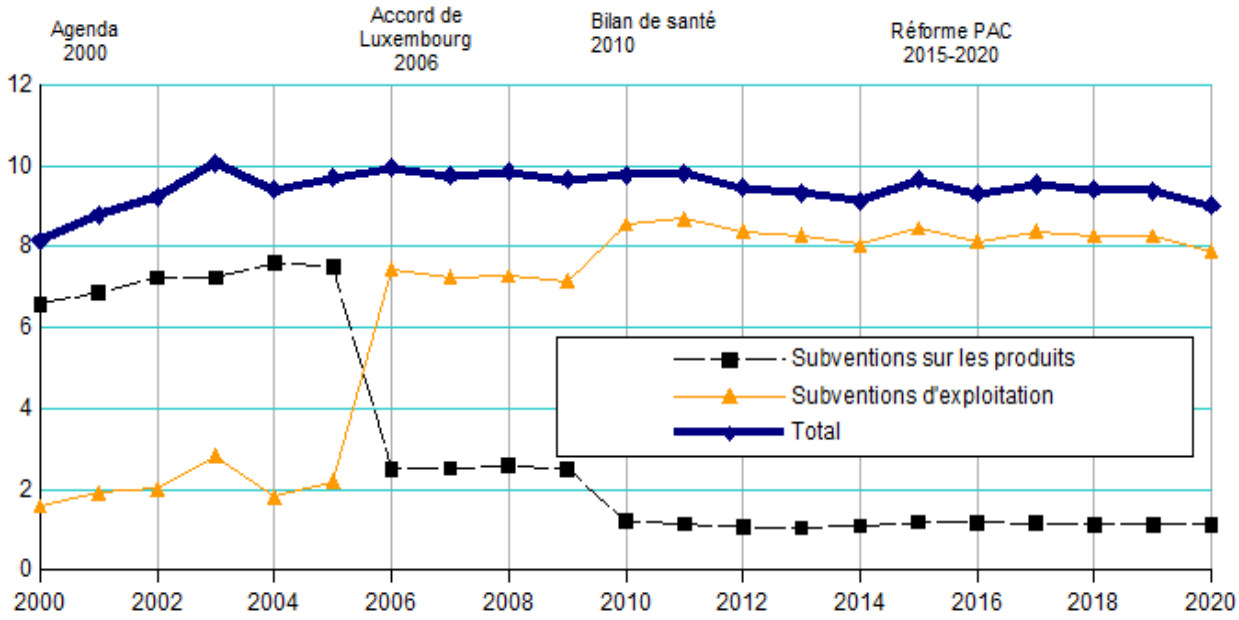
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Paiement unique – Aides découplées du 1er pilier**	6 289	6 074	5 997	5 983	5 741	5 736	5 736
dont paiement de base	6 200	3 523	3 118	3 096	2 939	2 924	2 924
paiement vert	0	2 141	2 112	2 126	2 034	2 039	2 039
paiement redistributif	89	364	718	711	686	682	682
paiement jeunes agriculteurs	0	46	48	51	82	92	92
Indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)	610	904	975	1 033	1 031	1 103	1 165
Prime herbagère agri-environnementale (PHAE), PMSEE	208	0	0	0	0	0	0
Autres aides agri-environnementales, CTE, CAD	321	270	307	423	460	471	471
Aides aux éleveurs	51	247	237	201	128	118	118
Aides aux producteurs de fruits et légumes	4	6	3	3	3	3	3
Aides aux viticulteurs	0	0	0	0	0	0	0
Agriculteurs en difficulté	2	2	2	2	1	1	1
Indemnités au titre des calamités agricoles	49	179	44	97	200	165	100
Indemnités pour dégâts de gibier	23	26	26	33	30	30	30
Autres subventions d'exploitation	122	128	131	167	159	170	170
Prises en charge d'intérêt	0	0	0	0	0	0	0
Bonifications d'intérêt	123	263	22	21	52	42	42
CICE	220	334	349	354	419	373	0
Total métropole	**8 020**	**8 433**	**8 091**	**8 316**	**8 224**	**8 211**	**7 835**
Subventions dans les DOM	26	26	29	58	38	41	41
Total	**8 045**	**8 458**	**8 120**	**8 374**	**8 263**	**8 252**	**7 877**

Source : Service de la statistique et de la prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, Offices agricoles.

* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés)

** À partir de 2015, les paiements uniques de la PAC ont été remplacés par un paiement de base (2 924 millions d'euros en 2020), un paiement vert adossé au paiement de base conditionné au respect de pratiques environnementales (2 039 millions d'euros), un paiement redistributif (682 millions d'euros) qui sur prime forfaitairement les 52 premiers hectares de chaque exploitation et un paiement en faveur des jeunes agriculteurs (92 millions d'euros)

Graphique 8 : Subventions à l'agriculture entre 2000 et 2020, en milliards d'euros



Source : Service de la statistique et de la prospective (SSP), ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, Offices agricoles

Lecture : en 2020, le total des subventions s'élève à 9 milliards d'euros

Traitement de la fin du CICE et de sa transformation en allègement de cotisations sociales sur les salaires

Le dispositif du CICE a été modifié à compter du premier janvier 2019 comme un allègement des cotisations sociales patronales. L'ancien dispositif de crédit d'impôt, à effet différé, disparaît des concours publics à l'agriculture pour 2020.

Rappelons la reprise de ces deux versements dans les comptes de production et d'exploitation.

Le premier était compté comme (autres) subventions d'exploitation, le second vient réduire la masse salariale à travers la baisse des cotisations.

Il convient donc d'examiner en corollaire les conséquences de ces différences de traitement sur les indicateurs publiés.

L'effet sur l'excédent d'exploitation/revenu mixte est identique : les deux contribuent à la hausse, l'un en augmentant les subventions d'exploitation, l'autre en diminuant la masse salariale des agriculteurs. Cependant, l'effet sur la valeur ajoutée au coût des facteurs (ou revenus des facteurs) diffère. Obtenue comme la production au prix de base à laquelle on ajoute les (autres) subventions d'exploitation nettes des (autres) impôts sur la production, le premier dispositif rehaussait la valeur ajoutée au coût des facteurs. En revanche, le second dispositif ne modifie pas la valeur ajoutée au coût des facteurs, la diminution de la rémunération des salariés étant compensée par le relèvement de l'excédent d'exploitation/revenu mixte.

En 2019, les effets de ces deux dispositifs se sont cumulés. En 2020, on fait l'hypothèse que les agriculteurs auront choisi de percevoir le crédit d'impôt en quasi totalité en 2019 et donc que l'effet différé du CICE sera faible. On peut ainsi anticiper, en raison de la disparition du premier dispositif CICE, une baisse permanente sur la valeur ajoutée au coût des facteurs (évaluée à 1 point de pourcentage).

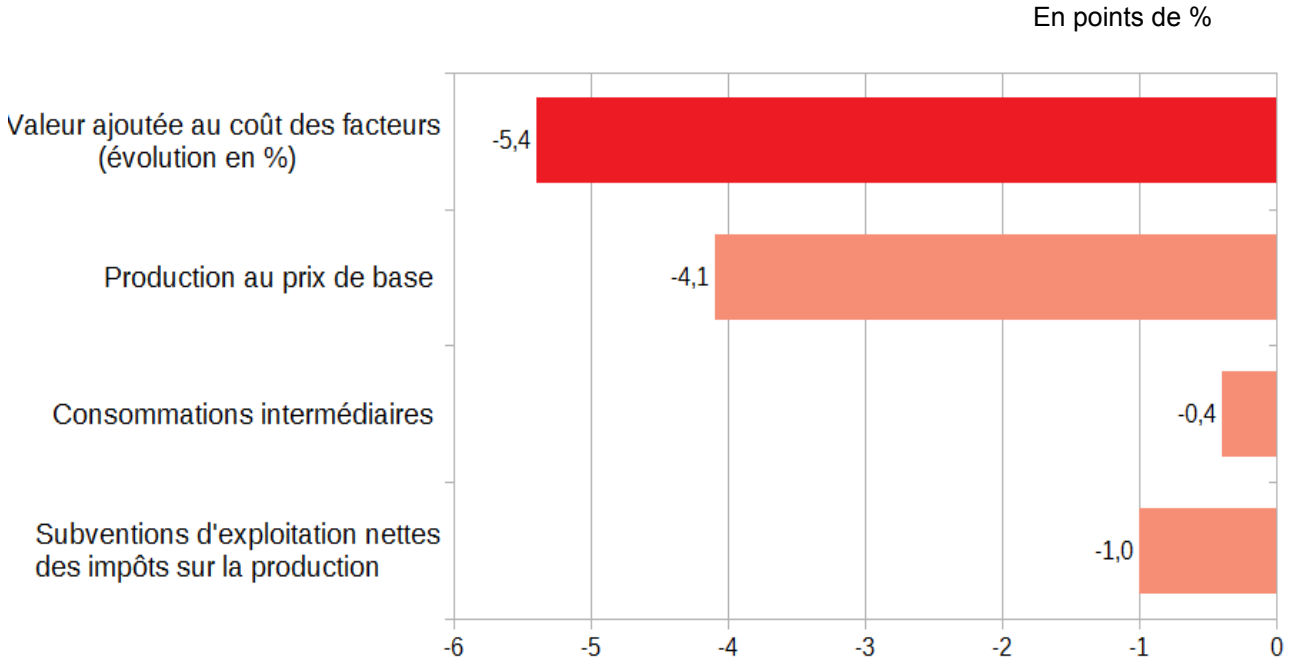
4 Les impôts sur la production

Les **autres impôts sur la production sont stables** en 2020 (1,6 M€). Les **impôts fonciers** sont prévus quasi-stables. Depuis 2018, la revalorisation des bases d'imposition des taxes foncières suit l'évolution de l'année précédente (de novembre à novembre) de l'indice des prix à la consommation des ménages harmonisé, ce qui conduit à la quasi-stabilité des bases d'imposition.

5 La valeur ajoutée brute au coût des facteurs de la branche agricole

En 2020, la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** (VABCF) baisse de nouveau, de 5,4 %[2] en valeur, après celle de 2019 (–4,6 %).

Graphique 9 : Contributions (en points de %) des différents postes à la baisse (en %) de la VABCF



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

Compte tenu d'une réduction de 0,8 % de l'emploi agricole total, la VABCF par actif décroît de 4,7 % après –3,1 % en 2019. La valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels diminue de 6,5 % en 2020, après déjà une baisse de 4,3 % en 2019.

2 La valeur ajoutée brute au coût des facteurs se déduit de la valeur ajoutée brute en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production.

Les résultats de la branche agricole

1 Le résultat brut de la branche agricole

En valeur, le **résultat brut de la branche agricole** baisse de 7,9 % en 2020 (après –5,6 %). En termes réels, il se contracte de 9,7 % (après –6,7 %).

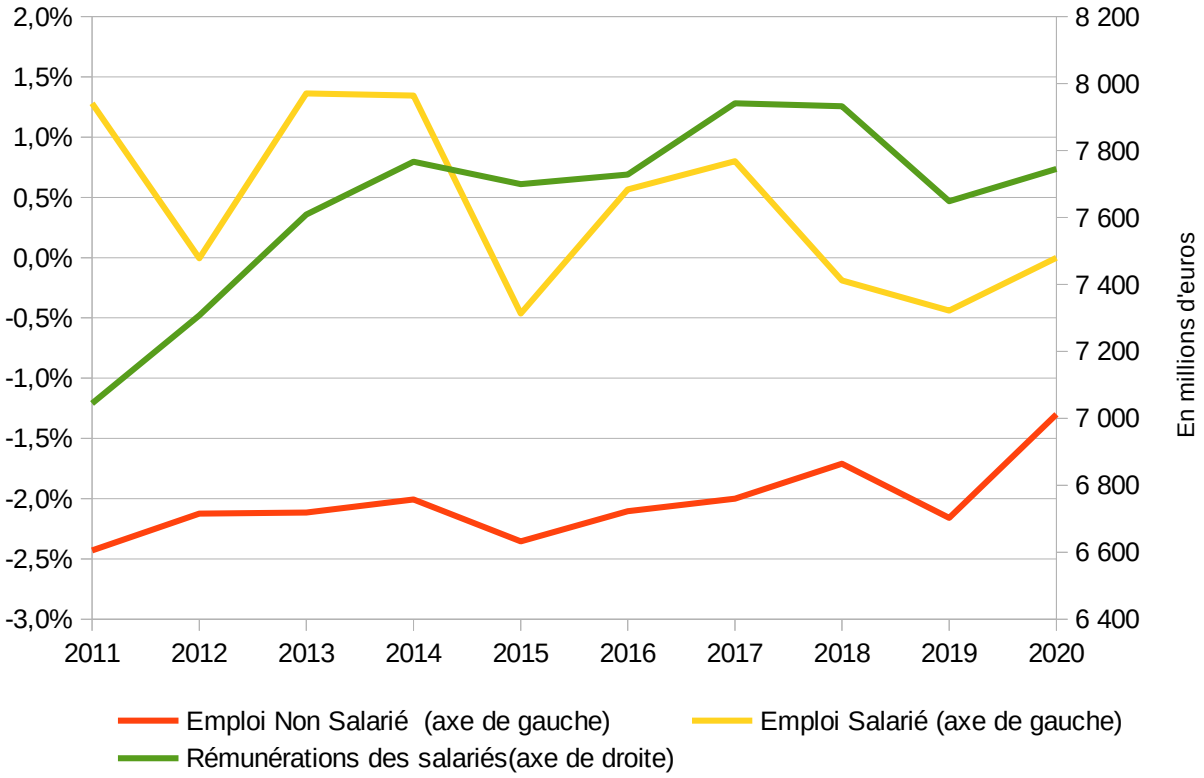
La baisse de l'emploi[3] non salarié se poursuit (–1,3 %), conduisant à une évolution du **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié** de –6,7 % (après –3,5 %). Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 2,0 %), le r**ésultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels** recule de 8,5 % en 2020 (après – 4,7 %).

Les salaires versés par les unités agricoles progresseraient de 1,2 % en 2020 sous l'effet de la hausse du taux de salaire horaire et de la stabilité des effectifs salariés. Les cotisations sociales à la charge des employeurs augmenteraient de 1,6 %, après la nette diminution (–23,8 %) en 2019 du fait de la conversion du CICE en allègement de cotisations patronales au 1er janvier 2019.

En 2020, les **intérêts dus** par la branche baissent de 4,3 % ; le taux d'intérêt apparent moyen[4], défini par le rapport des intérêts aux encours, baisse : 1,9 % en 2020, après 2 % en 2019.

Les charges locatives nettes[5] augmentent de 1,1 % en 2020.

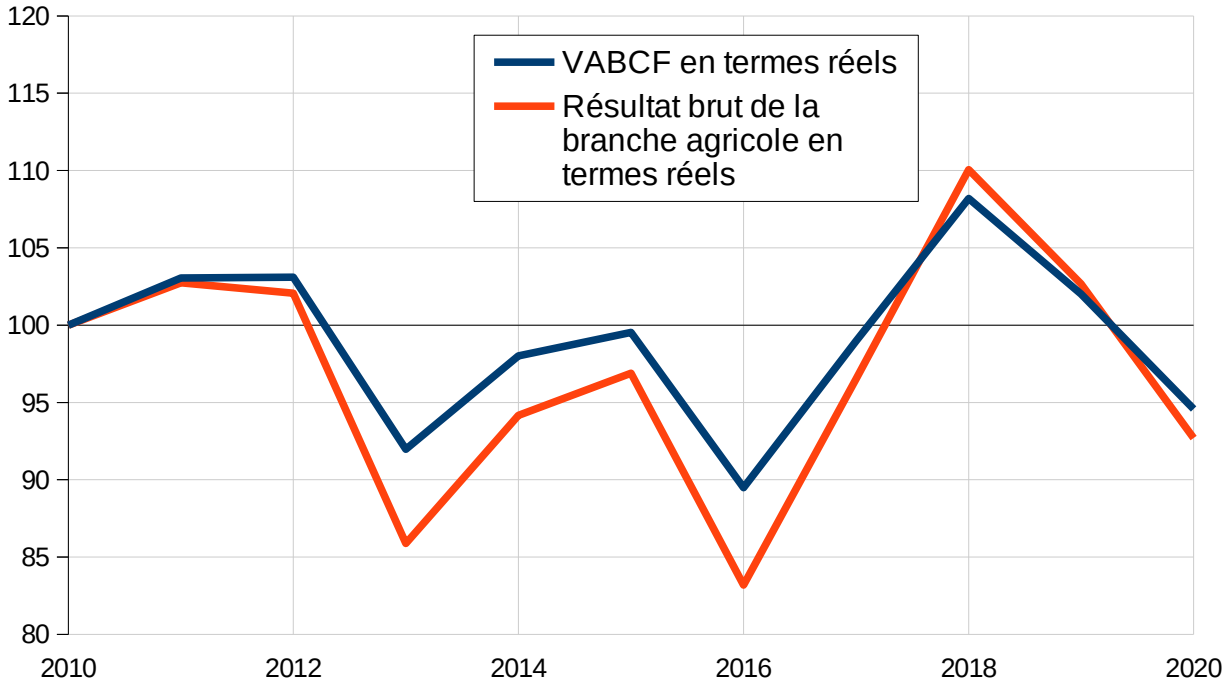
Graphique 10 : Évolutions en % de l'emploi, salarié et non salarié, et niveau de rémunération des salariés



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

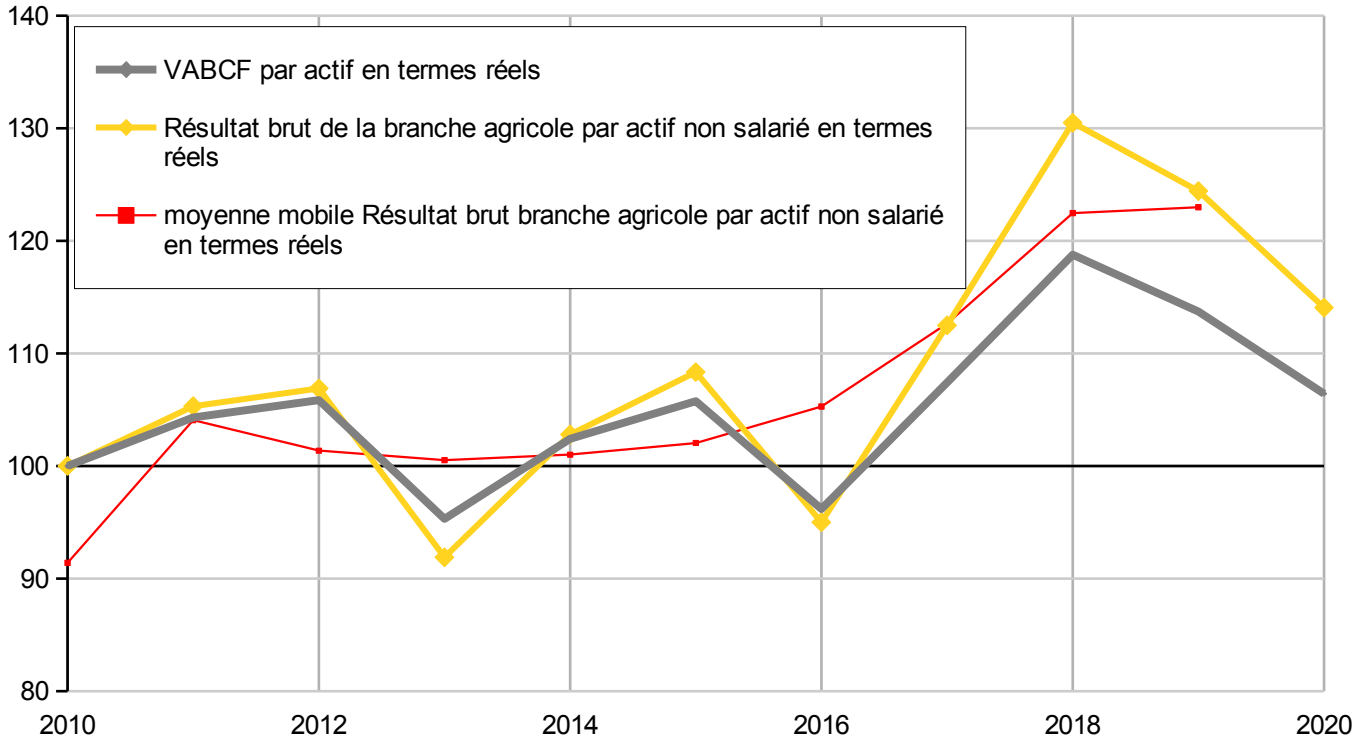
3 Les estimations d'emploi, salarié ou non salarié, sont encore fragiles au moment du compte prévisionnel.
4 Le taux d'intérêt apparent moyen est fourni par le Crédit Agricole.
5 Elles correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Elles sont basées en partie sur les revenus des années précédentes.

Graphique 11 : VABCF et résultat brut de la branche agricole en termes réels, base 100 en 2010



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

Graphique 12 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié, en termes réels, base 100 en 2010



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

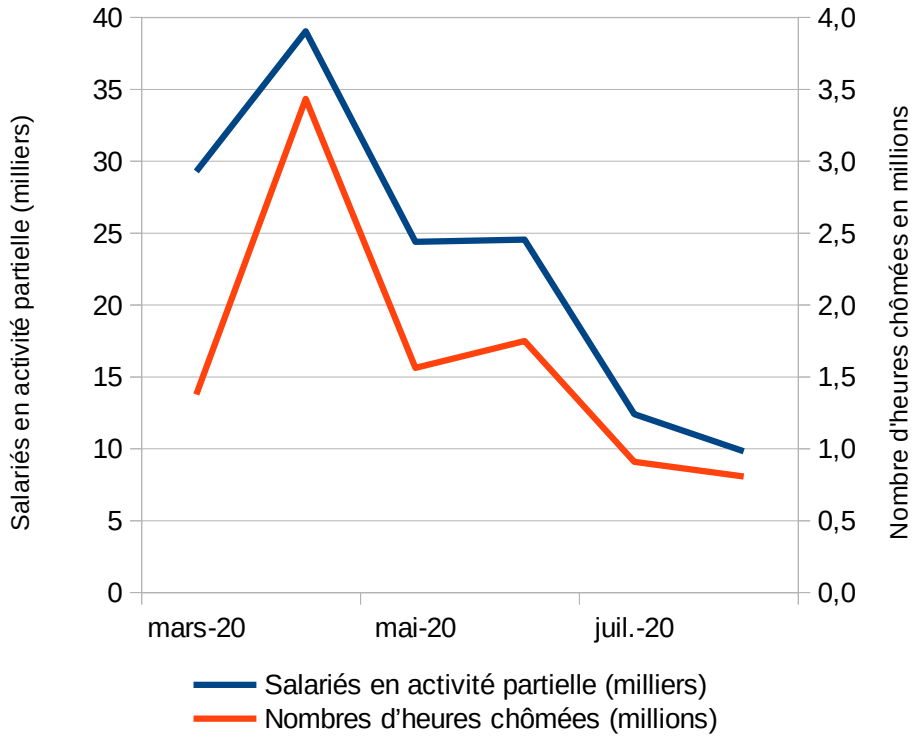
Activité partielle du fait de la crise sanitaire

L'activité partielle, ou chômage partiel, a pour objectif de permettre aux employés concernés de conserver leur emploi et une partie de leur revenu (84 % du salaire net). Les travailleurs placés en activité partielle sont considérés en emploi mais leur volume horaire de travail est diminué.
Dans les comptes nationaux, l'activité partielle est considérée comme une prestation sociale en espèces (D.623) versée aux ménages par les administrations publiques. Ainsi, le dispositif d'activité partielle se traduit dans les comptes des entreprises par une diminution de la masse salariale. Au niveau de la branche agricole, cette baisse est enregistrée dans le compte d'exploitation et soutient l'excédent brut d'exploitation/revenu mixte calculé à partir de la valeur ajoutée au coût des facteurs, de laquelle on déduit la rémunération des salariés (salaires et cotisations à la charge des employeurs).

Le secteur économique de l'agriculture n'a pas été sujet directement aux mesures de confinement. Il peut être même considéré comme en « première ligne » compte tenu des enjeux pour la population à se nourrir. L'évaluation du recours au chômage partiel est difficile à poser car le recensement des demandes d'indemnisation est une démarche administrative pour laquelle les entreprises ont un délai de déclaration. Entre mars et août 2020, quelques 10 millions d'heures dont été déclarées en activité partielle dans le secteur de l'agriculture, sylviculture et de la pêche (graphique).

Compte tenu de la fragilité de l'estimation et du recours limité à l'activité partielle, il a été choisi de ne pas corriger la masse salariale.

Graphique : Activité partielle dans le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, entre mars et août 2020 : nombre de salariés en activité partielle et nombre d'heures chômées



Source : DARES, tableau de bord, situation sur le marché du travail durant la crise sanitaire

2 Le résultat net de la branche agricole

2.1 La consommation de capital fixe

Les agrégats comptables nets se déduisent des agrégats bruts en soustrayant la consommation de capital fixe (CCF). La consommation de capital fixe (CCF) mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement. L'estimation de ce poste est délicate, elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées. La consommation de capital fixe évolue peu en 2020 (+ 1,4 %).

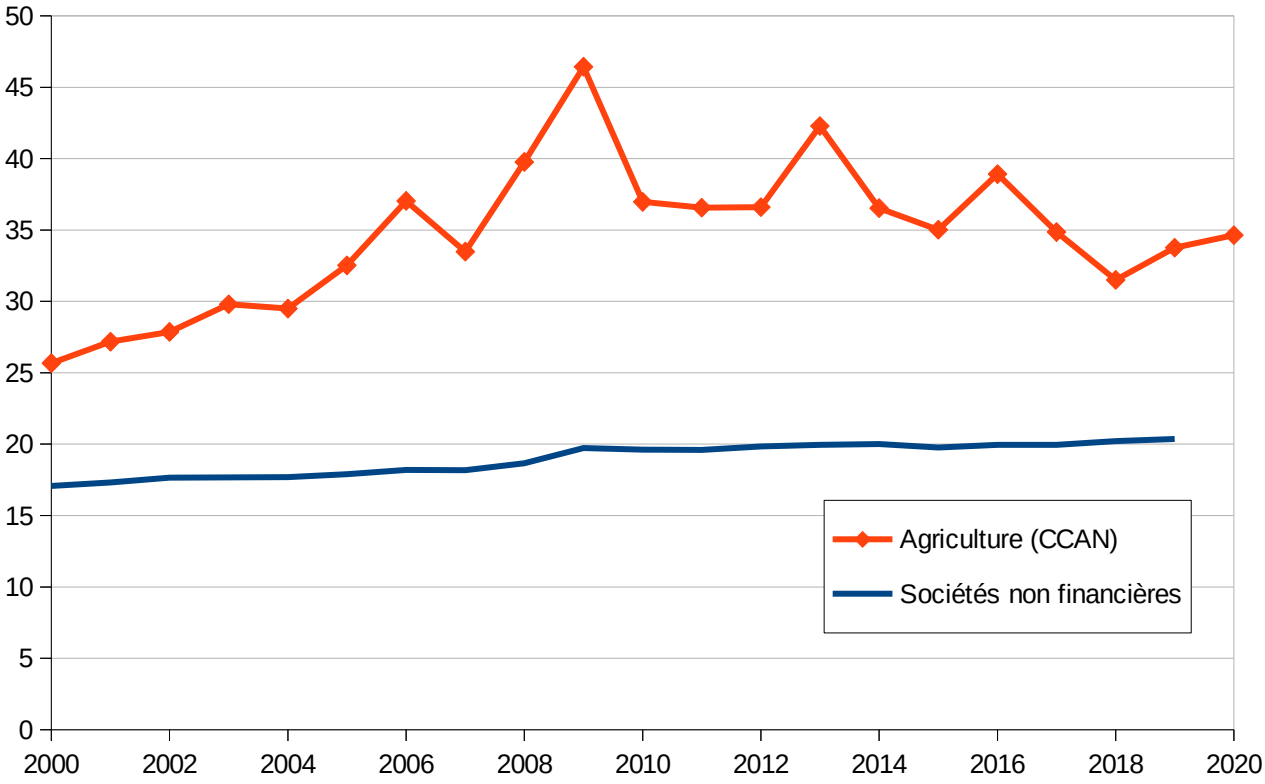
Tableau 16 : Consommation de capital fixe

En milliards d'euros

	Valeur 2019	Valeur 2020	*Évolution 2019/2018 (en %)*
Consommation de capital fixe	10,8	10,5	–2,7

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

Graphique 13 : Part de la consommation de capital fixe dans la valeur ajoutée brute, en %



Source : Insee, comptes nationaux base 2014, compte spécifique CCAN

La part de la consommation de capital fixe dans la valeur ajoutée est beaucoup plus importante dans l'agriculture que dans le reste de l'économie. De ce fait, les évolutions annuelles sont fortement amplifiées par le passage des agrégats bruts aux agrégats nets et les révisions entre les différentes versions d'un même compte (prévisionnel, provisoire, semi-définitif et définitif). Comme les résultats de l'agriculture sont très volatils, **les indicateurs exprimés en net enregistrent des variations pouvant aller jusqu'à 20 % dans un sens comme dans l'autre**.

2.2 La valeur ajoutée nette au coût des facteurs et le résultat net de la branche agricole

Eurostat utilise la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par actif en termes réels, appelé **indicateur A**. En 2020, cet indicateur baisse de 7,6 % pour la France (après –6,4 %).

Le résultat net se déduit du résultat brut en enlevant la consommation de capital fixe.

Tableau 17 : Évolutions des résultats en brut et en net, en termes réels

en %	Brut	Net
Valeur Ajoutée au Coût des Facteurs (VACF)	–7,3 %	–8,3 %
VACF par actif	–6,5 %	–7,6 %
Résultat de la branche agricole	–9,7 %	–12,9 %
Résultat de la branche agricole par actif non salarié	–8,5 %	–11,8 %

Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

Annexes

Compte prévisionnel de la branche agriculture en 2020

Tableau A1 - 2020 : Production hors subventions (En milliards d'euros)

A1 - PRODUCTION HORS SUBVENTIONS en milliards d'euros	Valeur 2019 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2020 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2020 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur	0,3	82,9	0,2	116,3	0,3	96,4
Blé tendre	6,0	73,6	4,4	110,2	4,8	81,1
Maïs	2,1	105,7	2,2	108,6	2,4	114,8
Orge	2,1	76,5	1,6	105,1	1,7	80,4
Autres céréales	0,4	91,5	0,4	88,5	0,3	81,0
CEREALES	**10,8**	81,3	**8,8**	108,1	**9,5**	87,9
Oléagineux	1,9	101,9	2,0	108,1	2,1	110,2
Protéagineux	0,2	88,0	0,1	112,5	0,2	99,0
Tabac	0,0	84,7	0,0	100,0	0,0	84,7
Betteraves industrielles	0,8	71,6	0,5	107,0	0,6	76,6
Autres plantes industrielles	0,7	103,5	0,7	101,2	0,7	104,7
PLANTES INDUSTRIELLES	**3,5**	95,0	**3,4**	106,6	**3,6**	101,3
Maïs fourrage	1,0	101,6	1,0	99,7	1,0	101,3
Autres fourrages	4,5	101,6	4,6	100,4	4,6	102,0
PLANTES FOURRAGERES	**5,5**	101,6	**5,6**	100,2	**5,6**	101,9
Légumes frais	3,3	102,2	3,3	113,4	3,8	115,9
Plantes et fleurs	2,9	100,0	2,9	100,4	2,9	100,4
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	**6,2**	101,2	**6,2**	107,4	**6,7**	108,6
POMMES DE TERRE	**3,7**	106,0	**4,0**	86,0	**3,4**	91,2
FRUITS	**3,1**	90,7	**2,8**	113,0	**3,1**	102,5
Vins de champagne	2,7	80,3	2,2	99,8	2,2	80,1
dont vins calmes	2,0	80,8	1,6	96,5	1,5	78,0
dont champagne	0,7	78,9	0,6	109,2	0,6	86,2
Autres vins d'appellation	6,6	102,2	6,7	93,0	6,3	95,0
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE	**9,3**	95,9	**8,9**	94,6	**8,4**	90,7
Vins pour eaux de vie AOC	1,2	121,1	1,5	100,0	1,5	121,1
dont vins de distillation	0,2	104,8	0,3	100,0	0,3	104,8
dont cognac	1,0	125,0	1,2	100,0	1,2	125,0
Autres vins de distillation	0,0	125,0	0,0	100,0	0,0	125,0
Vins de table et de pays	1,5	109,4	1,6	97,0	1,6	106,1
VINS COURANTS	**2,7**	114,8	**3,1**	98,5	**3,1**	113,1
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	**44,7**	95,4	**42,7**	101,6	**43,4**	96,9
Gros bovins	5,7	100,0	5,7	98,7	5,6	98,7
Veaux	1,1	95,0	1,1	99,1	1,0	94,1
Ovins-caprins	0,7	100,9	0,7	109,2	0,8	110,2
Equidés	0,1	100,0	0,1	100,0	0,1	100,0
Porcins	3,5	100,8	3,6	96,0	3,4	96,7
BETAIL	**11,1**	99,8	**11,1**	98,6	**11,0**	98,4
Volailles	3,3	98,3	3,3	99,3	3,2	97,6
Œufs	1,4	106,4	1,5	99,2	1,5	105,5
PRODUITS AVICOLES	**4,7**	100,7	**4,8**	99,3	**4,7**	100,0
Lait et produits laitiers	10,0	101,0	10,1	98,4	9,9	99,4
dont lait	9,5	101,0	9,6	98,4	9,5	99,4
dont produits laitiers	0,4	101,0	0,4	98,4	0,4	99,4
Autres produits de l'élevage	0,6	97,5	0,6	100,0	0,6	97,5
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	**10,6**	100,8	**10,7**	98,5	**10,5**	99,3
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	**26,5**	100,4	**26,6**	98,7	**26,2**	99,0
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	**71,2**	97,2	**69,2**	100,5	**69,6**	97,7
Activités principales de travaux agricoles	4,8	100,0	4,8	101,2	4,8	101,2
Activités secondaires de services	0,2	100,0	0,2	101,2	0,2	101,2
PRODUCTION DE SERVICES	**5,0**	100,0	**5,0**	101,2	**5,0**	101,2
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	**76,2**	97,4	**74,2**	100,5	**74,6**	97,9
dont production des activités secondaires	2,3	104,4	2,5	101,9	2,5	106,4

Tableau A2 - 2020 : Subventions sur les produits (En millions d'euros)

A2 - SUBVENTIONS SUR LES PRODUITS en millions d'euros	Valeur 2019	Indice de volume	Volume 2020	Indice de prix	Valeur 2020	Indice de valeur
Blé dur	5,9	82,9	4,9	120,6	5,9	100,0
Blé tendre						
Maïs						
Orge						
Autres céréales	0,4	91,5	0,4	109,3	0,4	100,0
CEREALES	**6,3**	83,5	**5,3**	119,2	**6,3**	99,5
Oléagineux	5,3	101,9	5,4	98,1	5,3	100,0
Protéagineux	56,5	88,0	49,7	113,6	56,5	100,0
Tabac						
Betteraves industrielles						
Autres plantes industrielles	74,0	103,5	76,5	96,6	74,0	100,0
PLANTES INDUSTRIELLES	**135,8**	97,0	**131,7**	103,1	**135,8**	100,0
Maïs fourrage						
Autres fourrages						
PLANTES FOURRAGERES						
Légumes frais	12,4	102,2	12,7	97,8	12,4	100,0
Plantes et fleurs	1,4	100,0	1,4	100,0	1,4	100,0
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	**13,8**	91,8	**12,7**	108,9	**13,8**	100,0
POMMES DE TERRE	**2,2**	106,0	**2,3**	94,3	**2,2**	100,0
FRUITS	**148,1**	90,7	**134,3**	110,3	**148,1**	100,0
Vins de champagne						
dont vins calmes						
dont champagne						
Autres vins d'appellation						
VINS DE QUALITE						
Vins pour eaux de vie AOC						
dont vins de distillation						
dont cognac						
Autres vins de distillation						
Vins de table et de pays						
VINS COURANTS						
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	**304,8**	93,9	**286,3**	106,9	**306,1**	100,4
Gros bovins	603,9	100,0	603,9	100,0	603,9	100,0
Veaux						
Ovins-caprins	123,7	100,9	124,8	99,1	123,7	100,0
Équidés						
porcins					3,1	
BETAIL	**727,6**	100,2	**728,7**	100,3	**730,7**	100,4
Volailles	5,8	98,3	5,7	101,7	5,8	100,0
Neufs					0,4	
PRODUITS AVICOLES	**5,8**	98,3	**5,7**	108,5	**6,2**	106,7
Lait et produits laitiers	86,9	100,0	86,9	100,0	86,9	100,0
dont lait	86,9	100,0	86,9	100,0	86,9	100,0
dont produits laitiers						
Autres produits de l'élevage					0,8	
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	**86,9**	100,0	**86,9**	100,9	**87,7**	100,9
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	**820,4**	100,1	**821,4**	100,4	**824,6**	100,5
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	**1 125,1**	98,4	**1107,6**	102,1	**1130,7**	100,5
Activités principales de travaux agricoles						
Activités secondaires de services						
PRODUCTION DE SERVICES						
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	**1 125,1**	98,4	**1107,6**	102,1	**1130,7**	100,5
dont production des activités secondaires						

Tableau A3 - 2020 : Production au prix de base (En milliards d'euros)

A3 - PRODUCTION AU PRIX DE BASE en milliards d'euros	Valeur 2019	Indice de volume	Volume 2020	Indice de prix	Valeur 2020	Indice de valeur
Blé dur	0,3	82,9	0,2	116,4	0,3	96,5
Blé tendre	6,0	73,6	4,4	110,2	4,8	81,1
Maïs	2,1	105,7	2,2	108,6	2,4	114,8
Orge	2,1	76,5	1,6	105,1	1,7	80,4
Autres céréales	0,4	91,5	0,4	88,5	0,3	81,0
CEREALES	**10,8**	81,3	**8,8**	108,1	**9,5**	87,9
Oléagineux	1,9	101,9	2,0	108,1	2,1	110,1
Protéagineux	0,2	88,0	0,2	112,8	0,2	99,3
Tabac	0,0	84,7	0,0	100,0	0,0	84,7
Betteraves industrielles	0,8	71,6	0,5	107,0	0,6	76,6
Autres plantes industrielles	0,8	103,5	0,8	100,8	0,8	104,3
PLANTES INDUSTRIELLES	**3,7**	95,1	**3,5**	106,5	**3,7**	101,3
Maïs fourrage	1,0	101,6	1,0	99,7	1,0	101,3
Autres fourrages	4,5	101,6	4,6	100,4	4,6	102,0
PLANTES FOURRAGERES	**5,5**	101,6	**5,6**	100,2	**5,6**	101,9
Légumes frais	3,3	102,2	3,3	113,3	3,8	115,8
Plantes et fleurs	2,9	100,0	2,9	100,4	2,9	100,4
PROD MARAICHERS ET HORTICOLES	**6,2**	101,1	**6,2**	107,4	**6,7**	108,6
POMMES DE TERRE	**3,7**	106,0	**4,0**	86,0	**3,4**	91,2
FRUITS	**3,2**	90,7	**2,9**	112,9	**3,3**	102,4
Vins de champagne	2,7	80,3	2,2	99,8	2,2	80,1
dont vins calmes	2,0	80,8	1,6	96,5	1,5	78,0
dont champagne	0,7	78,9	0,6	109,2	0,6	86,2
Autres vins d'appellation	6,6	102,2	6,7	93,0	6,3	95,0
VINS DE QUALITE	**9,3**	95,9	**8,9**	94,6	**8,4**	90,7
Vins pour eaux de vie AOC	1,2	121,1	1,5	100,0	1,5	121,1
dont vins de distillation	0,2	104,8	0,3	100,0	0,3	104,8
dont cognac	1,0	125,0	1,2	100,0	1,2	125,0
Autres vins de distillation	0,0	125,0	0,0	100,0	0,0	125,0
Vins de table et de pays	1,5	109,4	1,6	97,0	1,6	106,1
VINS COURANTS	**2,7**	114,8	**3,1**	98,5	**3,1**	113,1
TOTAL PRODUITS VEGETAUX	**45,0**	95,3	**43,0**	101,7	**43,7**	96,9
Gros bovins	6,3	100,0	6,3	98,8	6,2	98,8
Veaux	1,1	95,0	1,1	99,1	1,0	94,1
Ovins-caprins	0,9	100,9	0,9	107,7	0,9	108,7
Équidés	0,1	100,0	0,1	100,0	0,1	100,0
Porcins	3,5	100,8	3,6	96,1	3,4	96,8
BETAIL	**11,9**	99,8	**11,8**	98,7	**11,7**	98,5
Volailles	3,3	98,3	3,3	99,3	3,2	97,6
Œufs	1,4	106,4	1,5	99,2	1,5	105,6
PRODUITS AVICOLES	**4,7**	100,7	**4,8**	99,3	**4,7**	100,0
Lait et produits laitiers	10,1	101,0	10,2	98,4	10,0	99,4
dont lait	9,6	101,0	9,7	98,4	9,6	99,4
dont produits laitiers	0,4	101,0	0,4	98,4	0,4	99,4
Autres produits de l'élevage	0,6	97,5	0,6	100,1	0,6	97,6
AUTRES PRODUITS ANIMAUX	**10,7**	100,8	**10,8**	98,5	**10,6**	99,3
TOTAL PRODUITS ANIMAUX	**27,3**	100,4	**27,4**	98,7	**27,0**	99,1
TOTAL DES BIENS AGRICOLES	**72,4**	97,2	**70,4**	100,5	**70,7**	97,7
Activités principales de travaux agricoles	4,8	100,0	4,8	101,2	4,8	101,2
Activités secondaires de services	0,2	100,0	0,2	101,2	0,2	101,2
PRODUCTION DE SERVICES	**5,0**	100,0	**5,0**	101,2	**5,0**	101,2
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE	**77,3**	97,4	**75,3**	100,6	**75,7**	98,0
dont production des activités secondaires	2,3	104,4	2,5	101,9	2,5	106,4

Tableau A4 - 2020 : Consommations intermédiaires (En millions d'euros)

	Valeur 2019	Indice de volume	Volume 2020	Indice de prix	Valeur 2020	Indice de valeur
Semences et plants	2 575	98,5	2 536	101,0	2 562	99,5
Énergie et lubrifiants	4 093	99,0	4 054	99,5	4 032	98,5
Engrais et amendements	3 161	103,7	3 279	96,9	3 176	100,5
Pesticides (produits phytosanitaires)	2 998	100,0	2 998	97,5	2 923	97,5
Dépenses vétérinaires	1 421	100,0	1 421	102,4	1 455	102,4
Aliments pour animaux	15 167	99,6	15 102	101,4	15 311	100,9
dont : intraconsommés	7 045	101,2	7 127	102,3	7 293	103,5
achetés en dehors de la branche	8 122	98,2	7 976	100,5	8 017	98,7
Entretien du matériel	3 802	100,0	3 802	103,1	3 919	103,1
Entretien des bâtiments	340	100,0	340	100,9	343	100,9
Services de travaux agricoles	4 756	100,0	4 756	101,2	4 813	101,2
Autres biens et services	7 100	100,0	7 097	98,9	7 017	98,8
dont : SIFIM	676	99,6	674	96,8	652	96,4
Total	45 412	99,9	45 384	100,4	45 552	100,3

Tableau A5 - 2020 : Compte de production (En milliards d'euros)

		Valeur 2019	Indice de valeur	Valeur 2020
	Production	77,3	98,0	75,7
(–)	Consommations intermédiaires	45,4	100,3	45,6
(=)	**Valeur ajoutée brute**	31,9	94,6	30,2

Tableau A6 - 2020 : Compte d'exploitation (En milliards d'euros)

		Valeur 2019	Indice de valeur	Valeur 2020
	Valeur ajoutée brute	**31,9**	**94,6**	**30,2**
(+)	Subventions d'exploitation	8,3	95,5	7,9
(–)	Autres impôts sur la production	1,6	100,0	1,6
	dont :Impôts fonciers	1,0	100,0	1,0
	dont : Autres	0,6	100,1	0,6
(=)	**Valeur ajoutée brute au coût des facteurs**	**38,5**	**94,6**	**36,4**
(–)	Rémunération des salariés	7,6	101,3	7,7
	Salaires	6,5	101,2	6,6
	Cotisations sociales à la charge des employeurs	1,1	101,6	1,2
(=)	**Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation**	**30,9**	**92,9**	**28,7**

Tableau A7 - 2020 : Compte de revenu d'entreprise (En milliards d'euros)

	COMPTE DE REVENU D'ENTREPRISE	Valeur 2019	Indice de valeur	Valeur 2020
	Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	30,9	92,9	28,7
(–)	Intérêts[1]	0,5	94,2	0,5
	(pour mémoire : Intérêts dus par la branche)	1,1	95,7	1,1
(–)	Charges locatives nettes[2]	2,6	101,1	2,7
(=)	**Résultat brut de la branche agricole**	27,7	92,1	25,5

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.
2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Tableau A8 - 2020 : Indicateurs de résultat brut

	Évolution 2020/ 2019 (en %)	
	en valeur	**en termes réels****
Valeur ajoutée au coût des facteurs	–5,4	–7,3
par actif	–4,7	–6,5
Résultat de la branche agricole	–7,9	–9,7
par actif non salarié	–6,7	–8,5
Évolution du prix du PIB	2,0	
Évolution du nombre d'UTA* totales	–0,8	
Évolution du nombre d'UTA* non salariées	–1,3	

** UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).*
*** Déflaté de l'indice de prix du PIB.*

Tableau A9 - 2020 : Consommation de capital fixe (En milliards d'euros)

En milliards d'euros

	Valeur 2019	Indice de valeur	Valeur 2020
Consommation de capital fixe	10,8	97,3	10,5

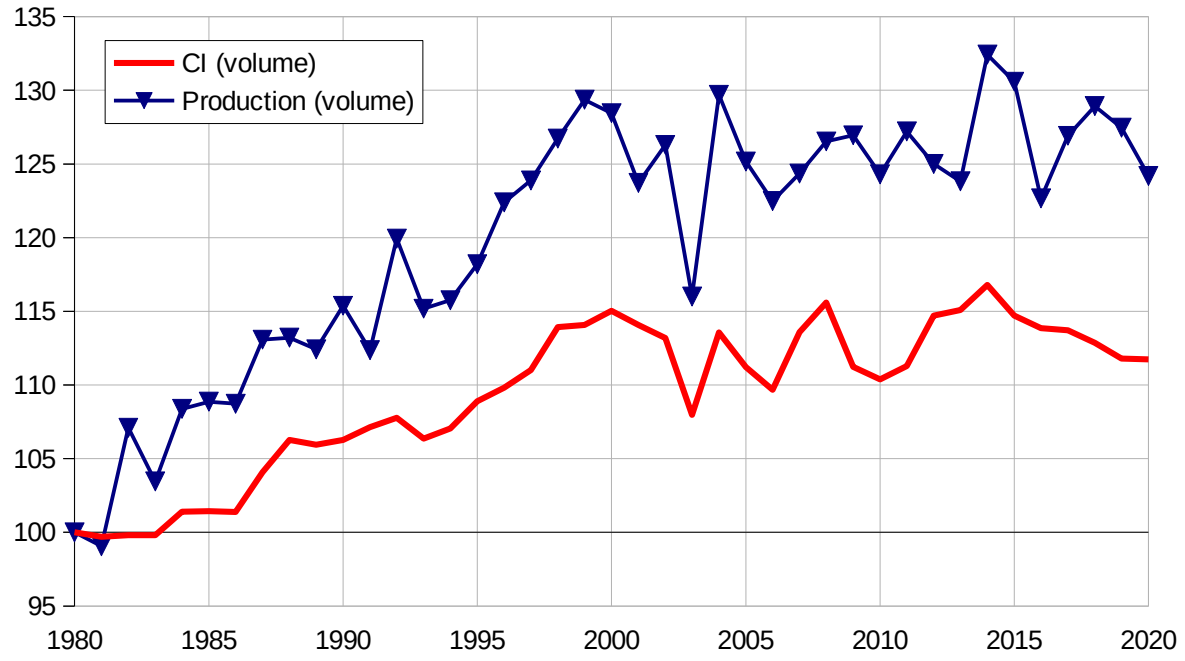
Tableau A10 - 2020 : Indicateurs de résultat net

	Évolution 2020/ 2019 (en %)	
	en valeur	**en termes réels****
Valeur ajoutée au coût des facteurs	–6,5	–8,3
par actif	–5,7	–7,6
Résultat de la branche agricole	–11,2	–12,9
par actif non salarié	–10,0	–11,8

*** Déflaté de l'indice de prix du PIB.*

Graphiques sur longue période

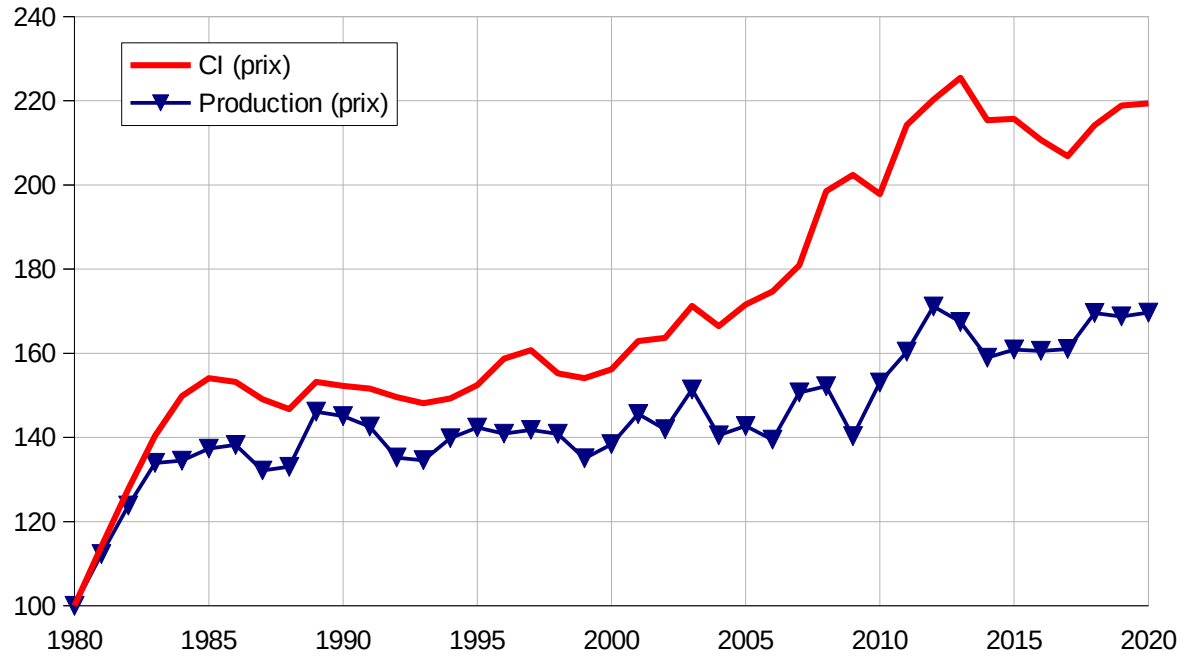
Graphique A1 : Production agricole (prix de base) et consommations intermédiaires, en volume



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

Base 100 : 1980

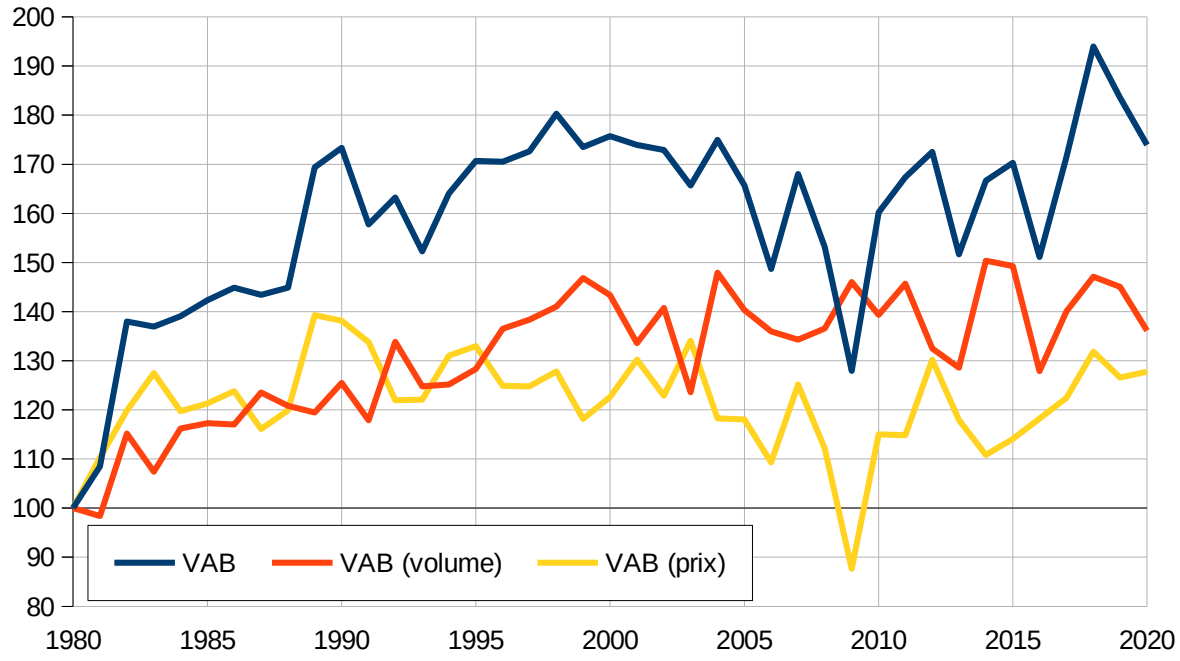
Graphique A2 : Prix de la production agricole (prix de base) et des consommations intermédiaires



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

Base 100 en 1980

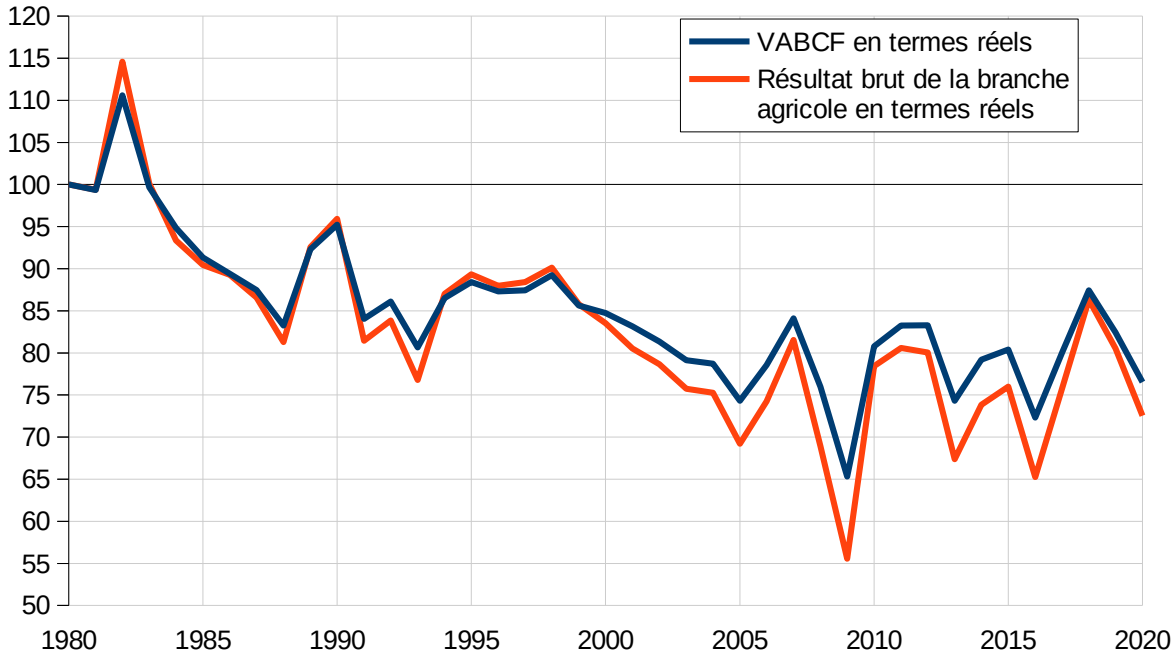
Graphique A3 : Valeur ajoutée brute de la branche agricole



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

Base 100 en 1980

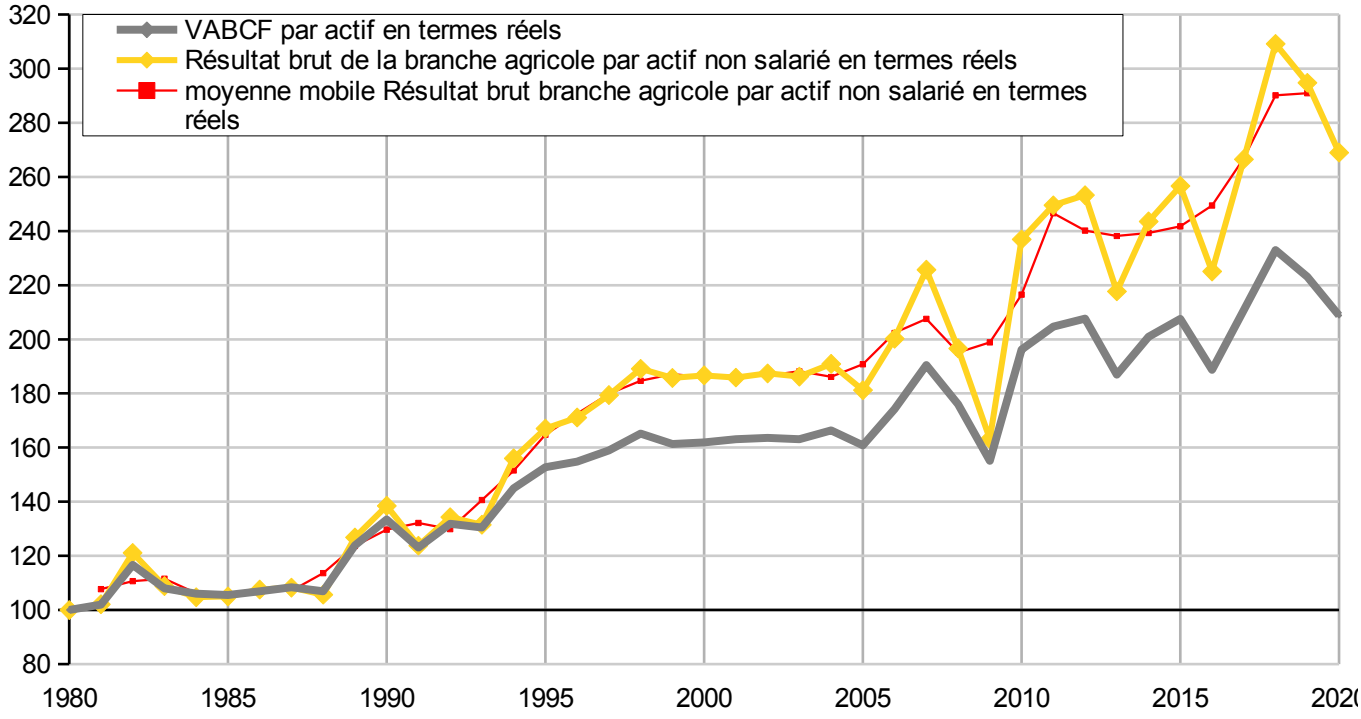
Graphique A4 : VABCF et du résultat brut de la branche agricole



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

Base 100 en 1980

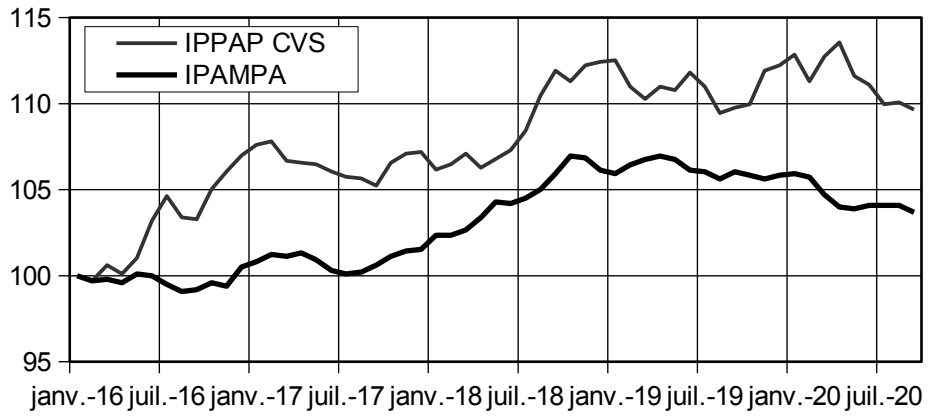
Graphique A5 : VABCF par unité de travail agricole et résultat brut de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié



Source : Insee, compte prévisionnel de l'agriculture, estimations au 20 novembre 2020

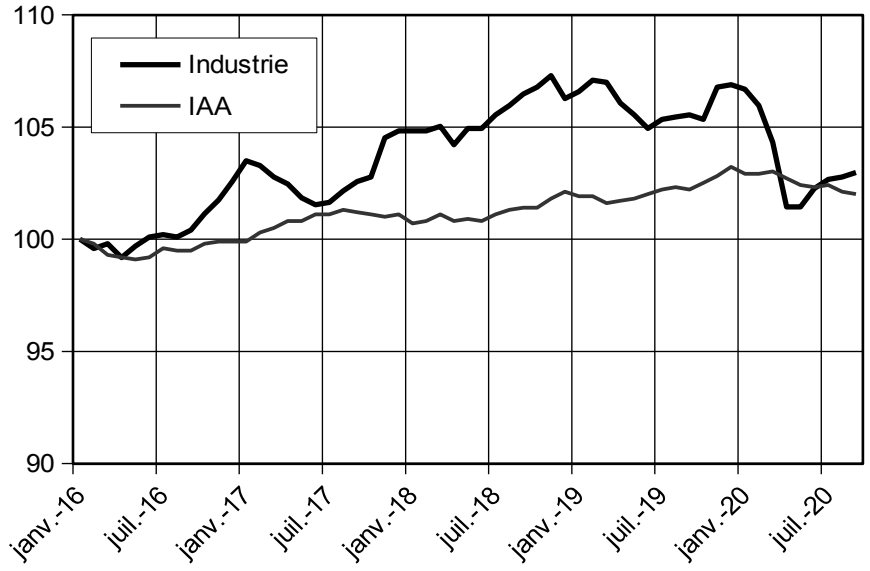
Base 100 en 1980

Graphique C.1 - Indice des prix des produits agricoles à la production (**IPPAP**) et indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (**IPAMPA**)
(indices mensuels - janvier 2016 = 100)



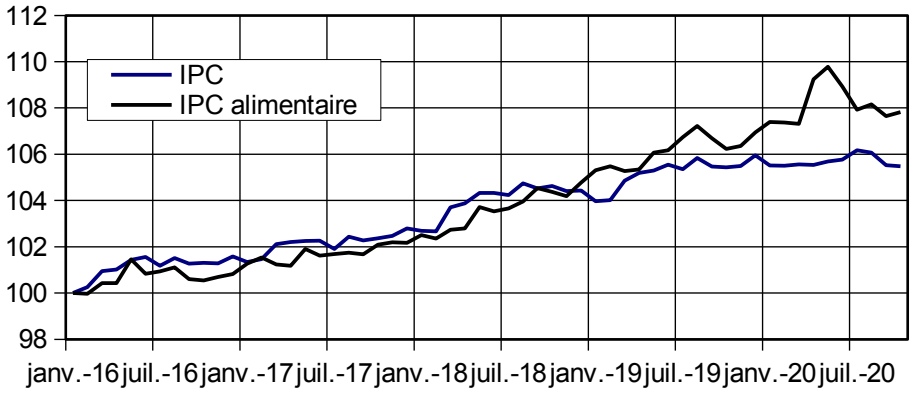
Source : Insee

Graphique C.2 - Indice des prix de production de l'industrie française
Ensemble de l'industrie et IAA - marché français
(indices mensuels - janvier 2016= 100)



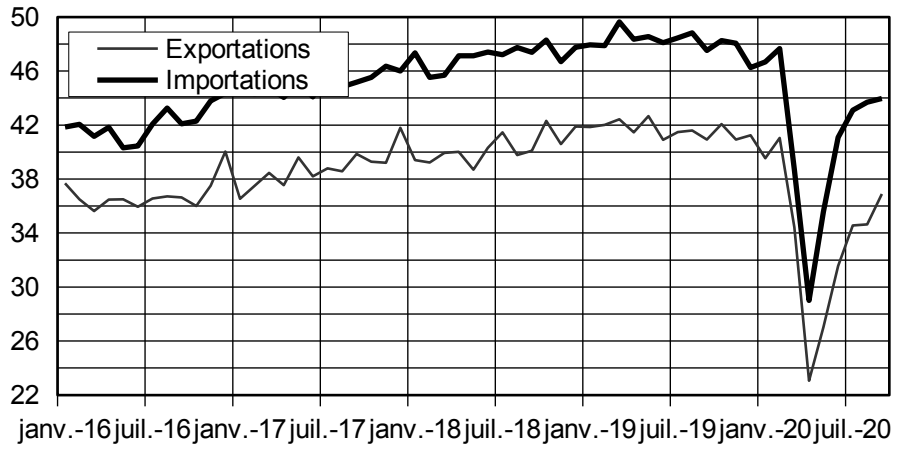
Source : Insee

Graphique C.3 - Indice des prix à la consommation
Ensemble des ménages. Tous produits et produits alimentaires hors boissons et tabac
(indices mensuels - janvier 2016= 100)



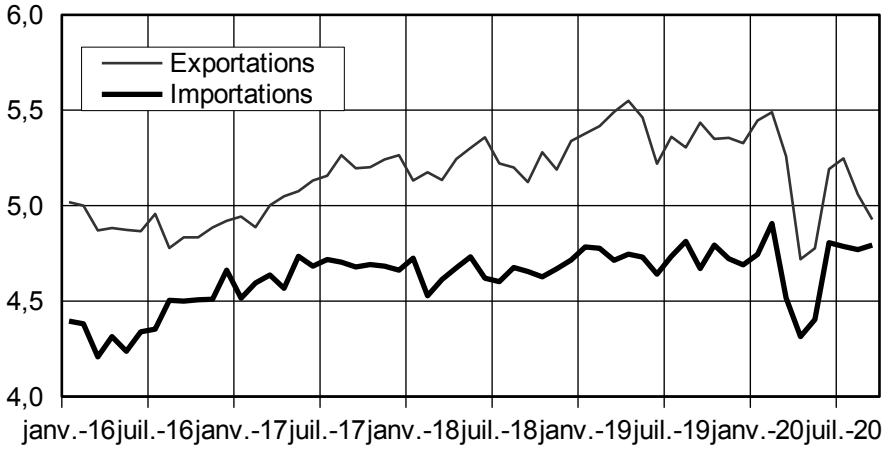
Source : Insee

Graphique C.4
Commerce extérieur - Ensemble (hors matériel militaire)
Importations CAF-Exportations FAB
(en milliards d'euros CVS-CJO)



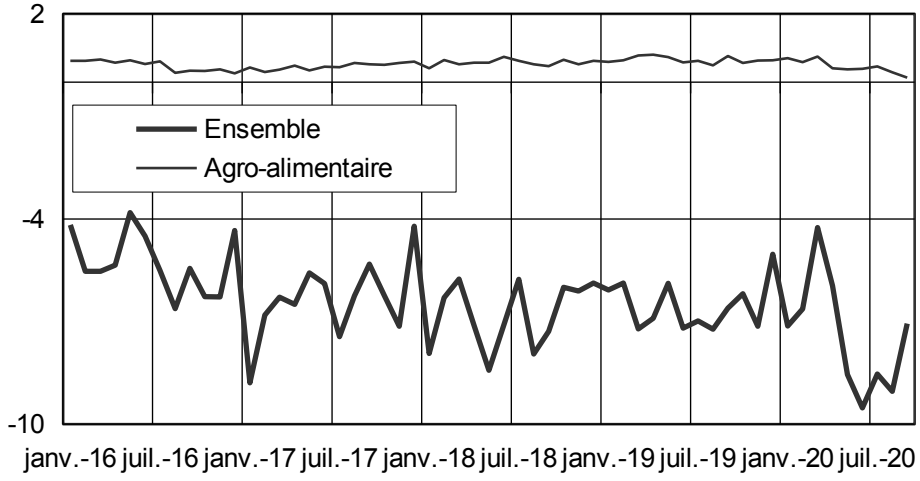
Source : Douanes

Graphique C.5
Commerce extérieur - Produits agroalimentaires
Importations CAF-Exportations FAB
(en milliards d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

Graphique C.6
Solde CAF-FAB du commerce extérieur
Ensemble (hors matériel militaire) et produits **agroalimentaires**
(en milliards d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

Méthodologie et définitions du compte spécifique de la branche agricole

Le compte spécifique de la branche agricole, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

● La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon. Elle **exclut donc la sylviculture et la pêche.**

● La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. **Le prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, **plus les subventions sur les produits** qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

● Les subventions à la branche agriculture sont scindées **en subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation** : les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Les subventions d'exploitation regroupent notamment les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

● Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles comprennent, entre autres, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), qui représentent les services bancaires non facturés imputés à la branche agriculture. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent indirectement en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts qu'ils leur accordent.

● La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

● La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement, et non au coût historique utilisé en comptabilité privée. Les durées de vie des actifs sont des durées de vie économique et non fiscale. La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie. **L'estimation de ce poste est délicate,** elle résulte d'une modélisation et se trouve de ce fait moins robuste que les données observées.
*Selon que cette estimation est prise en compte ou pas les agrégats sont qualifiés de **nets** ou **bruts***

● La **valeur ajoutée au coût des facteurs** prend en compte impôts sur la production et subventions d'exploitation. La valeur ajoutée **nette** au coût des facteurs est aussi appelée revenu des facteurs de la branche agricole (RFBA), au sens où il vient rémunérer le travail et le capital mobilisés par cette activité économique. **Il ne constitue pas une mesure du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est agriculteur.** L'évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein). Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

● Le **résultat de la branche agricole** est calculé comme la valeur ajoutée - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts versés - charges locatives**.** Il peut être rapporté au nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein). Ce ratio est aussi appelé revenu net de la branche agricole par actif non salarié (RNBA/UTANS). Il est aussi présenté en termes réels.

● Les évolutions **en termes réels** correspondent aux évolutions corrigées de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du produit intérieur brut.

Comptes de la branche agricole

Compte de production

Emplois	Ressources
Consommations intermédiaires (y c. SIFIM)	**Production au prix de base[1]**
Valeur ajoutée (brute/nette)[2]	
Total emplois	*Total ressources*

Compte d'exploitation

Emplois	Ressources
Autres impôts sur la production	**Valeur ajoutée (brute/nette)**
- Impôts fonciers	Subventions d'exploitation
- Autres	(y c. bonifications d'intérêts)
Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs (1)	
Total emplois	*Total ressources*

Emplois	Ressources
Rémunération des salariés	**Valeur ajoutée (brute/nette) au coût des facteurs**
- Salaires bruts	
- Cotisations sociales à la charge des employeurs	
Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/ net)	
Total emplois	*Total ressources*

Compte de revenu d'entreprise

Emplois	Ressources
Intérêts (y c. bonifications) hors SIFIM	**Excédent (brut/net) d'exploitation / Revenu mixte (brut/net)**
Charges locatives nettes (hors impôts fonciers sur les terres en fermage)	
Résultat (brut/net) de la branche agricole (2)	
Ttotal emplois	*Total ressources*

Évolution du nombre d'UTA[3] totales	(3)
Évolution du nombre d'UTA[3]non salariées	(4)
Évolution du prix du PIB	(5)

Indicateurs de résultat bruts (évolution en %)

	En valeur	En termes réels[4]
Valeur ajoutée au coût des facteurs	(1)	(1) / (5)
par actif	(1) / (3)	(1) / (3) / (5)
Résultat de la branche agricole	(2)	(2) / (5)
par actif non salarié	(2) / (4)	(2) / (4) / (5)

I**ndicateurs de résultat nets** (évolution en %)

	En valeur	En termes réels[4]
Valeur ajoutée au coût des facteurs		
par actif		(A)
Résultat de la branche agricole		(C)
(C) par actif non salarié		(B)

La méthodologie est commune aux comptes français et européens. Pour les besoins des comparaisons internationales, Eurostat ne définit que des indicateurs de résultat **net en termes réels** : Index of the real income of factors in agriculture per annual work unit (« revenu des facteurs de la branche agricole par actif ») (indicateur A), Index of real net agricultural entrepreneurial income, per unpaid annual work unit (« revenu net de la branche agricole par actif non salarié ») (indicateur B), Net entrepreneurial income of agriculture (« revenu net de la branche agricole » (indicateur C).

1 Le prix de base correspond au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

2 Les agrégats nets sont calculés en soustrayant la consommation de capital fixe aux agrégats bruts.

3 UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).4 Déflatés par l'indice de prix du PIB.

Liens vers Internet

Le contexte européen

https://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data

https://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data/database

Compte national de l'Agriculture, *chiffres détaillés*

https://www.insee.fr/fr/recherche?q=Compte+de+l%27agriculture+en+2019&debut=0

Méthodologie des comptes nationaux en base 2014

https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1030/

Comptes nationaux annuels

https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=33&geo=FRANCE-1

Comptes nationaux trimestriels

https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=32&geo=FRANCE-1

CHAPITRE 3

Le compte social de l'agriculture prévisionnel pour 2020

Commission des comptes de l'agriculture de la Nation

Le compte social des exploitants agricoles 75
Les prestations sociales 75
Les cotisations et autres ressources 78

Comptes sociaux des exploitants agricoles pour les années 2019 (définitif) et 2020 (prévisionnel) 80

Le compte social des salariés agricoles 82
Les prestations sociales 82
Les cotisations et autres ressources 83

Comptes sociaux des salariés agricoles pour les années 2019 (définitif) et 2020 (prévisionnel) 84

LE COMPTE SOCIAL DE L'AGRICULTURE PREVISIONNEL POUR 2020

Le compte social prévisionnel des exploitants agricoles pour 2020 enregistre une légère augmentation de 0,7 % des dépenses de prestations sociales par rapport à 2019 (15,29 milliards d'euros contre 15,19 milliards d'euros).

Cette évolution résulte de l'augmentation prévue des prestations maladie de 3,4 % qui est en partie compensée par la diminution attendue des prestations vieillesse de 2,1 % sous l'effet de l'érosion démographique.

Les recettes prévisionnelles s'établissent à 15,38 milliards d'euros contre 15,40 milliards d'euros en 2019, en très légère diminution de 0,1 %.

Le compte social des exploitants agricoles se solde par un excédent prévisionnel de 83 millions d'euros, après un excédent de 209,9 millions d'euros en 2019.

Les branches famille et maladie (hors indemnités journalières) étant intégrées financièrement au régime général, ce solde correspond aux résultats des assurances vieillesse de base et complémentaire et au résultat du fonds des indemnités journalières maladie.

Le compte social prévisionnel des salariés agricoles des établissements agricoles est marqué comme en 2019 par une augmentation de 2,6 % des prestations sociales.

La progression des dépenses, dont le total est estimé à 5,3 milliards d'euros, résulte de la progression des dépenses maladie (+2,9 %) et des pensions de retraite (+2,8 %).

Les branches du régime des salariés agricoles étant intégrées au régime général, et équilibrées par des subventions des caisses nationales du régime général, le compte social des salariés agricoles est par construction équilibré.

Le compte social des exploitants agricoles

Les prestations sociales

Le compte prévisionnel 2020 fait ressortir une augmentation des dépenses maladie, notamment des dépenses hospitalières, et une baisse des prestations vieillesse, conséquence de l'érosion démographique de la population.

Au total, les prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs augmentent légèrement de 0,5 % par rapport à 2019. Après correction de l'indice des prix à la consommation, l'augmentation s'établit à 0,3 %.

1) Les dépenses de santé

Malgré la baisse de 3,3 % de la population protégée en maladie qui s'explique par la diminution des actifs, des ayants droit et des retraités, les dépenses de santé sont attendues en hausse de 3,4 %.

Cette évolution résulte de plusieurs phénomènes aux effets contraires :

- La diminution importante des prestations maladie exécutées en ville qui sont évaluées en repli de 3,9 %, avec l'impact de l'épidémie de covid-19 lié aux reports des soins non-urgents et aux fermetures de cabinets de certains professionnels de santé ;
- La hausse de 3,7 % des dépenses en établissements liée aux établissements hospitaliers à tarification administrative, à l'augmentation de la dotation pour les missions d'intérêt général et d'aides à la contractualisation (MIGAC), destinées à financer la part des activités de médecine, et de chirurgie des établissements de santé publics et privés qui ne peuvent être tarifiés à l'activité, et aux dépenses des établissements médico- sociaux qui continuent de progresser compte tenu du vieillissement de la population ;
- La hausse de 189 millions d'euros de la participation au financement du fond de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) et de la nouvelle Agence Nationale de Santé Publique (ANSP).

Les dépenses d'indemnités journalières pour 2020 sont prévues en hausse sous l'effet de la crise sanitaire avec le service d'indemnités journalières dérogatoires pour près de 9 millions d'euros (cas contact, garde d'enfant, personnes vulnérables…).

Au total, les dépenses prévisionnelles de santé y compris invalidité représentent 6,8 milliards d'euros, dont 2,3 milliards pour les actifs.

TABLEAU 1 : REMBOURSEMENTS MALADIE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
REMBOURSEMENTS MALADIE (hors invalidité, en euros courants)	5 266	6 900	6 743	6 744	6 824	6 970	6 668	6 669	6 853	6 696	6 514	6 737
Evol° n/n-1		101,1	97,7	100,0	101,2	102,1	94,7	100,0	102,8	102,8	95,1	103,4
Evol base 100 en 2000	100	131,0	128,0	128,0	129,6	132,3	126,6	126,6	130,1	127,2	123,7	127,9
REMBOURSEMENTS MALADIE (hors invalidité, en euros constants)	5 266	5 849	5 593	5 483	5 483	5 572	5 331	5 248	4 618	5 269	5 075	5 238
Evol° n/n-1		99,4	95,6	98,0	100,0	101,6	95,7	98,4	88,0	114,1	96,3	103,2
Evol base 100 en 2000	100	111,1	106,2	104,1	104,1	105,8	101,2	99,6	87,7	100,1	96,4	99,5

2) Les allocations vieillesse

En 2020, le total des prestations vieillesse de base et complémentaire est estimé à 7,4 milliards d'euros contre 7,6 milliards d'euros en 2019, en diminution de 2,1 %.

Les prestations de droit direct et de réversion du régime de base sont attendues en diminution respectivement de 2,3 % et 3,4 %.

La baisse des dépenses s'explique majoritairement par la baisse du nombre de retraités atténuée par la revalorisation différenciée des pensions au 1er janvier 2020 (de 1 % à 0,3 % selon le montant des pensions perçues). En moyenne, la revalorisation est estimée à 0,94 %.

Le nombre d'attributions décroît, par ailleurs, en raison de la baisse du nombre d'individus par génération ayant travaillé en tant que non-salarié agricole.

Globalement, les prestations de retraite complémentaire obligatoire (RCO) sont estimées en hausse de 1,6 % en 2020 par rapport à 2019.

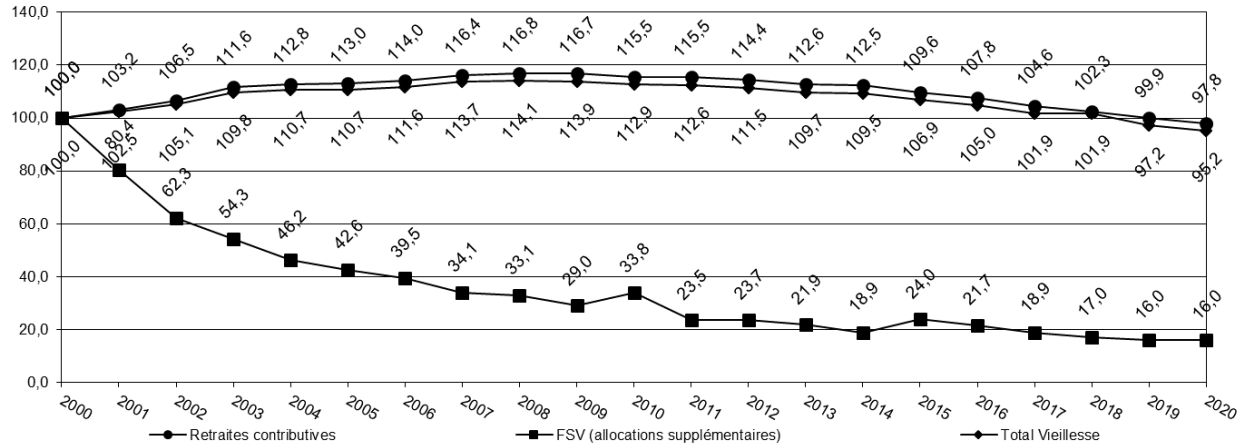
Le montant de droits propres diminuerait de 0,7 % en 2020, conséquence de la baisse du nombre de bénéficiaires. L'érosion des montants est compensée en partie par la revalorisation de la valeur de service du point de RCO.

Le montant total prévisionnel des prestations vieillesse s'élève à 7,4 milliards d'euros en 2020.

TABLEAU 2 : PRESTATIONS VIEILLESSE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros courants)	7 821	8 789	8 766	8 679	8 544	8 525	8 326	8 178	7 935	7 754	7 571	7 415
Evol° n/n-1		99,1	99,7	99,0	98,4	99,8	95,6	98,2	97,0	94,8	95,4	97,9
Evol base 100 en 2000	100	112,4	112,1	111,0	109,3	109,0	106,5	104,6	101,5	99,1	96,8	94,8
PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros constants)	7 821	7 450	7 270	7 057	6 865	6 815	6 656	6 435	5 348	6 101	5 899	5 766
Evol° n/n-1		97,4	97,6	97,1	97,3	99,3	97,7	96,7	83,1	114,1	96,7	97,7
Evol base 100 en 2000	100	95,3	93,0	90,2	87,8	87,1	85,1	82,3	68,4	78,0	75,4	73,7

GRAPHIQUE 1 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 2000 A 2020
VIEILLESSE



3) Les prestations familiales

En 2020, les prestations famille au sens strict (hors maternité) sont évaluées à 372 millions d'euros en augmentation par rapport à 2019 (+ 1,1 %).

Cette évolution résulte d'une part, de l'augmentation de 1,7 % des dépenses au titre de la petite enfance en lien avec la légère hausse des effectifs (+ 0,5 %) et la revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales (BMAF /+ 0,3 %) et d'autre part, de la diminution de 0,5 % des prestations en faveur de la famille en raison de la diminution des effectifs (- 0,9 %) contractée avec la revalorisation de la BMAF.

Le montant total prévisionnel des prestations familiales (hors maternité) en 2020 s'élève à 372 millions d'euros.

TABLEAU 3 : PRESTATIONS FAMILIALES - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

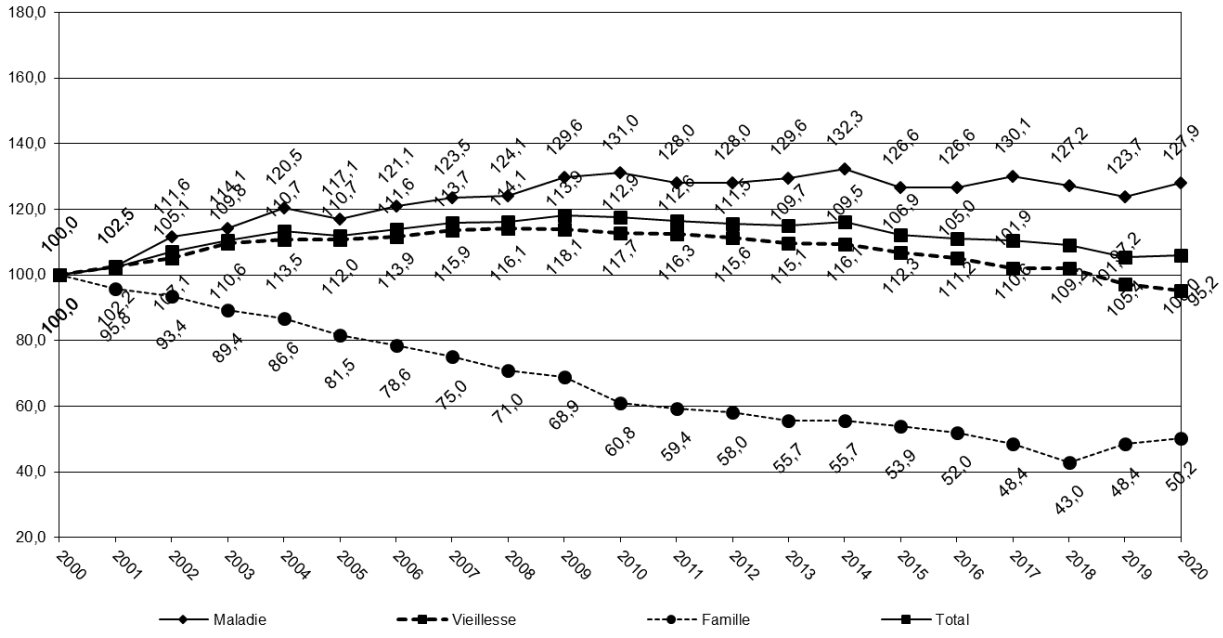
	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
PRESTATIONS FAMILIALES												
(hors maternité, en euros courants)	570	409	408	407	395	384	371	350	363	365	367	372
Evol° n/n-1		89,7	99,7	99,6	97,2	97,2	96,6	94,4	103,7	104,3	101,1	101,1
Evol base 100 en 2000	100,0	71,8	71,6	71,3	69,3	67,4	65,1	61,5	63,8	64,1	64,4	65,2
PRESTATIONS FAMILIALES												
(hors maternité, en euros constants)	570	347	338	331	317	307	297	276	245	287	286	289
Evol° n/n-1		88,2	97,6	97,7	96,0	96,7	96,6	93,0	88,8	117,4	99,5	100,9
Evol base 100 en 2000	100	60,8	59,4	58,0	55,7	53,9	52,0	48,4	43,0	50,4	50,2	50,7

4) Synthèse des prestations sociales

TABLEAU 4 : REPARTITION DES PRESTATIONS - Valeurs en millions d'euros

NATURE DES PRESTATIONS	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
MONTANTS en M euros courants												
REMBOURSEMENTS MALADIE	5 266	6 900	6 743	6 744	6 824	6 970	6 668	6 669	6 853	6 696	6 514	6 737
VIEILLESSE	7 821	8 789	8 766	8 679	8 544	8 525	8 326	8 178	7 935	7 754	7 571	7 415
FAMILIALES	570	409	408	407	395	384	371	350	363	365	367	372
TOTAL	11 153	13 933	14 609	15 493	15 312	15 535	15 730	15 827	16 096	16 080	14 453	14 524
En pourcentage du total												
REMBOURSEMENTS MALADIE	47%	50%	46%	44%	45%	45%	42%	42%	43%	42%	45%	46%
VIEILLESSE	70%	63%	60%	56%	56%	55%	53%	52%	49%	48%	52%	51%
FAMILIALES	5%	3%	3%	3%	3%	2%	2%	2%	2%	2%	3%	3%

GRAPHIQUE 2 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 2000 A 2020
(en euros courants - base 100 en 2000)



Les cotisations et autres ressources

La protection sociale des exploitants agricoles est financée par trois grands types de ressources :

- les cotisations et contributions professionnelles ;
- les transferts entre organismes au titre de la solidarité interprofessionnelle ;
- les impôts et taxes affectés par l'État au titre de la solidarité nationale.

1) Les cotisations professionnelles

En 2020, le rendement des cotisations professionnelles et de la CSG est évalué à 3 milliards d'euros, contre 2,9 milliards d'euros en 2019 soit en augmentation de 5,4 %.

Cette évolution est liée à l'augmentation de 10,4 % de l'assiette brute des cotisations. Cette nette augmentation s'explique par les revenus pris en compte dans l'assiette triennale de droit commun (moyenne des années 2017 à 2019 pour 2020). Les revenus globalement en hausse se sont substitués aux revenus précédents très affectés par la crise agricole. La hausse des revenus en moyenne de 7 % en 2017, et de 38 % en 2018, devrait se poursuivre en 2019 (année qui remplace 2016 dans l'assiette triennale). Face à la crise sanitaire, des mesures ont été prises pour alléger les cotisations personnelles des exploitants agricoles, notamment la possibilité d'opter pour l'assiette nouvel installé, des aides au paiement pour les secteurs les plus sévèrement impactés qui seront intégralement compensées par l'Etat. Des mesures de reports de paiement ont également été mises en œuvre.

2) Les transferts de gestion

Les transferts de gestion représentent 8,3 milliards d'euros en 2020, contre 8 milliards d'euros en 2019.

Les transferts de gestion sont constitués, notamment :
- de la compensation démographique vieillesse pour 2,8 milliards d'euros ;
- de remboursements de prestations (par le fonds de solidarité vieillesse et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie notamment) ;
- des contributions d'équilibre du régime général pour 5,3 milliards d'euros ;

Ces transferts représentent 54,1 % du financement du régime en 2020, contre 52,8 % en 2019.

3) Les ressources affectées par l'État

Les ressources affectées par l'État constituent le dernier volet du financement des dépenses sociales agricoles.

Ces recettes sont constituées des taxes suivantes :
– les droits de consommation sur les alcools (2 milliards d'euros) ;
– la cotisation de sécurité sociale sur les boissons alcoolisées (0,7 milliard d'euros) ;
– les droits d'accises sur les bières et boissons non alcoolisées (1 milliard d'euros) ;
– les contributions sur les boissons sucrées et les boissons contenant des édulcorants de synthèse (0,4 milliard d'euros) ;
– les droits d'accises sur les vins, cidres et autres produits intermédiaires (0,1 milliard d'euros).

Le montant total des recettes fiscales affectées au régime est évalué à 4,1 milliards d'euros contre 4,5 milliards d'euros en 2019.
Les ressources affectées par l'État représenteraient un taux de couverture des charges de 26,8 % en 2020 contre 29,8 % en 2019.

Le compte social prévisionnel 2020 se solderait par un excèdent de 83 millions d'euros.

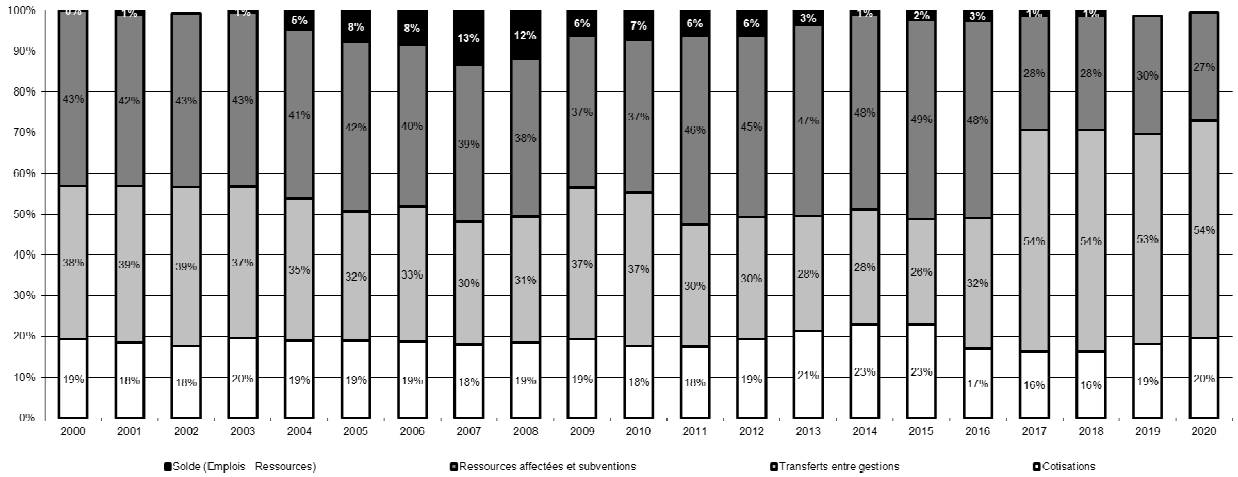
Ce solde correspond aux résultats prévisionnels des branches vieillesse de base (excédent de 85,7 millions d'euros) et complémentaire (excédent de 6,58 millions d'euros) et au résultat du fonds des indemnités journalières maladie (solde négatif de 9,3 millions d'euros).

Les autres branches étant intégrées financièrement au régime général, leur résultat est équilibré par construction.

TABLEAU 5 : EVOLUTION DES COTISATIONS ET DES EMPLOIS											
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble des cotisations dont :	-8,0%	-2,4%	10,6%	10,2%	8,5%	-2,9%	-23,7%	-5,2%	7,0%	2,5%	5,4%
Cotis. d'ass. Maladie + CSG acquittée	-7,9%	-2,8%	11,5%	10,2%	13,0%	9,7%	-40,0%	-18,3%	31,6%	-4,6%	7,0%
Cotis. d'ass. Vieillesse	-6,6%	-0,5%	8,2%	9,1%	5,6%	-5,7%	-4,7%	4,1%	3,2%	6,7%	4,2%
Cotis. d'ass. Famille	-11,7%	-4,5%	14,5%	12,7%	4,0%	-43,3%	-14,4%	1,8%	-64,5%	25,4%	7,5%
Ensemble des emplois	-0,2%	-1,3%	-0,3%	-0,5%	-0,4%	-2,5%	-2,5%	-0,5%	-2,2%	-2,6%	0,7%
dont prestations	-0,1%	-1,1%	-0,1%	-0,4%	0,5%	-3,1%	-1,8%	-0,3%	-2,2%	-2,5%	0,8%

TABLEAU 6 : REPARTITION DES RESSOURCES DU COMPTE SOCIAL											
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Cotisations	17,8%	17,6%	19,3%	21,4%	23,0%	22,9%	17,1%	16,3%	17,9%	18,8%	19,7%
Ressources affectées	37,5%	46,4%	44,6%	47,0%	47,7%	48,9%	48,3%	28,0%	29,0%	29,8%	26,8%
Transferts entre gestions	37,5%	29,9%	30,0%	28,1%	28,2%	25,9%	31,9%	54,3%	53,4%	52,8%	54,1%
Solde	7,2%	6,1%	6,1%	3,5%	1,1%	2,2%	2,6%	1,3%	-0,3%	-1,4%	-0,6%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

GRAPHIQUE 3 : COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES POUR LES ANNEES 2000 A 2020
Structure des ressources en % de la couverture des emplois



COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES

POUR LES ANNEES 2019 (définitif) et 2020 (prévisionnel)

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS		2019 définitif		2020 prévisionnel		2020 / 2019 indice valeur	
		TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
I - PRESTATIONS							
A/ - SANTE							
.Assurance maladie obligatoire et volontaire							
- Maladie : médecine de ville	a	2 389,0		2 295,3		96,1	
- Maladie : établissements médico sociaux	b	1 067,5		1 079,8		101,2	
- Maladie : établissements cliniques privées	c	429,6		433,6		100,9	
- Maladie : établissements tarification administrative	d	2 360,5		2 448,2		103,7	
- Maladie : indemnités journalières	e	66,2		72,4		109,4	
- Maladie : divers	f	201,8		407,6		202,0	
Total maladie	a à f	6 514,5	2 175,9	6 737,0	2 250,2	103,4	103,4
- Invalidité	g	55,5	55,5	74,2	74,2	133,7	133,7
Sous-total : SANTE	h=f+g	**6 570,0**	**2 231,4**	**6 811,2**	**2 324,4**	**103,7**	**104,2**
B/ - VIEILLESSE							
.Assurance vieillesse : droits propres	i	5 771,9		5 641,6		97,7	
.Assurance vieillesse : droits dérivés	j	1 080,4		1 043,7		96,6	
.Retraite complémentaire obligatoire	k	718,8		730,0		101,6	
Sous-total : VIEILLESSE	i à k	**7 571,0**		**7 415,3**		**97,9**	
D/ - FAMILLE							
.Prestations familiales	l	324,2	324,2	325,3	325,3	100,3	100,3
.Allocation adultes handicapés (AAH)		43,1	43,1	46,2	46,2	107,1	107,1
.Assurance maternité	m	21,7	21,7	42,4	42,4	195,0	195,0
Sous-total : FAMILLE	n	**389,0**	**389,0**	**413,9**	**413,9**	**106,4**	**106,4**
SOUS-TOTAL (I) PRESTATIONS	o	**14 530,1**	**2 620,5**	**14 640,3**	**2 738,3**	**100,8**	**104,5**
II - TRANFERTS ENTRE GESTIONS							
.Contribution au régime des praticiens	p	93,9		92,1		98,1	
.Contribution au régime des étudiants	q	0,0		0,0			
.Contributions et transferts divers	r	0,2		24,7			
SOUS-TOTAL (II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS	p à r	**94,1**		**116,8**		**124,1**	
III - CHARGES DE GESTION							
.Gestion : maladie	s	234,4		223,5		95,4	
.Gestion : vieillesse	t	162,6		157,8		97,0	
.Gestion : famille	u	165,5		156,1		94,3	
SOUS-TOTAL (III) CHARGES DE GESTION	s à u	**562,5**		**537,4**		**95,5**	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à III		**15 186,7**		**15 294,6**		**100,7**	

COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2019 (définitif) et 2020 (prévisionnel)
RECETTES

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES		2019 définitif		2020 prévisionnel		2020 / 2019 indice valeur	
		TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
I - COTISATIONS							
A/ - ASSURANCE MALADIE obligatoire et volontaire							
.Cotisations	a	524,1	445,5	565,9	481,0	108,0	108,0
CSG acquittée		576,4	426,6	612,0	452,9	106,2	
B/ - PRESTATIONS FAMILIALES							
.Cotisations	b	97,3	97,3	104,6	104,6	107,5	107,5
C/ - ASSURANCE VIEILLESSE							
.Cotisations	c	1 644,8	1 644,8	1 714,0	1 714,0	104,2	104,2
TOTAL COTISATIONS							
.Cotisations maladie, vieillesse et prestations familiales	d=a+b+c	2 842,5	2 614,0	2 996,5	2 752,5	105,4	105,3
.Divers	e	13,5	13,5	14,0	14,0	103,9	103,9
SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS	f=d+e	**2 856,0**	**2 627,5**	**3 010,5**	**2 766,5**	**105,4**	**105,3**
II - RESSOURCES AFFECTEES							
Dt taxes tabacs, alcools, vins, farines, huiles alimentaires.	g	**4 523,3**		**4 097,0**		**90,6**	
III - TRANFERTS ENTRE GESTIONS							
.Compensation démographique	h	2 858,2		2 764,2		96,7	
.Fonds de solidarité vieillesse et Fonds Spécial d'Invalidité	i	55,3		62,6		113,2	
.CSG affectée	j	0,0		0,0		ns	
.Contribution CNAF	k	683,3		652,5		95,5	
.Prises en charge prestations et subvention d'équilibre CNAM	l	4 334,9		4 632,7		106,9	
.Autres transferts : cotisations prises en charge par l'Etat	m	64,6		147,2		227,9	
.Autres produits	n	21,0		10,8		ns	
SOUS-TOTAL (III) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS	h à n	**8 017,3**		**8 270,1**		**103,2**	
IV - SOLDE		**-209,9**		**-83,00**			
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à IV		**15 186,7**		**15 294,6**		**100,7**	

Le compte social des salariés agricoles

Les prestations sociales

Les prestations sociales versées aux salariés des établissements agricoles sont attendues en augmentation pour la quatrième année consécutive. Elles sont évaluées à 5,1 milliards d'euros, en augmentation de 2,6 % par rapport à 2019. Après correction de l'indice des prix à la consommation hors tabac, les prestations versées en 2020 évolueraient de 2,4 %.

Avec les transferts et les charges de gestion, le total des dépenses est estimé à 5,3 milliards d'euros, en progression de 2,2 % par rapport à 2019.

1) Les dépenses de santé

Les dépenses de santé, comprenant l'assurance maladie au sens strict, l'assurance invalidité ainsi que l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles sont estimées en hausse de 2,9 % en 2020.

L'évolution des dépenses de santé est principalement tirée par les dépenses d'assurance maladie, qui sont attendues en hausse de 3,3 %. Cette croissance résulte de plusieurs facteurs :

- la hausse de 21 % des indemnités journalières liée à l'octroi d'indemnités dérogatoires pour faire face à la crise sanitaire (cas contact, garde d'enfant…) ;
- le recul de près de 2 % des dépenses de soins de ville lié aux reports des soins non-urgents et aux fermetures de cabinets de certains professionnels de santé pendant la crise sanitaire ;
- la progression de 4,7 % des soins réalisés en établissements ;
- la hausse modérée des effectifs protégés (+0,7 %).

Les prestations au titre de l'invalidité sont évaluées en hausse de 2,7 % en 2020 sous l'effet d'une hausse de 2,5 % du nombre de bénéficiaires.

Les dépenses relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles sont prévues en légère hausse de 0,7 %.

2) Les allocations vieillesse

Les dépenses d'assurance vieillesse sont estimées en augmentation de 2,8 % en 2020 par rapport à 2019.
Les avantages de droit propre sont attendus en augmentation de 3,8 % sous l'effet dispositif de liquidation unique des régimes alignés (LURA) qui engendre une croissance du montant des retraites pour les nouveaux pensionnés (les pensions servies sont consécutives à la totalité des carrières et non plus à la seule durée d'activité agricole) qui surcompense la baisse de 1,6 % des nouveaux effectifs induite également par le dispositif LURA. La revalorisation différenciée des pensions en 2020 (de 0 ,3 % à 1 %) est estimée en moyenne à 0,7 %.
A contrario, les prestations de droit dérivé sont estimées en repli de 2,6 ***%*** en raison de la baisse de 1,7 % des effectifs compte tenu d'un nombre de décès plus important que celui des attributions.

3) Les prestations familiales

Les prestations relatives à la famille sont stables avec une revalorisation de 0,3 % de la base mensuelle de calcul des allocations familiales au 1er avril 2020.

Les prestations vieillesse et les dépenses de santé représentent respectivement 44,8 % et 46,9 % des dépenses du compte des salariés agricoles, et les dépenses de prestations familiales 8,3 %.

Tableau 7 : Evolution des prestations sociales versées aux salariés des exploitants agricoles

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Part en 2020
- Santé	1,3%	1,0%	0,0%	1,1%	3,3%	0,2%	1,8%	5,0%	2,9%	2,8%	2,9%	44,8%
- Vieillesse	1,1%	1,6%		0,8%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	0,2%	1,7%	2,0%	2,8%	46,9%
- Famille	1,2%	0,5%	0,0%	1,9%	0,9%	-0,3%	-8,0%	1,0%	0,4%	1,7%	0,2%	8,3%
Ensemble	1,2%	1,2%	0,7%	1,0%	1,4%	0,0%	-0,1%	2,3%	2,1%	2,3%	2,6%	100,0%
Après division par l'indice des prix hors tabac	-0,5%	-0,9%	-1,3%	0,3%	-0,3%	0,0%	-0,3%	1,3%	3,2%	1,3%	2,4%	

Les cotisations et autres ressources

Le rendement des cotisations à la charge des salariés et des employeurs de main-d'œuvre est prévu en recul de 7,6 % sous l'effet de la baisse des cotisations consécutive à la crise de la COVID-19 avec le recul du nombre d'heures travaillées et la mise en place d'exonérations de charges pour les entreprises ayant subi de fortes baisses de chiffres d'affaires.

Les autres ressources dont bénéficie le régime sont prévues en forte augmentation et s'élèvent à 3,6 milliards d'euros. Cette hausse compense la baisse des cotisations décrite supra.

Elles sont regroupées sous l'appellation « transferts entre gestions », et comprennent :

* les subventions d'équilibre du régime général ;

* la compensation démographique vieillesse ;

* les prises en charge de prestations par le FSV et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ;

* les cotisations prises en charge par l'État au titre d'autres dispositifs d'exonérations, notamment au titre des travailleurs saisonniers et ceux conjoncturels afférents à la crise sanitaire.

Ces ressources sont estimées en augmentation de 7,8 % par rapport à 2019 et représentent 67,2 % du total des recettes du compte social.

Tableau 8 : Evolution des cotisations du compte social des salariés agricoles

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble des cotisations du régime dont :	-0,6%	5,5%	4,2%	8,0%	3,8%	-0,9%	2,6%	2,8%	0,4%	-4,7%	-7,6%
- cotisations des employeurs	-0,9%	5,7%	5,0%	4,4%	4,0%	-2,6%	2,1%	-0,04%	6,3%	-8,6%	-8,2%
- cotisations des salariés agricoles	0,0%	5,0%	2,3%	16,5%	3,2%	2,5%	3,4%	8,4%	-10,4%	3,7%	-6,6%

Tableau 9 : Répartition des ressources du compte social des salariés agricoles

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
- Cotisations	33,1%	34,5%	35,8%	38,2%	39,1%	38,6%	39,5%	39,8%	39,0%	36,3%	32,8%
dont à charge des employeurs	*22,9%*	*24,0%*	*25,0%*	*25,8%*	*26,5%*	*25,7%*	*26,2%*	*25,6%*	*26,6%*	*23,8%*	*21,3%*
- Transferts entre gestions	66,9%	65,5%	64,2%	61,8%	60,9%	61,4%	60,5%	60,2%	61,0%	63,7%	67,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2019 (définitif) et 2020 (prévisionnel)

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS		DEPENSES AFFERENTES AUX SALARIES D'EXPLOITATION		
		2019 définitif	2020 prévisionnel	indice 2020/2019
I-PRESTATIONS				
A/ - SANTE				
.Assurance Maladie Obligatoire et Volontaire				
. Maladie	a	1 801,3	1 861,3	103,3
. Invalidité et infirmité	b	98,7	101,3	102,7
. Accidents du travail et Maladies Professionnelles	c	323,8	325,9	100,7
Sous-total : SANTE	d=a+b+c	**2 223,8**	**2 288,6**	**102,9**
B/ - VIEILLESSE				
.Assurance Vieillesse	e	2 332,8	2 397,7	102,8
Sous-total : VIEILLESSE	e	**2 332,8**	**2 397,7**	**102,8**
C/ - FAMILLE				
.Charge de famille	f	371,5	371,3	99,9
.Assurance Maternité	g	53,1	54,4	102,3
Sous-total : FAMILLE	h=f+g	**424,6**	**425,6**	**100,2**
SOUS - TOTAL (I) PRESTATIONS	i=d+2+h	**4 981,2**	**5 111,9**	**102,6**
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS				
.Contributions et transferts divers	q	**36,5**	**28,1**	**77,1**
III-CHARGES DE GESTION ET DEPENSES ASSIMILEES				
.Au titre de la protection sociale	s	**187,2**	**180,3**	**96,3**
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I)+(II)+(III)		**5 204,9**	**5 320,2**	**102,2**

COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES

POUR LES ANNEES 2019 (définitif) et 2020 (prévisionnel)

RECETTES

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES		RECETTES AFFERENTES AUX SALARIES D'EXPLOITATION					
		2019 définitif		2020 prévisionnel		Indice 2020/2019	
		TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.
I-COTISATIONS							
A/ - ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES							
. Cotisations salariales	a	652,9		609,7		93,4	
. Cotisations patronales	b	918,3	918,3	828,9	828,9	90,3	90,3
Sous-total: ASSURANCE OBLIGATOIRE	c=a+b	**1 571,1**	**918,3**	**1 438,6**	**828,9**	**91,6**	**90,3**
B/ -ASSURANCE FAMILLE							
-Cotisations	d	109,9	109,9	98,9	98,9	90,0	90,0
Sous-total: PRESTATIONS FAMILIALES	d	**109,9**	**109,9**	**98,9**	**98,9**	**90,0**	**90,0**
C/ - ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES							
-Cotisations	e	208,4	208,4	207,9	207,9	99,8	99,8
Sous-total : ACCIDENTS DU TRAVAIL	e	**208,4**	**208,4**	**207,9**	**207,9**	**99,8**	**99,8**
SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS hors chômage	f=a à e	**1 889,5**	**1 236,6**	**1 745,4**	**1 135,7**	**92,4**	**91,8**
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS							
. Intégration régime général, compensation démographique, ITAF	g	2 863,0		2 928,4		102,3	
. Autres transferts : cotisations prises en charge par l'Etat	h	452,4		646,4		142,9	
SOUS-TOTAL(II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS	i=g+h	**3 315,4**		**3 574,8**		**107,8**	
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I) à (II)		**5 204,9**		**5 320,2**		**102,2**	
ASSURANCE CHÔMAGE Cotisations des exploitants	j		277,3		250,3		90,3
SOUS-TOTAL COTISATIONS y compris chômage	i+f		**1 513,9**		**1 386,0**		**91,6**

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directrice de la publication : Corinne Prost
Rédactrice en chef : Catherine Fresson-Martinez
Composition : SSP
Dépot légal : À parution
ISSN : 1760-8341 (imprimé)
ISSN : 0246-1803 (en ligne)
© Agreste 2020

agreste.agriculture.gouv.fr

AGRICULTURE.GOUV.FR
ALIMENTATION.GOUV.FR